



# enda



**RIO+20**  
United Nations  
Conference on  
Sustainable  
Development



**développement durable :  
où en sommes-nous ?**



**rapport  
annuel  
2012**



© 2013 réseau enda tiers monde / Organisation internationale non gouvernementale

**Publication** : Enda Tiers Monde / Secrétariat exécutif

**Citation** : Enda Tiers Monde / Secrétariat exécutif, *Rapport annuel 2012, Développement durable : où en sommes-nous ?* - Dakar, Sénégal, mai 2013, 88 pages

**Responsable de la rédaction** : Mouhammad Fatih MBENGUE

**Photos de couverture** : Enda Tiers Monde

**Création & graphisme** : Alassane DIOP

**Impression** : POLYKROME (Dakar, Sénégal)

**Rapport disponible auprès du Secrétariat exécutif d'Enda Tiers Monde :**

Complexe SICAP-Point E

Avenue Cheikh Anta Diop X Canal IV

**BP** : 3370 - DAKAR (Sénégal)

**Tél.** : +221 33 869 99 61

**Fax** : +221 33 860 51 33

**Standard** : +221 33 869 99 48

**Email** : [se@endatiersmonde.org](mailto:se@endatiersmonde.org)

**Site Web** : <http://www.endatiersmonde.org>

*La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise, sans autorisation écrite préalable du droit d'auteur, à condition que la source soit clairement indiquée.*

# Table des matières

<b>SIGLES ET ACRONYMES</b> .....	4
<b>EDITO</b> .....	6
<b>Première partie : LA RÉFORME ACHEVÉE : ENDA DEVIENT UN RÉSEAU</b> .....	8
• Un réseau bâti sur les principes de gouvernance d'un label .....	8
• La PSC comme gage de cohérence et de convergence du Réseau .....	9
<b>Deuxième partie : DES BONNES PRATIQUES ... AUX NOUVELLES POLITIQUES</b> .....	12
<b>Chapitre 1</b> - Energie et changement climatique .....	13
<b>Chapitre 2</b> - Cités durables et habitat .....	18
<b>Chapitre 3</b> - Eau et assainissement .....	23
<b>Chapitre 4</b> - Gestion des déchets .....	27
<b>Chapitre 5</b> - Santé et prévention .....	32
<b>Chapitre 6</b> - Jeunesse et éducation .....	41
<b>Chapitre 7</b> - Agriculture durable .....	45
<b>Chapitre 8</b> - Gestion des ressources naturelles .....	51
<b>Chapitre 9</b> - Autonomisation des femmes. ....	58
<b>Chapitre 10</b> - Leadership et gouvernance. ....	62
<b>Troisième partie : RIO+20 : AVANT, PENDANT ET APRES</b> .....	68
<b>Chapitre 1</b> - La préparation de Rio : échanges, idées fortes et recherche d'alliances.....	69
<b>Chapitre 2</b> - Les activités menées à Rio par Enda TM et ses partenaires .....	72
<b>Chapitre 3</b> - L'autre manière de vivre Rio+20 tout en restant... à Dakar .....	76
<b>Chapitre 4</b> - L'après Rio+20 : « sale temps » sur le climat et le développement durable .....	78
<b>LISTE DES ENTITES D'ENDA</b> .....	82



# Sigles et acronymes

<b>ANCAR</b>	Agence nationale du conseil agricole et rural
<b>AEJT</b>	Association des enfants et jeunes travailleurs
<b>ANEW</b>	African Civil Society Network on Water and Sanitation
<b>APD</b>	Aide publique au développement
<b>APE</b>	Accord de partenariat économique
<b>BAD</b>	Banque africaine de développement
<b>BID</b>	Banque islamique de développement
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
<b>CMC</b>	Centre multimédia communautaire
<b>CNLS</b>	Comité national de lutte contre le sida
<b>CODESRIA</b>	Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique
<b>CRDI</b>	Centre de recherche pour le développement international (Canada)
<b>CEREEC</b>	Centre régional pour les énergies renouvelables et l’efficacité énergétique
<b>COPAGEN</b>	Coalition pour la protection du patrimoine génétique
<b>EJT</b>	Enfants et jeunes travailleurs
<b>ENDA</b>	ENvironmental Development Action
<b>FDV</b>	Fondation droit à la ville
<b>FEVE</b>	Frontières et Vulnérabilités au VIH
<b>FHI</b>	Family Health International
<b>FMI</b>	Fonds monétaire international
<b>FOCAUP</b>	Fonds communautaire pour l’assainissement des quartiers urbains pauvres
<b>FSM</b>	Forum social mondial
<b>GFI</b>	Global Financial Integrity
<b>GHG</b>	Greenhouse Gas
<b>HIC</b>	Habitat International Coalition



<b>IAAF</b>	Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF)
<b>IFAN</b>	Institut fondamental d'Afrique noire
<b>ISRA</b>	Institut sénégalais de recherche agricole
<b>IST</b>	Infections sexuellement transmissibles
<b>OCB</b>	Organisation communautaire de base
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économique
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable
<b>OGM</b>	Organismes génétiquement modifiés
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>OMD</b>	Objectifs du millénaire pour le développement
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la santé
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>PAPIL</b>	Projet d'appui à la petite irrigation locale
<b>PEPAM</b>	Programme d'eau potable et d'assainissement pour le millénaire
<b>PNUE</b>	Programme des Nations Unies pour l'environnement
<b>POSCAO-AC</b>	Plateforme des organisations de la société civile de l'Afrique de l'Ouest sur l'Accord de Cotonou
<b>ROPPA</b>	Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest
<b>RTI</b>	Research Triangle Institute
<b>SEEA-WA</b>	Supporting Energy Efficiency for Access in Western Africa
<b>UGPF</b>	Union des groupements de promotion féminine
<b>UEMOA</b>	Union économique et monétaire ouest-africaine
<b>UICN</b>	Union internationale pour la conservation de la nature
<b>UNESCO</b>	United Nations Educational Scientific and Cultural Organization
<b>UNICEF</b>	United Nations Children's Emergency Fund (Fonds des Nations unies pour l'enfance)
<b>USAID</b>	United States Agency for International Development





## Enda, le réseau mis en orbite

### Ce n'est pas toujours que l'on a quarante ans !

**E**nda Tiers Monde a été créé dans les années 70 pour lutter contre la pauvreté grandissante dans les pays du Sud, africains en particulier, pour promouvoir un développement social acceptable et adapté au plan de l'environnement et l'émergence d'une citoyenneté responsable et engagée. Pendant près de deux décennies, l'Organisation a été l'un des principaux lieux de production de connaissances et de savoir-faire en matière de développement social, économique et environnemental du Sud. Ce développement fulgurant d'ENDA est le fruit d'un long compagnonnage entre des esprits précurseurs et des complices qui, très tôt, ont pris conscience des problèmes de développement dans les pays du tiers monde.

La dynamique enclenchée par l'Organisation pour contribuer à relever des défis aussi nombreux que l'accès des communautés à des services de base (eau, assainissement, énergie, santé, gestion des déchets, alimentation, autonomisation des femmes, dialogue politique, etc.), avait fini par générer un bourgeonnement « d'entités » (départements) aux contours aussi diversifiés que les problèmes identifiés. A chaque problème identifié, une équipe était dédiée ; soit une trentaine de domaines d'intervention dans une quinzaine de pays sur 4 continents. Ce mode de fonctionnement innovant portait toutefois, en lui, les germes des contraintes de convergence et de cohésion constatées après plusieurs années d'existence, et qu'il devenait nécessaire de résoudre.

L'idée d'élaborer un nouveau Document de politique générale (DPG) en 2010 et l'adoption d'un modèle organisationnel de type réseau, trouvent là leur justification. C'est ainsi que depuis septembre 2012, l'Organisation s'est transformée, en une organisation de type réseau qui est la formule idoine pour permettre une synergie de vision et d'actions entre Enda et les mouvements sociaux, puisque ceux-ci fonctionnent eux-mêmes selon ce modèle et construisent leurs alliances et coalitions à partir de là (DPG). Les nouveaux statuts et règlements, ainsi que les nouvelles instances de gouvernance mises en place, consacrent l'égalité de genre comme marque de fabrique de l'institution, conformément à l'esprit du fondateur de l'Organisation, Jacques BUGNICOURT. Il s'agit ici de la parité véritable, celle qui ne saurait être feinte, comme cet esprit visionnaire en avait rêvé.

Les entités d'hier, devenues des associations autonomes, sont aujourd'hui les premiers membres du Réseau. Ces associations possèdent toutes des missions spécifiques et utilisent des moyens d'action conformes aux missions du Réseau et manifestent leur adhésion à sa Charte et à sa Plateforme stratégique commune (PSC).

Le présent rapport donne une idée sur la diversité des domaines et champs d'intervention, qui continue d'être couverte par les associations membres du Réseau au Sénégal (pays de siège) et dans le reste du monde. Ces domaines vont de l'agriculture durable aux questions de gouvernance locale, en passant par les questions d'énergie et de changements climatiques, d'eau, d'habitat, d'assainissement, de santé, de jeunesse, de gouvernance et de leadership. Sur plusieurs de ces champs d'intervention, ce sont des membres du réseau Enda Tiers Monde qui assurent aujourd'hui le leadership.

La PSC sert de cadre d'action politique, stratégique et opérationnelle. Elle permet, désormais, de garantir la convergence autour de cinq axes majeurs que sont : i) souveraineté économique et solidarités ; ii) justice environnementale, sociale et de genre ; iii) culture et économie ; iv) gouvernance et démocratie ; v) territoires et métropolisation.

Les réalisations dans ces différents champs sont consubstantielles à une présence importante dans les agendas internationaux les plus significatifs sur l'environnement et le développement. Et c'est pourquoi Enda Tiers Monde a participé de façon active et massive au processus ayant mené au Sommet de Rio+20.

Sur place, nous avons milité pour l'élargissement des « piliers » du développement durable à un critère supplémentaire, l'institutionnel (gouvernance et cohérence des politiques) qui était jusqu'ici le pilier manquant.

Or  
bito  
Ré  
seau



Bonne lecture.  
Masse LÔ  
Secrétaire exécutif

# La réforme achevée : ENDA devient un réseau

## Un trajet et des horizons pour une vision généreuse transmuée en actions

L'année 2012 aura permis à ENDA d'entrer de plain-pied dans son nouveau modèle organisationnel où les entités deviennent des associations nationales, dotées d'une totale autonomie et « membres » d'un réseau international. Ce sont les assises des 25-27 septembre 2012, tenues à Dakar (Sénégal), qui ont ainsi permis au « Réseau » de boucler plus de dix années d'une lente, mais indispensable réforme institutionnelle, amorcée avec le processus Mouya Yara d'introspection, d'évaluation participative et de diagnostic institutionnel. Ces assises ont consisté en une assemblée générale (AG) ordinaire et une AG extraordinaire.

L'AG ordinaire a pu faire le bilan de la mise en œuvre des décisions de l'AG de juillet 2011 et notamment, des différentes étapes de l'évolution d'ENDA vers son nouveau modèle organisationnel. Quant à l'AG extraordinaire qui marque l'étape décisive consacrant, de fait, l'entrée dans le nouveau modèle organisationnel en réseau, elle a permis l'adoption des instruments de gouvernance du Réseau que sont les textes constitutifs (statuts et règlement intérieur), ainsi que l'élection des membres du nouveau conseil d'administration (CA). L'AG s'est ainsi, à l'issue de la session ordinaire, auto-dissoute pour laisser la place à la nouvelle AG, essentiellement composée par les entités d'ENDA, devenues, à l'issue du processus d'auto-nomisation, les membres constitutifs du Réseau.

Dans la phase de préparation de ces instances décisives, une concertation menée à l'échelle d'ENDA a permis de recueillir de nombreuses suggestions et autres recommandations, faites par les différentes entités à travers le monde. Ces discussions ont permis de recueillir et de systématiser leurs points de vue, pour trouver des accords conclusifs sur la forme organisationnelle, la composition et le fonctionnement des instances, les règles du jeu en matière d'action collective, de programmes communs et de mobilisation-gestion des ressources financières, etc. Cette concertation a ainsi permis de finaliser, de manière consensuelle, plusieurs dossiers clés, comme la Plateforme stratégique commune (PSC), les profils institutionnels d'entités fondées sur les évaluations prospectives, et l'évaluation prospective du secrétariat

exécutif du Réseau. Ce processus a aussi permis d'élaborer de manière consensuelle un projet de texte constitutionnel intitulé « Statuts du réseau ENDA International » et deux autres textes sur les « Droits et devoirs des organisations membres du réseau » et la « Gouvernance des fonds communs du réseau ». Ces deux derniers documents ont par la suite été fusionnés en un « Cahier des charges pour le respect du label ENDA ».

### Un réseau bâti sur les principes de gouvernance d'un label

Evoquer le label « ENDA », c'est parler d'une identité partagée, associée à l'image qui permet de remarquer et de reconnaître l'ensemble des activités des entités-membres du Réseau, partout dans le monde, sans avoir besoin à chaque occurrence de dérouler tout leur background (histoire, réalisations, distinctions, bonnes pratiques, etc.). De ce point de vue, le label est lié à la façon reconnue que les membres du réseau ENDA TM ont de garantir la qualité de leurs interventions en faveur du développement durable, du fait de leur savoir-faire propre, de leurs valeurs, de leur éthique, etc. Comme tout label, celui d'ENDA se concrétise par conséquent à travers une étiquette sous deux formes complémentaires :

- a) la réputation ;
- b) le nom, l'acronyme et les symboles de reconnaissance (comme le logo).

Le label « ENDA » correspond donc à des normes qui assurent et rassurent sur la qualité de ses actions et de ses réalisations, fondant ainsi la confiance de l'ensemble de ses partenaires, eu égard à la réalité et à la constance de cette qualité pour chacune des opérations faites sous ce label. De ce point de vue, la visibilité du label reste primordiale, de même que sa lisibilité par les partenaires et l'opinion.

Le label « ENDA », qu'il soit considéré comme une marque ou comme une inspiration collective, se matérialise par des signes distinctifs (nom, acronyme, logo, charte graphique, etc.), à quoi l'on associe certaines caractéristiques, le tout formant un certain nombre

d'éléments constitutifs du label, unissant les membres du Réseau. Comme tout label, celui d'ENDA étant la combinaison de son identité et de son image, remplit deux objectifs complémentaires, qui sont :

- a. de renforcer la loyauté envers le Réseau et l'ensemble de ses membres ;
- b. de construire des relations à l'interne comme à l'externe, et de susciter chez d'autres organisations le désir de s'associer à ce label.

L'identité, c'est le regard qu'ENDA – à travers ses membres – a de lui-même, c'est-à-dire la manière dont il se voit et se décrit, les associations qu'il fait avec lui-même, la position qu'il se donne par rapport à d'autres réseaux et organisations, et l'auto-évaluation de ses forces et de ses faiblesses.

C'est cette identité partagée qui est à la fois le ciment et la substance des messages (explicites et implicites) qu'ENDA envoie à l'extérieur. Quant à l'image, elle constitue l'ensemble des représentations et associations objectives et subjectives que l'opinion se fait d'ENDA.

La force de son image dépend donc en grande partie de la capacité de ses membres de faire traduire leur identité à l'extérieur, et d'inciter d'autres organisations à adhérer au Réseau et à sa mission.

Pour ce faire, ENDA doit veiller à ce que toutes les conditions de renforcement du lien entre les membres du Réseau soient remplies, en mettant l'accent sur l'assimilation de l'ensemble des éléments constitutifs du label, tels que :

1. l'adhésion à la charte – la constitution – du Réseau ;
2. le respect des organes de gouvernance du Réseau ;
3. le respect du règlement intérieur du Réseau ;
4. le respect de la charte graphique et des principes d'utilisation du logo du Réseau ;
5. le respect des règles qui assurent la rigueur et la transparence dans la gestion des ressources humaines et financières du Réseau ;
6. l'acceptation du principe de l'échange d'information (rapports, documents pédagogiques, d'analyse, de capitalisation, etc.) au sein du Réseau, avec autorisation tacite pour tout membre d'en faire usage ;
7. le respect du droit de commentaire de tout membre du Réseau sur les documents échangés, y compris sur le budget et les comptes ;
8. l'acceptation du principe de l'audit interne conjoint des comptes, avec un souci de renforcement mutuel des compétences ;

9. l'acceptation du principe de l'audit pédagogique conjoint, avec un souci de renforcement mutuel des compétences ;
10. l'acceptation du principe des alliances stratégiques entre membres du Réseau, avec un souci de renforcement de leur influence ;
11. l'engagement dans la conception et la mise en œuvre de programmes communs (transversaux) ;
12. l'acceptation du principe de l'entraide et de la solidarité entre membres du Réseau, sur le plan des ressources (financières et humaines), des capacités (techniques et scientifiques) et des relations publiques ;
13. le respect du principe de non-compétition entre les différents membres du Réseau ;
14. l'adhésion aux principes de promotion de la citoyenneté et de participation ;
15. le respect du principe d'équité entre les genres et d'égalité entre hommes et femmes ;
16. le respect des principes généraux de gouvernance démocratique et d'élections libres et transparentes ;
17. l'adhésion aux principes généraux de respect des droits de la personne et de protection de la vie humaine ;
18. l'adhésion aux principes généraux de respect des droits des enfants ;
19. l'adhésion aux principes généraux de respect de la biodiversité et de la préservation de l'environnement ;
20. le respect des principes généraux d'inclusion sociale et de protection des couches vulnérables de la population.

## La PSC comme gage de cohérence et de convergence du Réseau

La mise en place d'une *Plateforme stratégique commune* (PSC) permet aujourd'hui de disposer d'un instrument d'adhésion qui garantit la cohérence et la convergence stratégique du réseau ENDA. Cette plateforme sert de cadre d'action et de collaboration politique, stratégique et opérationnelle, aussi bien en interne qu'en externe. La PSC est dotée d'un horizon de 3 ou 4 ans qui se renouvelle « selon l'évolution des contextes, des enjeux et des priorités politico-stratégiques au niveau local, national, régional et international ». Ainsi, il ne s'agit pas d'un document figé : la PSC – tout comme le Document de politique générale (DPG) d'ENDA – se soumet à l'analyse périodique de l'AG du Réseau, dans l'objectif de faire d'ENDA un instrument pertinent et efficace au service

des transformations sociales, politiques, économiques, environnementales et culturelles qui contribuent à un monde juste, solidaire et démocratique.

« Dans un contexte marqué par l'augmentation des inégalités et des tensions sociales, la mission générale d'ENDA garde toute sa pertinence.

En effet, ENDA s'engage dans la promotion de sociétés plus justes et plus équitables, plurielles et inclusives, pour le changement politique, économique et social. ENDA travaille concrètement – par le biais de la recherche action, de l'expérimentation, de l'accompagnement, de l'assistance technique, de la pression politique et de la mobilisation sociale et citoyenne – pour réduire la pauvreté dans le monde ».

Par la combinaison et la diversité des méthodes qu'il utilise, ENDA peut être considéré comme un *promoteur de la recherche-action-formation et du protagonisme social*. Des stratégies spécifiques participent à la réalisation de cette mission générale, en renforçant le protagonisme social, en faisant la promotion de l'innovation, en rendant visible et en diffusant le savoir-faire et les expérimentations populaires, et en alimentant la réflexion critique. Autre-

ment dit: « remettre en question le développement, apporter une réflexion critique, construire une pensée propre et renforcer le protagonisme social ».

Les cinq (5) axes de convergence d'ENDA constituent une synthèse de la pensée actuelle du Réseau ;

sa mission et ses stratégies en sont le point de départ: (axe 1) Souveraineté économique et solidarités; (axe 2) Justice environnementale, justice sociale, justice de genre; (axe 3) Culture et autonomie; (axe 4) Gouvernance et démocratie; (axe 5) Territoires et métropolisation.

Les Domaines de la PSC recourent les domaines d'intervention d'ENDA et chacun d'eux constitue, en lui-même, une politique du Réseau.

*Les programmes stratégiques* sont composés par l'ensemble des actions qu'ENDA peut stimuler dans les axes du Réseau. Parmi ces actions, on trouve les grandes lignes suivantes : 1) les projets transversaux ; 2) la représentation et la construction d'alliances du Réseau.

Le tableau suivant donne la correspondance existante entre chaque projet transversal et son axe de convergence.

N°	Projets stratégiques transversaux	Axes de convergence
1	Iniquité, inégalités et droit à la ville <sup>1</sup>	Territoires et métropolisation (axe 5)
2	Accaparement des terres et souveraineté <sup>2</sup> alimentaire : donner un avenir à l'agriculture paysanne	Souveraineté économique et solidarités (axe 1)
3	Changement climatique et justice <sup>3</sup> environnementale	Justice environnementale, justice sociale, justice de genre (axe 2)
4	Commerce équitable et Sud-Sud <sup>4</sup>	Souveraineté économique et solidarités (axe 1)
5	Migrations, déplacements, identité et <sup>5</sup> culture	Culture et autonomie (axe 3)
6	Gestion communautaire des biens <sup>6</sup> communs : eau, déchets, ressources naturelles (en cours d'élaboration)	Justice environnementale, justice sociale, justice de genre (axe 2)
7	Droits des femmes, violences contre les femmes <sup>7</sup>	Justice environnementale, justice sociale, justice de genre (axe 2)
8	Ethique, transparence et gouvernance (en cours d'élaboration)	Gouvernance et démocratie (axe 4)

1 Actions de plaidoyer international et africain pour la réduction des inégalités économiques et sociales entre les habitants et leur participation à la gestion des biens communs.

2 Actions de résistance et de conscientisation sur les enjeux liés à l'accaparement des terres dans leurs rapports avec la souveraineté alimentaire et pour lesquels le plaidoyer est nécessaire chez les populations et pays victimes comme dans les pays riches où les stratégies sont orchestrées.

3 Travail hardi dans les négociations internationales sur le climat et l'environnement, et préparation des pays à défendre les positions communes construites dans le sens de leurs intérêts et de ceux de la planète.

4 Initiatives de résistance constructive sur les accords de partenariat économique qui doivent être conformes aux intérêts de l'Afrique de l'Ouest et de ses populations.

5 Plaidoyer pour une politique migratoire commune en Afrique de l'Ouest et d'autres régions africaines prenant plus en compte la libre circulation en son sein et un partenariat plus juste avec les pays d'accueil.

6 Innovation dans les modes de gestion des ressources naturelles, des infrastructures, des biens communs et plaidoyer pour une logique d'ouverture dans la gestion locale.

7 Actions de protection des femmes contre les viols, la violence physique et morale, les mutilations génitales, etc. ; et reconnaissance de leurs droits à la participation.

*Les projets stratégiques transversaux* (internationaux ou régionaux) représentent des thèmes concrets, à travers lesquels diverses entités, d'une ou de plusieurs régions, s'engagent dans le développement et l'exécution de projets spécifiques, en accomplissement de la mission d'ENDA.

Les projets transversaux sont développés en Afrique, dans des pays où les entités-membres d'ENDA ont une présence physique (Sénégal, Mali, Madagascar, Maroc, Ethiopie, Guinée-Bissau, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, etc.), mais aussi à l'échelle du continent et de la sous-région ouest-africaine, en Asie (Inde) ; en Amérique latine (Bolivie, Colombie et République dominicaine) ; en Europe (France), et seront exécutés par l'ensemble des entités du réseau ENDA.

A partir des axes de convergence, des évaluations prospectives et des Plateformes stratégiques d'entités, huit (8) thématiques ont été identifiées, qui recueillent les priorités actuelles des entités d'ENDA et constituent ainsi les projets transversaux.

Dans la mise en œuvre d'action dans tous ces domaines, l'accent sera mis sur l'intégration régionale et la mise en cohérence des politiques sectorielles des institutions régionales et celles des pays, et la priorité accordée aux questions transversales de gouvernance démocratique, de prévention des conflits et de consolidation de la paix.

Le réseau ENDA se propose de construire des postures communes sur des thèmes concrets et des conjonctures spécifiques, qui lui permettront d'avoir une seule voix dans les forums, les congrès et les scénarios régionaux ou internationaux de représentation (par exemple pour Rio+20 comme pour le FSM).

Les contributions et le rôle joué dans de tels scénarios seront capitalisés en faveur de nouveaux projets, des publications, des alliances, des processus éducatifs et autres potentialités.

Quant aux alliances, elles sont liées aux postures stratégiques du Réseau, en fonction des critères et des priorités déjà définies dans les alliances communes du Réseau.



# Des bonnes pratiques ... aux nouvelles politiques

## La vision et le vécu d'une recherche-action au quotidien

**D**epuis quarante ans, ENDA développe de par le monde diverses activités dont bon nombre sont désormais reconnues comme « bonnes pratiques », dans une patiente et minutieuse articulation des échelles du local au global, dans chaque territoire où se construisent ses propositions alternatives, pour l'avènement d'un autre monde, plus juste et plus équitable.

En ce début de 21<sup>e</sup> siècle, le fossé des inégalités s'est creusé, aggravant la situation de millions d'habitants qui souffrent de la faim, la majorité de cette couche pauvre étant des femmes et des enfants.

La dégradation environnementale s'est étendue et le développement est plus que jamais conçu comme l'impulsion d'un modèle économique néolibéral, productiviste et prédateur, grandement consumériste et gaspilleur.

Ce « développement », conçu aussi comme l'appropriation de la nature et de l'ensemble des biens communs, ceux des pays du Sud en particulier, présente un scénario de cauchemar où la richesse des élites du Nord et du Sud se construit sur la base du pillage du milieu naturel et des peuples majoritaires du Sud, en même temps que se crée un nouveau Sud au Nord.

Les entités d'ENDA font face à plusieurs de ces expressions de la crise globale qui sévit à travers la discrimination et la dépréciation de la diversité ethnique, culturelle, de genre et de classe ; le recul environnemental et économique dû aux conflits armés, qui ont favorisé des migrations forcées ; ainsi que la pauvreté et l'injustice sociale, comme résultat de processus historiques d'exclusion économique, politique, sociale et culturelle, associés directement ou indirectement à la détérioration écologique à l'échelle planétaire.

ENDA travaille aujourd'hui en faisant face aux défis relatifs à la pleine jouissance des droits humains, tout comme à la construction d'une justice sociale, justice dans le genre et justice environnementale, comme condition sine qua non de la durabilité. Certaines de ses entités développent des initiatives pour faire face à la crise alimentaire en proposant la sauvegarde de l'identité culturelle, la défense de l'agriculture paysanne et familiale, la protection des écosystèmes et des territoires, et le développement des pratiques agroécologiques durables, pour la souveraineté alimentaire.

D'autres entités travaillent, en milieu rural et urbain, dans des thématiques comme la santé, la lutte contre la pauvreté, l'autonomisation des femmes ; les droits pour d'autres catégories, comme l'enfance défavorisée, les jeunes travailleurs, les récupérateurs, les travailleurs migrants, et d'autres groupes vulnérables ; mais aussi au combat pour le droit à la ville ; le commerce équitable ; l'économie sociale et solidaire ; les énergies alternatives ; l'intégration régionale et divers autres thèmes.

Et quelles que puissent être les évolutions notées dans la manière dont les entités d'ENDA, dans leur interaction avec les populations, ont eu à œuvrer pour le changement social et le changement global, il est important de souligner qu'elles ont toujours eu lieu dans le cadre strict d'une alliance « nature et société ».

En effet, les initiatives d'ENDA sont toujours imaginées, élaborées, incubées, adaptées, développées et répliquées à partir d'une nouvelle vision de l'économie, en réorientant au profit des moins nantis les potentialités de la science et de la technologie, et en consolidant de nouvelles politiques et une nouvelle culture politique basée sur une éthique qui reconstruit les valeurs, les croyances, les sentiments et les savoirs, tout en renouvelant le sens de l'existence et les manières d'habiter la Terre.

# Energie, climat et développement



La crise énergétique et climatique est un des aspects les plus marquants de la crise globale qui secoue nos sociétés humaines. Si l'on ne peut nier le fait qu'elle résulte généralement de la dépendance des économies aux énergies fossiles, force est de constater que, dans la plupart des pays africains, le problème se situe surtout dans le fait que le système énergétique est fondé sur le recours abusif à la biomasse qui menace l'équilibre des écosystèmes. Dans la sous-région ouest-africaine, 237 millions de personnes vivent sans un minimum d'accès à l'électricité et aux services énergétiques associés. Ce faible accès à l'électricité qui ne permet pas d'asseoir les bases d'un développement, place les populations dans une situation de grande précarité, aujourd'hui exacerbée par les effets du changement climatique. L'accès aux services énergétiques étant un droit universel qui, s'il n'est pas garanti, peut provoquer de graves crises sociales, il semble de plus en plus urgent de faire en sorte que les pays africains soient en mesure de promouvoir des modes de production et de consommation d'énergie durables qui ne déséquilibrent pas les écosystèmes et n'augmentent pas la vulnérabilité des populations.

L'Afrique dispose de grandes potentialités en énergies renouvelables dont l'utilisation, par le recours à

des technologies adaptées et maîtrisées, minimiserait les émissions de gaz à effet de serre et l'impact négatif sur l'environnement. Les ressources énergétiques y sont disponibles, inépuisables et adaptables aux différents contextes locaux. Ainsi, simultanément, l'Afrique pourrait lutter contre le changement climatique en adoptant un modèle de développement qui intègre les limites biophysiques du capital forestier et qui pallie l'instabilité des prix des produits pétroliers. Le changement climatique offre donc l'occasion de réussir cette transition énergétique, qui devrait être conçue prioritairement pour l'accès à des services énergétiques productifs en vue de renforcer la chaîne de valeur énergétique, élément clé de la croissance économique et de la lutte contre la marginalisation.

ENDA ENERGIE, basé à Dakar (Sénégal), mène en Afrique, depuis une vingtaine d'années, un lobbying intense destiné à sensibiliser sur le fait que l'adoption d'un modèle de développement fondé sur l'exploitation des énergies renouvelables à grande échelle, demande une volonté politique réelle et un élan international de solidarité. Des actions doivent être initiées pour assurer la transition énergétique en Afrique de l'Ouest, grâce notamment à une approche transversale de la question dans les différents secteurs de

l'économie, en rompant avec les habitudes d'importation et en décentralisant les pouvoirs de décision. L'adoption de financements innovants et appropriés, pour faciliter l'accès aux services énergétiques modernes des populations pauvres et une rupture des comportements des usagers, suivent aussi cette même logique de développement alternatif. La disponibilité d'un potentiel naturel en énergie renouvelable prédispose donc l'Afrique à adopter une nouvelle trajectoire énergétique, basée sur un mix énergétique, la sobriété et l'efficacité, en vue de contribuer à la restauration des différents équilibres sociaux, économiques et écologiques.

### **Efficacité énergétique : de la politique régionale à sa mise en œuvre au niveau national**

Les pays de la CEDEAO sont confrontés aux défis de l'accès à l'énergie, de la sécurité énergétique et de l'adaptation aux changements climatiques. Au cours de ces dernières années, ils ont connu une crise énergétique qui a entravé leur développement économique et social, et affecté les groupes vulnérables à faibles revenus. Alors qu'ils disposent de ressources énergétiques renouvelables considérables, ces pays ne tirent pas pleinement avantage de leurs nombreuses potentialités en efficacité énergétique, à cause des barrières techniques, financières, économiques, institutionnelles et juridiques. C'est ainsi que la CEDEAO, par l'intermédiaire de son Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (CEREEC) a initié le projet SEEA-WA, dont l'objectif est de permettre d'économiser environ 30 % de la consommation d'électricité dans la sous-région à l'horizon 2030, grâce à une maîtrise de la demande et à une amélioration de l'efficacité de l'offre.

Dans la mise en œuvre de cette vaste politique sous-régionale, ENDA ÉNERGIE a été chargé d'assurer, à partir de 2012, la mise en place d'une méthodologie de suivi-évaluation des effets et des impacts, ainsi qu'une approche de suivi-évaluation des interventions de SEE-WA, en prenant en compte les quatre dimensions que sont : 1) la gouvernance institutionnelle ; 2) l'économique ; 3) le social ; 4) l'environnemental. Cette approche de suivi évaluation proposée par ENDA ÉNERGIE est basée sur un système de collecte d'information sur les indicateurs de performance, d'effets et d'impacts du projet. L'objectif global du projet SEE-WA (Supporting Energy Efficiency for access in Western Africa) est de créer les conditions d'un cadre politique institutionnel et réglementaire favorable à l'efficacité énergétique. Ce projet constitue une réponse politique aux questions de l'efficacité énergétique et à l'accès aux services éner-

gétiques par l'élaboration d'un livre blanc sur la « Politique sur l'efficacité énergétique de la CEDEAO.

### **Diffuser les meilleures connaissances locales en matière d'adaptation**

L'objectif visé par ENDA ÉNERGIE dans le cadre du programme « Capacity Development for Adaptation to Climate Change and GHG Mitigation » est de présenter une capitalisation des expériences, des acquis endogènes en matière d'atténuation des effets du changement climatique par les communautés rurales. Le travail d'ENDA ÉNERGIE a consisté à inventorier dans plusieurs pays les meilleures connaissances qui contribuent directement à la réduction des effets des changements climatiques. Les résultats obtenus devraient servir à orienter et à améliorer les politiques de développement rural et d'adaptation au changement climatique dans les pays en fonction des possibilités de réplique des pratiques décrites. L'initiative de capitaliser les meilleures connaissances en



matière d'atténuation des effets néfastes des changements climatiques fait l'objet de beaucoup d'attention de nos jours de la part de l'Etat et des partenaires techniques et financiers.

Le travail d'ENDA ÉNERGIE s'est fait à travers deux étapes : 1) la collecte des informations secondaires ; 2) les investigations directes auprès des acteurs du monde rural. Les enquêteurs ont travaillé sur les expériences les plus pertinentes dans chaque pays et qui incluent surtout les pratiques endogènes facilement reproductibles. En pratique, la phase d'investigation a été conduite parallèlement à une concertation permanente avec les acteurs. Les informations recherchées ont eu pour objet de renseigner au mieux les performances de la technologie, sur 12 points : 1) l'appellation de la connaissance ; 2) la zone géographique ; 3) les informations sur la pratique ; 4) les illustrations ; 5) le lien de la pratique avec le changement climatique ; 6) la description de la pratique ; 7) la durabilité ; 8) les avantages et les

performances ; 9) les contraintes ; 10) les conseils importants pour la mise en œuvre de chaque connaissance ; 11) les possibilités de reproduction de technologies ; 12) les estimations des coûts des pratiques.

Les résultats de ces investigations ont permis de recenser de nombreuses connaissances locales, dont 31 sont décrites comme pratiques pertinentes d'adaptation aux effets des changements climatiques. Le constat général est qu'elles concernent des domaines très variés. Mais il ressort surtout que beaucoup d'actions sont entreprises par les populations dans les domaines de l'agriculture (52 %), l'environnement (23 %), la gestion de l'eau (19 %), et l'élevage (6 %). Le recensement montre en effet que dans le domaine de l'aménagement et de la gestion des sols, au moins 12 sur 31 technologies sont couramment utilisées par les producteurs pour améliorer leurs rendements. Ces pratiques sont de plus en plus intégrées dans les itinéraires agricoles, avec l'aggravation du processus de la désertification et des changements climatiques.





### **Pour une meilleure diffusion de l'information climatique par les radios communautaires**

Les formations ponctuelles dépourvues de suivi, en matière de diffusion de l'information sur le changement climatique, ont aujourd'hui montré leur limite. D'où l'urgence de promouvoir une nouvelle approche de formation associant l'accompagnement ou « coaching » des acteurs pour mieux utiliser les connaissances acquises en vue de renforcer les impacts sur le terrain a été initiée par ENDA ÉNERGIE et ses partenaires. Ainsi, dans sa mission de renforcement des capacités sur le changement climatique (C3D), ENDA ÉNERGIE a mis sur pied une initiative de formation et de sensibilisation à la question des changements climatiques, destinée aux animateurs des radios et centres multimédia communautaires (CMC) du Sénégal, en partenariat avec L'UNESCO, baptisé Projet Fréquence Climat.

La première phase du projet, déjà concrétisée par un atelier de formation tenu du 28 janvier au 1er février 2013, à Toubacouta, a accueilli 30 animateurs de radios et centres multimédia communautaires du Sénégal, pour une formation sur le changement climatique. Ces radios ont été choisies suivant les différentes zones écogéographiques du pays, pour leur permettre de mieux appréhender les réalités climatiques auxquelles font face leurs communautés respectives.

La seconde phase du Projet Fréquence Climat consistera en la mise en œuvre des émissions et activités de sensibilisation par les radios, avec l'accompagnement et le soutien d'ENDA ÉNERGIE. Cette seconde phase sera déterminante, en ce qu'elle permettra de capitaliser le renforcement des capacités des animateurs, et de le traduire en actions de sensibilisation tangibles et efficaces destinées à éveiller la conscience des populations sur la problématique climatique. Pour ce faire, une plateforme d'échanges entre ENDA ÉNERGIE, l'UNESCO et les radios communautaires, a été mise en place pour accompagner ces dernières dans la compréhension de la thématique et le profil des émissions conçues pour les communautés.

La troisième et dernière phase du projet est celle du suivi-évaluation qui permettra de mesurer les effets sur la base d'une comparaison des connaissances préliminaires que les animateurs avaient avant de suivre la formation, avec les acquis obtenus au sortir des ateliers. L'efficacité de cette formation sur la production des émissions des radios participantes intégrant un aspect « changement climatique » sera aussi évaluée, de même que l'efficacité de la diffusion du message des radios sur les changements de comportement. Des recommandations en ressortiront en vue d'améliorer l'éventuelle mise sur pied de projets de renforcement des capacités et de sensibilisation ultérieurs et similaires au Projet Fréquence Climat.

## Financement climat : pour la mobilisation de nouveaux financements internationaux

Alors que les engagements pris par les pays développés tardent à se matérialiser, ENDA ENERGIE s'est engagé, à coté d'autres organisations de la société civile africaine, pour la mobilisation de nouveaux financements internationaux, afin de lutter contre le changement climatique, entre 2013 et 2020.

La lutte contre le changement climatique, dans les pays comme le Sénégal, demande des ressources à la fois substantielles et pérennes, mais également accessibles. A Copenhague (en décembre 2009), les pays développés se sont engagés à verser 30 milliards de dollars de « financements précoces » entre 2010 et 2012.

Cet engagement a donc pris fin sans qu'ils n'aient rien mis sur la table. Ils se sont aussi engagés à mobiliser 100 milliards de dollars par an, d'ici à 2020, de « financements nouveaux et additionnels » pour aider les pays en développement à réduire leurs émissions et à s'adapter aux impacts des changements climatiques.

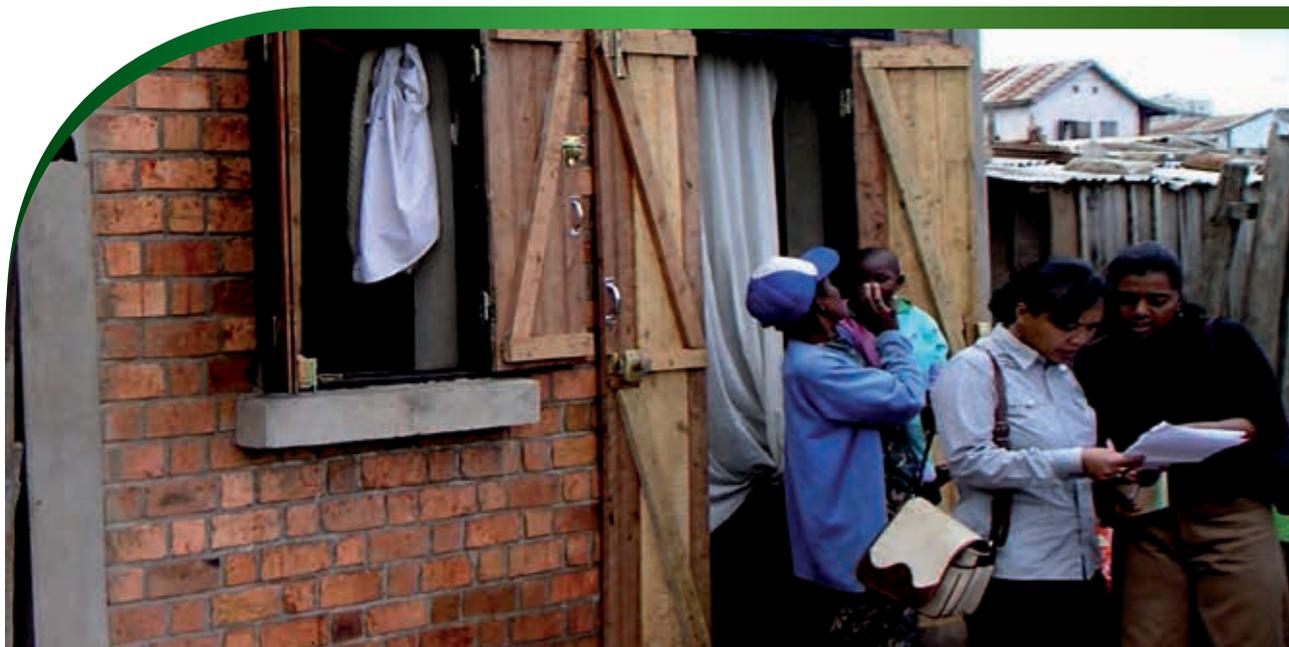
A Cancun (en décembre 2010), les pays ont réaffirmé cet engagement et la communauté internationale a décidé de créer un Fonds vert pour le climat, en vue d'héberger l'essentiel des financements climat. Mais en 2013, ce fonds qui n'a débouché sur rien de concret, risque de rester une coquille vide faute d'engagement financier. Avec la crise économique internationale, les pays du Nord faisant face à des restrictions budgétaires sans précédent, il serait difficile de voir augmenter les fonds alloués à la lutte contre le changement climatique. D'ou l'urgence de

mobiliser de nouvelles sources de financements qui seront additionnelles et pérennes pour financer les actions d'atténuation et d'adaptation en Afrique. Historiquement, les engagements financiers pris par les pays développés correspondent à des contributions budgétaires nationales. Mais l'histoire mouvementée de l'Aide publique au développement, associée à la récente crise économique et financière, incite à rechercher des sources de financements complémentaires aux contributions budgétaires pour garantir l'abondement automatique, pérenne et indépendant de la volonté des Etats. On parle de sources de financements « innovants » parce qu'il s'agit de créer des mécanismes inédits pour financer un enjeu, lui aussi, inédit par son ampleur et sa nature. Il est évident que pour mobiliser 100 milliards ou plus, un seul mécanisme ne suffira pas : il faudra un bouquet de solutions.

C'est la raison pour laquelle les organisations de la société civile du Nord et du Sud, fortement engagées en faveur des financements innovants, à travers le Réseau Climat & Développement réunissant 70 ONG francophones qui ont placé les financements-climat au cœur de leur plaidoyer depuis 2010, se sont mobilisées en 2012, pour informer, sensibiliser et mobiliser la société civile et les décideurs francophones en matière de financements innovants – publics et additionnels – pour lutter contre le changement climatique. A la pointe de ce combat, se trouvent des organisations membres du Réseau, comme ENDA ÉNERGIE, Action Climat-France, AMADE-PELCODE du Mali, AFHON du Bénin, Jeunes Volontaires de l'Environnement du Togo et AFPAT du Tchad.



# Cités durables et habitat



Du premier Sommet sur l'Habitat de 1976, à Vancouver, au Sommet Rio+20 sur le développement durable de 2012, les Etats et les grandes associations de villes dans le monde se sont engagés pour une coopération Nord-Sud renforcée, active et efficace, destinée à promouvoir des établissements humains sains, sûrs, inclusifs et productifs. Leurs négociations ont également révélé la difficulté de donner un contenu concret par des financements appropriés aux plans d'action adoptés.

Et quand bien même des institutions comme la Banque mondiale, la BAD ou la BID, et certaines organisations d'intégration régionale, auraient mis à disposition d'importantes ressources pour la réalisation de programmes de développement urbain, force est de reconnaître que ces différents concours finan-

ciers ont surtout profité aux Etats dont la solvabilité est mieux établie que celle des municipalités et des communautés pauvres.

L'un des enjeux les plus forts de cette coopération internationale réside donc, pour ENDA, dans la façon d'acheminer les ressources, en particulier celles mobilisées au titre de subventions non remboursables, là où la pauvreté urbaine est vécue au quotidien.

En outre, les difficultés des pays du Sud à anticiper les effets de la croissance urbaine rapide et à mettre en place des systèmes de planification capables d'intégrer l'incidence des mutations économiques inhérentes à la mondialisation sur les dynamiques sociales et territoriales, les ont placés devant plusieurs défis. Parmi ceux-ci, l'insuffisance du partenariat dans la gouvernance locale, car dans toutes les

démocraties, la politique de décentralisation a permis la création de gouvernements au niveau régional et local. Mais la participation de l'ensemble des protagonistes aux structures décisionnelles, pour faire prendre en considération leurs intérêts et sauvegarder leurs droits respectifs, reste à parfaire. La centralisation des politiques économiques dans de nombreux contextes ne porte naturellement pas les différentes catégories d'acteurs à faire de l'Etat et de son administration leurs principaux interlocuteurs. Aux groupes sociaux les plus démunis, se pose ainsi le problème de la légitimité face à celle des élus politiques, car c'est à l'échelle locale que s'exprime souvent le plus visiblement leur engagement citoyen, à travers la participation aux réunions de quartier ou les mobilisations sociales à but revendicatif.

Pour ENDA, le droit de toute personne au logement adéquat, pour une bonne hygiène de vie et une bonne santé, ayant toujours été jugé prioritaire sur toute autre problématique urbaine, l'équation à résoudre porte, d'une part, sur la définition de nouvelles normes en matière d'aménagement accessibles financièrement par les catégories sociales défavorisées, et d'autre part, sur la reconnaissance de celles-ci dans les projets officiels, comme dans la définition et la reconnaissance de solutions alternatives viables.

### Placer l'accès aux services de base au cœur des politiques de développement urbain

Les Lignes directrices internationales sur la décentralisation et l'accès aux services de base pour tous ont été adoptées par les Etats membres du Conseil d'administration d'ONU-HABITAT, respectivement en 2007 et 2009. La résolution 22/8 du Conseil d'administration d'ONU-HABITAT invite les gouvernements à placer l'accès aux services de base au centre de leurs politiques nationales de développement, avec une attention spéciale pour réduire le manque d'accès aux services pour les pauvres et les groupes marginalisés, et pour renforcer leur cadre légal et institutionnel afin de faciliter les partenariats à tous les niveaux, ainsi que recommandé par les lignes directrices.

La résolution 22/8 demande également à ONU-HABITAT de promouvoir la mise en œuvre des lignes directrices sur l'accès aux services de base de manière complémentaire avec la mise en œuvre des lignes directrices sur la décentralisation et le renforcement des capacités des autorités locales et d'appuyer les gouvernements à adapter ces deux séries de lignes directrices à leur contexte national.

Suite à des demandes d'appui formulées respectivement par le ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité (MATDS) au nom du gouvernement du Burkina Faso, en date

du 3 mars 2011, et par le ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales (MDCL) en date du 13 avril 2011 au nom du gouvernement du Sénégal, les deux pays se sont engagés à adapter ces lignes directrices internationales sur la décentralisation et l'accès aux services de base à leurs contextes nationaux. ONU-HABITAT, en partenariat avec ENDA ECOPOP, apporte un appui technique et méthodologique à ce processus au Burkina Faso et au Sénégal, mais aussi dans cinq (5) autres pays : le Bénin, les Comores, le Laos, le Togo et le Mexique. L'objet général de l'initiative est d'appuyer les pays à conduire le processus d'adaptation des deux jeux de lignes directrices internationales sur la décentralisation et l'accès aux services de base au contexte national respectif du Burkina Faso et du Sénégal. De manière plus spécifique, il s'agit de :

1. formuler un processus clair, réaliste et détaillé pour l'adaptation des deux jeux de lignes directrices au contexte du Sénégal, avec les approches qui seront suivies, les objectifs, les phases, les activités et résultats attendus, les campagnes d'information et le calendrier.
2. Préparer une évaluation consolidée des différences et manques entre le cadre national du Burkina et du Sénégal et les lignes directrices internationales pour chaque secteur, ainsi que des mécanismes et dispositifs relatifs à la planification stratégique intersectorielle aux différents niveaux territoriaux et à l'articulation des responsabilités, des capacités et ressources entre le niveau central et les différents niveaux de décentralisation, en concertation étroite avec les acteurs concernés.
3. Préparer les lignes directrices adaptées au contexte national respectif du Burkina et du Sénégal et les plans d'action s'y rapportant, en couvrant les trois domaines suivants :
  - a) législation et réformes politiques ;
  - b) développement des capacités ;
  - c) suivi et évaluation de la mise en œuvre des lignes directrices adaptées et de l'impact sur l'accès aux services de base pour tous.
4. Capitaliser et partager les enseignements et résultats du processus d'adaptation du Sénégal au cours d'échanges dans les réunions internationales sur la mise en œuvre des lignes directrices ; entre autres au cours du Forum urbain mondial de Naples (Italie) en septembre 2012 et du Sommet Africités qui s'est tenu en décembre 2012, à Dakar (Sénégal).

## Activités menées lors du 6e Sommet AFRICITÉS 2012

La 6e édition du Sommet Africités s'est tenue à Dakar en décembre 2012, avec pour thème : « Construire l'Afrique à partir de ses territoires : quels défis pour les collectivités locales ? » Ce Sommet Africités a accueilli près de 5000 participants représentant tous les protagonistes de la vie locale africaine, ainsi que leurs partenaires des autres régions du monde :

ministres chargés des Collectivités locales et ministres en charge du Développement local durable et de l'Emploi ; autorités locales et élus locaux ; responsables des administrations centrales et locales ; organisations des sociétés civiles, associations et syndicats ; opérateurs économiques des secteurs publics, privés et de l'économie sociale ; autorités traditionnelles ; chercheurs et universitaires ; agences de coopération internationale.



### Lancement de l'Observatoire international de la démocratie participative (OIDP)

En marge des travaux du 6e Sommet des villes d'Afrique (Africités VI), s'est tenu à l'hôtel des Almadies de Dakar, le 07 décembre 2012, la session d'information et de lancement de l'Observatoire international de la démocratie participative (OIDP). Ce lancement a eu lieu en présence de Mme Arame SENE, ministre de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités locales du Sénégal, de M. Alioune BADIANE, directeur du Bureau des projets ONU-HABITAT, de M. Alé LÔ, président de l'Union des associations d'élus locaux du Sénégal, de M. Carles AGUSTI représentant de l'OIDP, de M. Masse LÔ, Secrétaire exécutif d'ENDA Tiers Monde et de M. Bachir KANOUTÉ, Coordonnateur d'ENDA ECOPOP.

Pour rappel, l'Observatoire international a été créé en 2001 et couvre l'Europe et l'Amérique latine. Il a son siège à Barcelone (Espagne) et vise les objectifs majeurs suivants :

- construire un espace commun de partage des expériences de démocratie participative conduisant à plus d'équité et égalité, le renforcement de la citoyenneté et la légitimité des pouvoirs publics ainsi que le renforcement de la confiance des citoyens aux institutions ;
- promouvoir la coopération entre gouvernements locaux pour leur permettre de mieux affronter la mondialisation par le renforcement des institutions et la construction de nouveaux espaces de dialogue, d'échange et de solidarité ;
- approfondir le concept de démocratie participative par le biais de la réflexion, l'analyse et la promotion de projets de recherche et d'appui technique entre les membres de l'OIDP ;
- promouvoir l'application pratique d'expériences de démocratie participative en veillant à ce que la participation constitue un outil privilégié de renforcement de la démocratie et d'encouragement à l'exercice d'une citoyenneté protagoniste dans le débat pour la conception et mise en œuvre des politiques publiques ;
- accompagner les processus démocratiques et Encourager la création de mécanismes, outils et systèmes de suivi et évaluation des expériences de démocratie participative au niveau local permettant de mesurer le niveau de développement et la qualité des expériences.

L'Afrique compte plus de 160 expériences sur 1500 recensées dans le monde, soit le dixième des communes appliquant le budget participatif à l'échelle mondiale. Ont pris part à cette session de lancement de l'OIDP, 155 personnalités venant de 16 pays, essentiellement composées des représentants des ministères en charge de la Décentralisation et du Développement local, des autorités locales élues, des agents municipaux, des responsables d'organisations de la société civile, des universitaires, des chercheurs, des conseillers et facilitateurs en budget participatif et des partenaires techniques et financiers.





Durant toute la semaine, un Salon international d'affaires des collectivités locales (Salon Africités) contigu à l'espace de la conférence a offert à environ 400 exposants dont ENDA (entreprises des secteurs public et privé, institutions publiques et privées, organisations de la société civile et de solidarité internationale, etc.) l'occasion d'exposer les produits, outils, méthodes et expériences, proposés et mis en œuvre au bénéfice des collectivités et des populations locales. C'est aussi en marge de cet événement qu'ENDA RUP et ONU-HABITAT, en partenariat avec le FUNSEN (une plateforme participative des acteurs de l'urbain au Sénégal), la Ville de Dakar et la Ville de Guédiawaye (Sénégal), se sont associés pour convier les autorités de la plupart des pays africains présents au Sommet, le 02 décembre 2012, à Guédiawaye, à la cérémonie de lancement de la campagne « Change ta ville en Afrique ». Marquant le point de départ des campagnes nationales dans le continent, la Campagne « Defar sama dëkk » (« construire ma cité », en wolof) a été l'occasion de rendre plus visible Africités auprès des populations urbaines sénégalaises.

Au-delà des questions techniques, économiques et politiques, cette manifestation a permis d'échanger sur la question de la qualité de vie des habitants et du droit à l'habitat. Ces définitions complexes, mais essentielles, ont renvoyé les participants à l'ensemble des problématiques auxquelles les habitants sont confrontés : l'accès à l'eau, à l'énergie, à un réseau de transport adapté, à des logements de qualité, à l'alimentation, à la santé, l'éducation, la sécurité, à un réseau d'assainissement des eaux usées et de gestion des déchets, à un environnement sain, à un nombre suffisant d'emplois sains et décents, à l'équité sociale, ainsi qu'à des notions plus personnelles telles que le bien-être ou le bonheur. Ces éléments ont été repris dans les dynamiques portées par le concept de Droit à l'habitat. L'événement a aussi permis de créer un espace de dialogue pluriel et multiacteurs, afin d'échanger sur les stratégies de développement local et territorial prenant en compte le changement climatique.

### L'utilisation saine des eaux usées dans l'agriculture urbaine

Le Programme d'utilisation saine des eaux usées dans l'agriculture urbaine vise à valoriser un certain nombre d'acquis scientifiques et technologiques capitalisés par ENDA RUP et l'IFAN de Dakar, son partenaire universitaire. Le système d'épuration des eaux usées par lagunage, dans les stations implantées à Rufisque avec le soutien du CRDI, avait constitué l'essentiel du premier volet de cette initiative. La phase II de ce programme a, par la suite, porté sur l'intégration et l'application des normes de l'OMS, pour la réuti-

lisation des eaux usées et excréta dans l'agriculture urbaine. L'objectif général poursuivi est l'approfondissement des études permettant de réduire les risques sanitaires liés à l'utilisation des eaux usées dans l'agriculture dans la région de Dakar, de manière à respecter les valeurs guides de l'OMS. En aval, les résultats obtenus ont donné lieu à une vulgarisation auprès des professionnels de l'horticulture, pour la prévention des risques de contamination parasitaire des produits maraîchers cultivés avec des eaux résiduaires recyclées. L'enjeu réside à la fois dans la préservation de la santé publique et dans le renforcement de l'économie populaire, en raison des perspectives d'accroissement de l'efficacité de l'agriculture urbaine, grande pourvoyeuse d'emplois.

En 2012, ENDA RUP a renforcé son rôle d'interface entre les milieux de la recherche scientifique et les producteurs en activité dans la ceinture maraîchère de la banlieue dakaroise, dans une série d'interventions qui ont permis :

1. la sensibilisation de plus de 1000 jeunes maraîchers de la zone des Niayes de Dakar, aux risques de contamination des légumes produits avec des eaux usées ;
2. la formation aux méthodes d'irrigation compatibles avec ce procédé cultural ;
3. la tenue de séances de formation de terrain dans les périmètres maraîchers, avec des vendeuses de légumes et des ménages dans les quartiers, en vue de susciter un changement de comportements, de vulgariser les moyens individuels de protection (cache-nez) auprès des producteurs pour une minimisation des risques sanitaires et environnementaux des eaux recyclées et une contribution au renforcement de la santé publique ;
4. l'amélioration de la communication entre les acteurs de la filière horticole.

La panoplie d'actions ainsi engagées procède de la gestion intégrée des ressources en eau, un concept nouveau dont ENDA RUP fait la promotion dans les milieux de décideurs et auprès des acteurs. C'est ce qui lui a valu de réelles satisfactions auprès des autorités de la Ville de Dakar qui, en 2012, a mis en service l'utilisation saine des eaux usées dans les Niayes de Pikine et de la Patte-d'oie. La formation en gestion organisationnelle, délivrée par ENDA RUP, a permis une réelle connaissance des activités et le rôle des producteurs, dans la démarche des affaires, le devoir de rendre compte à ses pairs, les efforts de levée de fonds, le Making Sense et le marketing social, la formalisation des activités productives et commerciales, la tenue des comptes et le bilan financier, le compte d'exploitation prévisionnel, la relation avec les structures étatiques d'encadrement et les collectivités locales.

# Eau et assainissement



Face à l'explosion urbaine au Sud et ses impacts, souvent négatifs, sur les communautés et les économies, les acteurs sont confrontés à une tendance vers un certain appauvrissement des politiques urbaines dont les effets les plus significatifs se traduisent par un accès de plus en plus difficile à l'eau potable et à l'assainissement.

Dans les cinquante prochaines années, jusqu'à deux tiers de l'humanité vivront dans les villes. A ce défi majeur d'améliorer l'accès aux équipements de base (eau potable, assainissement, structures sanitaires, etc.) et d'atteindre un niveau de développement humain acceptable, de moins en moins de réponses adéquates sont aujourd'hui apportées dans les villes du Sud. ENDA, grâce à ses partenariats et expériences diversifiés en Amérique latine, en Asie et en Afrique, continue de mettre en œuvre différentes initiatives d'appui aux collectivités locales, destinées à améliorer l'accès aux services sociaux de base, mais à travers une approche faisant la promotion des économies locales et communautaires.

L'accès des populations et communautés de base aux équipements hydrauliques et aux ressources hydriques, doit aussi être analysé dans une perspective de qualité et de durabilité du service offert. C'est pour cela qu'ENDA a très tôt inscrit son action

dans une optique de mise à la disposition des communes et des communautés urbaines, d'un ensemble d'outils pratiques d'appui à la maîtrise d'ouvrage communautaire qui leur permettent d'assurer la gestion durable et l'amélioration continue de la qualité du service offert par les équipements mis en place.

## **Pour une gestion communautaire de l'eau et des écosystèmes aquatiques de Bogotá**

ENDA COLOMBIE, basé à Bogotá (Colombie), a fait le pari de la défense de la gestion communautaire de l'eau et des écosystèmes stratégiques de la capitale colombienne. Son action pour le renforcement des initiatives communautaires de gestion de l'eau fait partie de sa proposition globale pour une gestion communautaire du bien public. C'est ainsi qu'en partenariat avec les autorités de la ville et d'autres acteurs de la société civile, ENDA COLOMBIE a contribué à la mise en place de l'Observatoire eau et ville dont la principale proposition est une systématisation et une divulgation de l'information scientifique, afin d'assurer le suivi des politiques publiques sur le thème des ressources hydriques. L'observatoire contribue ainsi au renforcement des initiatives communautaires de gestion de l'eau par le biais de la consultation, la divulgation et le soutien à la fabri-

cation des aqueducs communautaires. En 2012, ENDA COLOMBIE a poursuivi son action dans le processus de renforcement des capacités dans la gestion des aqueducs communautaires de la ville de Bogotá, particulièrement dans la localité d'Usme. Ce processus a été achevé grâce à un travail d'intervention et d'accompagnement permanent des communautés de la zone d'Usme, à Chiguaza, Soches et Destino. Un travail antérieur avait permis, grâce à l'appui offert à chacune des quatre communautés gérant un des aqueducs, l'organisation de quatre ateliers de sensibilisation et de reconnaissance de la situation actuelle des aqueducs communautaires de la ville de Bogotá. Les jeunes formés ont ainsi réussi à impliquer plus de 200 familles d'utilisateurs des aqueducs de la zone. Il est à préciser que le processus de renforcement social et environnemental a été achevé grâce aux membres des associations du Conseil d'administration des aqueducs et aux membres de la communauté des usagers.

Un processus de capitalisation a permis à ENDA COLOMBIE d'élaborer et de diffuser un document qui comprend la « Description et l'analyse générale du cadre normatif des ressources hydriques en Colombie », la « Reconstruction de la mémoire historique des aqueducs communautaires » et la « Description du processus de renforcement développé avec les aqueducs de la localité d'Usme ».

Cette capitalisation est importante à plus d'un titre, car la révision du cadre normatif des ressources hydriques de Colombie a permis d'identifier de manière générale la méconnaissance et la non-reconnaissance juridique du travail réalisé par les communautés des aqueducs communautaires. Les pouvoirs publics colombiens n'ont pas toujours veillé à l'application de la loi 99 de 1974, qui stipule que l'Etat doit fournir un appui à toute personne qui revêt la fonction de protecteur de l'environnement et de prestataire d'un service public. Les aqueducs communautaires fournissent un service d'accès à l'eau à des groupes vulnérables de la population, comme les petits groupes de moins de 200 usagers dans le cas d'Usme. Des communautés qui quotidiennement cherchent à récupérer, protéger, surveiller les aires de vie de Bogotá, mais également, ce sont les plus distantes des processus d'appui et de partage des ressources hydriques.

### **Pallier la faible progression du taux d'accès à l'eau en milieu rural et périurbain**

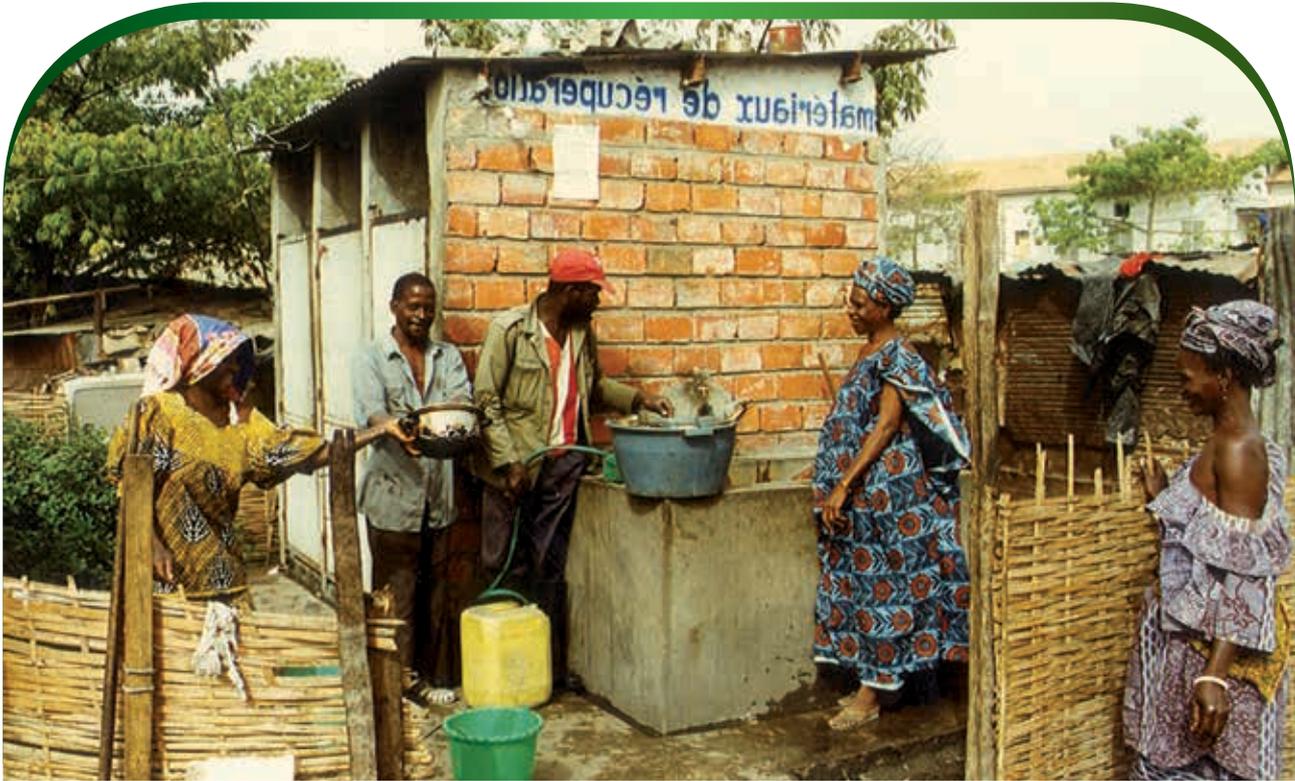
Les chiffres annoncés par certains partenaires au développement et le Programme eau potable et assainissement du millénaire (PEPAM) au Sénégal montrent une progression annuelle du taux d'accès, tant en milieu urbain que rural. Ils semblent accréditer l'idée selon laquelle le scénario dressé par les pouvoirs publics est trop optimiste quant à l'atteinte des OMD dans ce secteur à l'horizon 2015. Et c'est pour pallier les

nombreuses difficultés dans l'accès à l'eau potable et à l'assainissement qu'ENDA EAU POPULAIRE a jugé utile de renforcer son partenariat, à l'œuvre depuis plusieurs années déjà, avec l'ONG américaine RTI. Une approche citoyenne est prônée par ENDA EAU POPULAIRE et ses partenaires, à travers une action éducative et formative marquée par : 1) l'émergence de nouveaux acteurs capables de promouvoir les changements voulus par la communauté et faciliter leur application ; 2) l'existence d'une vie associative mieux organisée avec des groupements et fédérations de groupements plus entreprenants ; 3) l'organisation des jeunes et des femmes qui constituent les principaux vecteurs de changements et d'appropriation ; 4) la politique de décentralisation qui est un véritable enjeu pour le développement.

Ces activités communes ont été poursuivies en 2012, à travers le Sous-programme USAID/PEPAM, pour la résorption des inégalités notées dans l'accès à l'eau potable au Sénégal, avec pour principaux enjeux :

- la levée des contraintes liées à l'accès à une eau potable et abondante pour tous ;
- l'utilisation de l'eau comme support essentiel aux initiatives communautaires de lutte contre la pauvreté en milieu rural ;
- la mise en place des réseaux de solidarités locales pour faciliter l'accès à l'eau aux plus démunis ;
- la transformation des bénéficiaires en acteurs de développement capables de s'approprier les projets et les démultiplier.





Les buts visés par le Projet villageois Eau, Assainissement et Hygiène (PROVEAH) -mis en œuvre dans les villes de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda- ne consistent pas seulement à améliorer l'accès à l'eau, mais également à renforcer la gouvernance participative des services du secteur, à accroître la demande pour les services et produits d'eau, d'assainissement et d'hygiène durables, et à renforcer les capacités des petits fournisseurs de services locaux, du secteur privé et des associations d'usagers. Pour ce faire, il a fallu construire et réhabiliter des infrastructures d'eau et d'assainissement existantes dans ces trois localités, en utilisant les prestataires de services locaux.

ENDA EAU POPULAIRE étant le principal partenaire du Sous-programme USAID/PEPAM, il doit, au titre de structure faîtière, coordonner les activités de toutes les ONG et autres associations opérant dans la région naturelle de Casamance, tout en apportant son appui technique et logistique aux autres partenaires identifiés tout au long des activités de mise en œuvre. Ainsi, au terme des interventions menées en zones urbaines et périurbaines durant tout le projet, entre 2011 et 2013 :

- dans le sous-secteur Eau, plus de 77 000 personnes, dans les zones ciblées, auront accès à l'eau potable dès la 2e année d'activité ;
- dans le sous-secteur Assainissement, plus de 57 500 personnes des zones ciblées auront accès à des infrastructures sanitaires améliorées ;
- dans la ligne de la formation des entreprises et des artisans du secteur, 25 foreurs manuels ont déjà été formés en techniques de forage

manuel ; deux ateliers ont été organisés en techniques de fabrication de pompes et d'outils de forage manuel, et 30 maçons ont été formés en techniques de construction de latrines familiales ;

- dans la dynamisation de l'économie locale, au moins 30 associations d'usagers de l'eau, trois microentreprises et OCB ont bénéficié de l'assistance du programme.

Ces résultats encourageants ont renforcé la détermination d'ENDA EAU POPULAIRE, notamment dans l'expérimentation et la mise en œuvre du concept d'Assainissement total piloté par les communautés (ATPC), dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda, avec pour objectif de contribuer à la réduction des maladies diarrhéiques par l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'eau et de l'environnement, dans les zones rurales enclavées. L'initiative qui sera mise en œuvre en 2012 et 2013, devrait permettre à des communautés pauvres et dépourvues d'infrastructures rurales d'accéder à des systèmes d'eau potable et de mettre fin au péril fécal dû à l'absence totale de latrines dans 36 villages reculés, non desservis par un programme d'assainissement.

Le Projet d'ATPC vise principalement à susciter un changement dans le comportement sanitaire, passant par un processus de sensibilisation sociale, stimulé par des facilitateurs à l'intérieur ou à l'extérieur de la communauté. Un accent particulier est mis sur l'accès à l'eau potable au sens où un assainissement adéquat nécessite un accès optimal à des sources d'eau. La construction ou la réhabilitation des points d'eau potable permettra ainsi de favoriser les conditions

d'accès à des services d'assainissement adéquats et durables. Sous ce rapport, le projet mettra un accent particulier sur l'installation de points d'eau potable et la réalisation de latrines tout en assurant la promotion des bons comportements hygiéniques, notamment l'arrêt de la défécation à l'air libre dans

les communautés rurales défavorisées, telles que les populations de la communauté rurale de Badion (région de Kolda). Au total, 18 villages seront ciblés chaque année, soit un nombre total de 36 villages, durant les deux années du programme, avec un taux d'exécution de 6 villages tous les 4 mois.



### **Renforcer le Réseau africain de la société civile sur l'eau et l'assainissement**

Le Réseau africain de la société civile sur l'Eau et l'Assainissement (ANEW) est un réseau d'organisations de la société civile, constitué il y a une dizaine d'années à Addis-Abeba, en marge de la conférence des ministres africains en charge de l'Eau et de l'Assainissement. Il est engagé dans la gestion durable de l'eau et des installations sanitaires. ENDA RUP en assure la coordination sous-régionale et reste en même temps un des cinq points focaux régionaux pour l'Afrique. Le rôle des membres de ce réseau est de veiller au respect des engagements internationaux souscrits par les pays en ce qui concerne l'eau et l'assainissement, d'influer sur la définition des priorités et sur la prise en compte des pauvres dans les politiques nationales.

C'est dans cette orientation que s'inscrivent les initiatives d'ENDA RUP menées en 2012 dans l'organisation de dialogues politiques au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Nigéria et au Sénégal, entre les décideurs, les techniciens et la société civile, au sujet de l'eau et de l'assainissement. Ces actions ont été menées à travers l'exécution de projets locaux et des activités de lobbying au sein de coalitions d'ONG, lors des rencontres internationales sur l'eau et l'assainissement (6e Forum mondial de l'Eau, Marseille 2012). Pour le compte d'ANEW, ENDA RUP a également appuyé les organisations de la société civile dans l'analyse des politiques publiques sectorielles afin qu'elles soient à même de mesurer le degré de prise en compte des besoins des groupes défavorisés.

# Gestion des déchets



La gestion des déchets solides municipaux permet, à elle seule, de faire un examen critique de la gouvernance urbaine, eu égard à la complexité de cette problématique, autant sur le plan social qu'environnemental et politique. Evoquer la gestion des déchets, c'est faire allusion à un processus complexe intégrant à la fois les sources de production, les systèmes de traitement et les formes d'organisations sociales autour de la récupération et du recyclage des déchets. Autant de questions directement liées aux différentes formes de gouvernance qui sont à l'œuvre dans chaque ville du Sud, et qui restent fortement justiciables de leurs échecs et de leurs réussites. Car face à l'augmentation des charges de gestion pour les collectivités locales qui en ont la responsabilité, plusieurs questions viennent à l'esprit : comment contribuer efficacement au réemploi et à la valorisation des encombrants ? Comment garantir des conditions de développement durable de filières de récupération et de recyclage gérées par des structures de l'économie sociale et solidaire.

C'est conscient de ces enjeux, qu'ENDA a cherché à répondre à ces questions en œuvrant à la mise en place, dans les quartiers défavorisés, de systèmes alternatifs de gestion des déchets fondés sur l'auto-organisation des populations, dans une perspective d'amélioration notable du cadre de vie. Pour ce faire, deux aspects

doivent être rigoureusement planifiés et faire l'objet d'un suivi constant. Il s'agit de la sensibilisation des populations sur les modalités pratiques de précollecte dans les quartiers et leur encadrement dans le développement des activités de récupération ou de recyclage. Ce sont ces deux aspects qui singularisent le plus les actions menées par ENDA à travers le monde, illustrant une fois de plus le caractère systémique de la gestion des déchets solides.

## Partenariats pour une gestion intercommunale des déchets solides municipaux

Dans le contexte de sa mission visant la préservation de l'environnement, ENDA MAGHREB, basé à Rabat (Maroc), œuvre, depuis plusieurs années, pour la mise en place de systèmes de gestion intégrée et durable des déchets solides municipaux à l'échelle de petites et moyennes collectivités du Maroc. Ce champ d'action se traduit concrètement par l'appui à la création et à la mise en place de dispositifs alternatifs de traitement qui, tout en apportant une réponse adaptée au problème de la mise en décharge sauvage et de la prolifération des points noirs, offrent un terrain particulièrement propice au développement des filières de recyclage des matières non organiques (papier, carton, verre, etc.) et de valorisation de la fraction organique

de ces déchets. Ces dispositifs matérialisent, de façon concrète, les fondements et les principes d'une gestion intégrée et durable des déchets solides adaptée au contexte marocain et basée sur une diversification des options avec un mode de gestion qui combine la prévention, la réutilisation et la valorisation, le recyclage et la mise en décharge contrôlée.

Plusieurs communes au Maroc ont été concernées par la mise en place de ces dispositifs. Dans un esprit d'évolution, le présent projet a été initié dans le but de mettre en place, suivant une expérience pilote et innovante au Maroc, une gestion intercommunale des déchets solides municipaux, en associant, de manière complémentaire, les communes de Missouri et Outat El Haj. Le projet se structure en deux volets :

**Volet 1** : la mise en place technique de la gestion intercommunale des déchets solides municipaux des communes de Missouri et Outat El Haj. A cet égard, les réalisations du projet, en 2012, ont porté sur :

1. l'organisation du transfert des déchets d'Outat El Haj vers le Centre de co-traitement à travers l'aménagement d'un centre de transfert des déchets ;
2. le réaménagement et le renforcement des capacités du Centre de co-traitement des déchets de Missouri en vue de faire face au gisement attendu. Cela s'est concrétisé par :
  - l'optimisation et la combinaison entre plusieurs procédés de traitement des déchets (récupération et recyclage de matières telles que le verre, le plastique et le papier/carton, valorisation par compostage de la fraction organique et enfouissement contrôlé des déchets ultimes), ainsi que la programmation d'opérations et de techniques facilitant leur écoulement (nettoyement et broyage, conditionnement) ;
  - le renforcement des infrastructures du centre de co-traitement qui s'est traduit par la mise à niveau des infrastructures existantes et par la réalisation de nouveaux aménagements appropriés (tables de tri, aire de fermentation, aire de maturation, atelier de tamisage du compost, atelier de prétraitement des matières recyclables, aire de stockage du compost mûr et des matières recyclables, aire d'enfouissement des refus) ;
  - le renforcement des équipements du centre par l'acquisition d'un tamiseur de compost, de matériel de conditionnement du papier et du carton, d'équipements de prétraitement du plastique, d'une andaineuse-retourneuse,



d'équipements de transport, de maniement des déchets et de protection des ouvriers, de matériels de suivi des opérations et d'équipements informatiques et bureautiques ;

**Volet 2** : l'accompagnement et l'encadrement de la gestion intercommunale des déchets solides municipaux des communes de Missouri et Outat El Haj. Afin de garantir la réussite de cette expérience de gestion



intercommunale des déchets solides municipaux des communes de Missour et d'Outat El Haj, l'année 2012 a vu la concrétisation des activités suivantes :

1. appui à la planification des opérations facilitatrices d'une gestion intercommunale : redéfinition concertée avec les communes concernées des schémas de collecte ; planification collective et coordonnée des moyens ;
2. mise en place d'une commission technique intercommunale de planification ;
2. accompagnement sur le plan de la gestion, avec la définition des modalités de fonctionnement d'une gestion intercommunale, l'élaboration d'un cahier des charges et d'une convention pour la gestion du centre ainsi que la création et l'encadrement d'une instance de pilotage.



### Projet IWPAR : inclusion et protection sociale des récupérateurs et recycleurs de déchets

ENDA appuie depuis plus de 30 ans l'organisation de systèmes de précollecte, de tri et de recyclage des déchets participatifs, à moindre coût et créateurs d'emplois en Colombie, au Vietnam, à Madagascar, au Maroc, au Sénégal et en Ethiopie, et fait la promotion de l'intégration des acteurs populaires par les collectivités locales dans la gestion des déchets municipaux. Son approche de la gestion des déchets urbains se veut intégrée en couvrant tous les aspects du développement durable : l'environnement (protection des écosystèmes, éducation à l'environnement, réduction des déchets, technologies environnementales appropriées), le social et le culturel (droits des personnes, amélioration de l'habitat, accès aux services sociaux de base, protection sociale, gouvernance locale-participation-cohésion, représentations, gestion des conflits) et l'économique (des filières et services générateurs de revenus, précollecte, tri, recyclage, agriculture urbaine, gestion espaces verts, propreté).

Le projet IWPAR (Informal Waste Pickers And Recyclers) est mis en place de 2011 à 2013 par ENDA EUROPE et ses partenaires ENDA OCEAN INDIEN, ENDA COLOMBIE, ENDA ETHIOPIE et ENDA VIETNAM. Ce projet qui doit durer trois ans est cofinancé par la Commission européenne, la Fondation RAJA, CDC Développement Solidaire, le ministère allemand de la Recherche et de l'Education, Genève Tiers Monde et la Fundación Familia.

Il a pour but de promouvoir la protection et l'inclusion sociales des ramasseurs et recycleurs populaires de déchets en Colombie, en Ethiopie, à Madagascar et au Vietnam. Les « IWPAR » sont connus sous le nom de récupérateurs, ramasseurs, recycleurs, chiffonniers, *catadores*, *recicladores* en Amérique latine, Waste Pickers dans les pays anglophones, etc. Le projet vise à sortir ces travailleurs informels de la marginalité, les sécuriser dans leurs conditions de travail, renforcer leurs capacités organisationnelles, les valoriser dans leur profession, et leur donner accès à une protection sociale adéquate et durable.

Dans les différents sites de mise en œuvre que sont Addis-Abeba (Ethiopie), Hô-Chi-Minh-Ville (Vietnam), Antananarivo (Madagascar) et Bogotá (Colombie), plusieurs études sont en cours de réalisation à travers le projet IWPAR :

1. sur les statuts, les conditions de travail et l'accès à la protection sociale pour les IWPAR ;
2. sur le système d'offre de protection sociale à titre formel et à base communautaire dans chaque contexte, le principal risque de santé et la détermination des formes les plus appropriées d'accès à la protection sociale pour les IWPAR ;
3. sur l'identification des sources stables, légales et sécurisées de matériaux recyclables en plus de partenaires commerciaux pour la revente de matériaux recyclables ou recyclés, et l'ouverture de négociations avec les acteurs privés et publics.

L'équipe du projet a tenu son atelier annuel à Addis-Abeba (Ethiopie) en avril 2012 et a pu notamment visiter le *Minalesh Tera*, marché aux produits recyclables de la ville, et définir les termes de référence de l'étude sur l'accès à la protection sociale dans les 4 pays, qui sera publiée en 2013.

## Business plan pour la restructuration de la filière de récupération des déchets

La mise en place d'un projet pilote dans deux quartiers de Rabat, en vue de la réalisation d'un business plan pour la structuration de la filière informelle de récupération-tri des déchets par les récupérateurs, s'inscrit dans le projet de Gestion optimisée des déchets en Méditerranée (GODEM). Dans sa composante Maroc, le projet GODEM vise l'organisation de la filière du tri sélectif sur la base d'un diagnostic d'état des lieux et de l'étude de structuration de cette filière, par la mise en place d'un projet pilote dans la ville de Rabat. Il s'intéresse à la filière de « récupération-tri » des déchets par les récupérateurs ambulants dans les quartiers Agdal et Hay Riad, et cherche à doter ce secteur d'un cadre législatif et de moyens techniques et humains inhérents à sa promotion.

Le projet GODEM est porté par la Région de Bruxelles Capitale et bénéficie du soutien de la Commission européenne. Il vise à créer un réseau d'échanges d'informations et d'expériences entre Autorités Locales et Autorités Régionales (AL/AR) en matière de gestion durable et optimisée des déchets, tout en leur donnant un contenu concret. Il s'appuie sur les conclusions de MED'ACT et MED-PACT (programmes européens précédents). Les objectifs spécifiques du GODEM sont :

- d'améliorer les capacités des autorités locales ou régionales en matière de bonne gouvernance et de gestion optimisée et durable des déchets ;
- de mettre en œuvre des projets pilotes concrets en utilisant une approche participative et intégrée ;
- de jeter les bases d'un réseau d'échanges d'informations et d'expériences en matière de déchets en tenant compte des expériences européennes ; de la spécificité du bassin méditerranéen ; en favorisant les échanges Nord-Sud et Sud-Sud ; et en veillant à l'adéquation avec le cadre et les autorités au niveau national.

En tant qu'ONG internationale du Sud, disposant d'une expérience notable en matière de gestion des déchets solides au Royaume du Maroc, ENDA MAGHREB s'est investi dans ce projet, en contribuant à doter le secteur informel de récupération des déchets d'un cadre légal. Concrètement, il s'agit de l'établissement d'une méthodologie pertinente qui va guider l'état d'avancement de ce projet ; l'assistance dans l'analyse de la situation, à travers l'étude des déchets recyclables et le benchmarking pour s'inspirer des expériences réussies d'autres pays ; le développement d'un plan d'action réglementaire et technique dans les deux quartiers pilotes (Agdal et Hay Riad), notamment sur les aspects organisationnels et de gouvernance ; le développement d'une stratégie de communication

qui cible l'ensemble des acteurs intervenant dans la chaîne de récupération et de recyclage des déchets.

La méthodologie adoptée s'est voulue à la fois intégrée et prospective. A partir d'une analyse de la situation globale qui entoure la filière de « récupération-tri » des déchets par les récupérateurs ambulants de la ville de Rabat et spécifiquement dans les deux quartiers ciblés, elle a cherché à dresser les traits d'un système d'organisation de la filière du tri sélectif et recyclage et des modalités de son intégration dans le système de gestion de la ville. Ainsi, le travail s'est déroulé en quatre temps :

**1. Etude du système existant et diagnostic de la situation.** Ce volet s'est concrétisé à travers les étapes suivantes :

- la caractérisation quantitative et qualitative et l'estimation du potentiel des déchets recyclables et récupérables dans les deux quartiers ;
- l'étude des potentialités économiques des déchets ;
- l'analyse du système de collecte à partir de moyens humains, financiers et matériels alloués ;
- la détermination des problèmes de la filière « récupération-tri » des déchets par les récupérateurs, et l'identification de leurs besoins ;
- l'étude du contexte institutionnel et réglementaire ;
- l'établissement d'un benchmark avec la situation existante dans d'autres pays ;
- l'identification des acteurs cibles dans la stratégie de communication.

**2. Analyse des possibilités à travers :**

- la réflexion sur les chances de reconnaissance juridique du métier du récupérateur ;
- l'étude et la justification des différentes possibilités d'organisation et de structuration des récupérateurs ambulants ;
- l'étude du marché : établissement des scénaris pour la détermination d'un local adapté au stockage, au tri et au conditionnement des déchets collectés ; détermination de la zone de chalandise ; étude de l'implantation de la concurrence ;
- la détermination des moyens de management : moyens commerciaux, moyens de production, moyens humains, moyens administratifs.

**3. Recherche d'adhésion et d'acceptabilité sociale à travers l'organisation des séances de sensibilisation des récupérateurs à l'importance du regroupement dans une structure organisée.**

**4. Elaboration d'un plan de développement et propositions pour l'opérationnalisation des résultats de l'étude.**

# Santé communautaire et prévention



Les initiatives de santé communautaire sont devenues de plus en plus incontournables dans les stratégies de lutte contre la pauvreté. Durant ces dix dernières années, plusieurs entités d'ENDA à travers le monde se sont développées, exclusivement ou en partie, à travers des projets destinés à faciliter l'accès des couches défavorisées de la population aux services de santé. La pandémie du VIH/Sida et la relative impuissance des autorités sanitaires de nombre de pays du Sud à offrir à leurs malades des moyens thérapeutiques efficaces et adaptés, ont poussé ENDA à renforcer l'action qu'il mène en faveur de la prévention et de l'accompagnement social des personnes infectées, depuis vingt-cinq ans déjà.

Ces interventions qui allient prévention, recherche-action, plaidoyer, formation, sensibilisation, assistance psychosociale et soins alternatifs gratuits, dans une perspective de développement communautaire, ont souvent eu l'avantage de mettre en avant des méthodes participatives permettant leur appropriation par les populations bénéficiaires. Les différents projets, mis en œuvre par ENDA en 2012, peuvent ainsi être distingués entre les actions de lutte contre le VIH/sida et le développement de l'utilisation des plantes médi-

cinales et le renforcement des systèmes de soins alternatifs destinés à élargir la couverture sanitaire à des zones et à des populations déshéritées.

## Frontières et vulnérabilités au VIH/sida en Afrique de l'Ouest

ENDA SANTE, basé à Dakar (Sénégal), met en œuvre le projet Frontières et Vulnérabilités au VIH/sida en Afrique de l'Ouest (FEVE), qui intervient dans 8 des 15 pays de la CEDEAO. Il permet de contribuer à l'atteinte des objectifs pour une réduction de l'impact du VIH/sida et une amélioration des indicateurs globaux de santé au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso, au Cap-Vert, en Gambie, en Guinée-Bissau, en Guinée et au Niger. Ces pays totalisent le quart de la population ouest-africaine et même s'ils entretiennent entre eux d'étroites relations (économiques, commerciales, etc.), présentent néanmoins des situations très différentes face à l'épidémie du VIH/sida.

Le projet FEVE est financé, depuis sa première phase (2008-2010), par le ministère des Affaires étrangères du Luxembourg. Dans sa seconde phase (2011-2015), il est mis en œuvre en partenariat avec Fraternité

Médicale Guinée (FMG), ENDA BISSAU, Morabi, Verdefam, ENDA MALI, Association African Solidarité (AAS), Network of AIDS Service Organizations (NASO), Mieux Vivre avec le Sida (MVS), Espoir-

Niger, Soutien aux ONG Empowerment-Stratégies de développement (SongEs) et la Croix-Rouge cap-verdienne.

## Les pays et régions d'intervention du projet FEVE en Afrique de l'Ouest

Au **Burkina Faso** : Bobo Dioulasso, Ouagadougou

Au **Cap-Vert** : Santiago, Sao Vicente, Sal.

En **Gambie** : Sérékunda-Banjul, Soma, Farafégnè.

En **Guinée** : Conakry, Fria, Tanéné, Kamsar, Saréboïdo.

En **Guinée-Bissau** : Bissau, Cacheu, Gabu, Quinara, Bubaque.

Au **Mali** : Bamako, Kayes, Sikasso, Mopti.

Au **Niger** : Niamey, Dosso, Tilabéry.

Au **Sénégal** : Dakar, Mbour et Ziguinchor

Les bénéficiaires du projet sont : les travailleuses du sexe (TS), les hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes (MSM), les partenaires sexuels (PS) des TS, les personnes vivant avec le VIH (PPVIH), les groupes mobiles (routiers, vendeuses ambulantes, etc.), les structures sanitaires, les organisations non gouvernementales, les organisations communautaires de base (OCB) et les associations, les jeunes, les orphelins et enfants vulnérables (OEV).



Le projet FEVE intervient dans les zones transfrontalières à forte mobilité et à forte concentration de populations, souvent caractérisées par une insuffisance voire une absence d'infrastructures sanitaires et de services de santé de qualité. Au cours de l'année 2012, malgré des contextes peu favorables, les réalisations du projet FEVE dans les pays d'intervention ont été satisfaisantes, avec comme principaux résultats :

**1. en matière de renforcement des capacités** : plus de 130 agents de santé ont été formés sur les IST/VIH, la santé reproductive et la co-infection tuberculose/VIH (TB/VIH) ; FEVE-Guinée a formé, en plus des 04 OCB de Sambaïlo ; 06 prestataires de santé à Saréboïdo sur la prise en charge des personnes vivant avec le VIH (PPVIH) ; FEVE-Sénégal a contribué à la formation de 75 prestataires de santé sur la prise

en charge des IST, l'intégration TB/VIH et l'observance aux traitements antirétroviraux (ARV) ont été tenues dans les zones d'intervention : 04 ateliers de formation de pairs éducateurs ont permis de former 88 personnes dont 40 pairs éducateurs TS/Petits amis et 48 relais facilitateurs ; 15 et 20 agents de santé ont été formés respectivement au Burkina Faso et au Mali sur la prise en charge des IST et le VIH ; FEVE-Guinée-Bissau a davantage mis l'accent sur la formation des techniciens d'ENDA BISSAU aux thématiques du projet ; au Niger, le projet a contribué au renforcement des capacités de 30 agents de santé, à Dosso et Tilla-béry, et de 30 membres d'OCB ; et FEVE-Gambie a formé 30 agents de santé et 25 membres d'OCB sur la prévention et la prise en charge des IST/VIH dans un contexte de vulnérabilité transfrontalière ;

## 2. en matière de prévention et de prise en charge médicale et psychosociale :

- **en Guinée-Conakry**, la contribution à la prise en charge médicale des TS est importante, avec 2560 travailleuses du sexe (TS), soit 1668 suivies à Conakry, 55 à Tanéné, 505 à Fria, et 312 à Kamsar ; la prise en charge médicale en stratégie mobile a donné lieu à 30 cliniques mobil qui ont permis de réaliser 618 consultations, soit 227 nouvelles PS consultées et 391 consultations de PS revenues : en stratégie fixes, un total de 2560 consultations, soit 736 nouvelles PS consultées et 1529 consultations de PS revenues pour le suivi ;
- **au Sénégal** : 120 activités de prévention de proximité ont été réalisées, en direction de 662 TS et partenaires sexuels, 339 MSM et 190 personnes des groupes mobiles ; en matière de prise en charge médicale : 129 MSM ont bénéficié d'un appui à la prise en charge ; 57 OEV ont également bénéficié de la prise en charge médicale dans les structures sanitaires partenaires ; 703 appuis à la prise en charge médicale réalisés en faveur des PVVIH ; 1719 visites de suivi ont été effectuées pour les TS au cours de 203 sorties cliniques réalisées ; 1478 visites de suivi des TS ont été effectuées dans les structures fixes ;
- **au Mali** : pour les TS, 398 causeries ont été réalisées et 61 causeries pour les HSH sur les IST, le VIH et le SIDA, le dépistage, l'accès aux soins et la promotion du préservatif ont été organisées ; ces différentes activités ont permis d'atteindre 4597 TS et 393 MSM dans les différentes zones d'intervention du projet; les activités de dépistage ont été réalisées pour l'essentiel auprès des groupes les plus vulnérables, tels que les TS, les MSM et les filles de la rue ; 1179 personnes ont été dépistées chez l'ensemble des groupes cibles du projet ;
- **au Cap-Vert** : la prise en charge des groupes vulnérables a été effectuée en stratégies fixe et mobile : avec 225 sorties de la clinique mobile dans les îles de Santiago qui ont permis la prise en charge médicale de 532 personnes parmi lesquelles 302 TS, 165 usagers de drogues (UD) et 65 PVVIH ; en stratégie fixe, effectuée principalement sur l'île de Sao Vicente, 196 personnes ont été prises en charge parmi lesquelles 60 TS 51 UD et 85 PVVIH ; soit au total, 201 cas d'IST pris en charge chez les TS ; pour les activités psychosociales, le projet a réalisé 386 prises en charge psychologiques ;
- **en Guinée-Bissau** : en matière de prévention, plus de 2 000 TS, 1 388 Clients TS et 522 MSM ont été touchés lors des activités de sensibilisation ; plus de 2 300 TS ont bénéficié de conseils pré et post-tests au cours des activités de CDV ; en stratégie mobile, 540 cas d'IST ont été diagnostiqués chez les TS et 291 TS ont été traitées ; dans la prise en charge médicale et psychosociale des PVVIH, 4193 PVVIH en ont bénéficié au cours des séances de groupes de paroles ; 72 PVVIH ont été mises sous traitement et 230 ont bénéficié d'un appui à la prise en charge médicale (traitement anti IO, ARV, analyses biologiques etc.) ;
- **au Burkina Faso** ; en matière de prévention, la sensibilisation a permis de toucher 4239 personnes mobiles, 390 MSM et 8028 TS ; des tests de dépistage du VIH chez 1169 personnes ; l'appui aux personnes vulnérables avec la subvention de 358 ordonnances médicales et 897 bilans biologiques ;
- **au Niger** : le projet a réalisé 80 activités de sensibilisation à travers la paire-éducation auprès de 372 MSM et 234 TS ; le dépistage en stratégie fixe, réalisé au Centre de dépistage anonyme et volontaire de MVS (CEDAV), a permis de toucher les groupes cibles du projet, à savoir les PS et leurs partenaires, et les groupes mobiles ; en prise en charge médicale, 162 PVVIH ont bénéficié d'une prise en charge médicale (traitement des infections opportunistes et autres consultations de routine) au niveau du centre de prise en charge de MVS (CEDAV) et parmi ces 162 PVVIH, 75 ont été mis sous ARV ;
- **en Gambie** : en matière de prévention, le projet a confectionné des panneaux comportant des messages de sensibilisation sur le VIH ; 97 230 préservatifs ont été distribués auprès des TS et des MSM, et le dépistage VIH a été réalisé à travers 36 activités de CDV, mais également par une campagne transfrontalière dans la ville de Farafenni ; le projet a mené, en collaboration avec l'ONUSIDA, une recherche sur la séroprévalence et les comportements à risque auprès des groupes vulnérables au VIH.

## Amélioration du cadre juridique lié au VIH/sida en Afrique de l'Ouest et du Centre

ENDA SANTE met en œuvre, conjointement avec OSIWA et ONUSIDA, le projet *Amélioration du cadre juridique lié au VIH/sida en Afrique de l'Ouest et du Centre*. L'initiative a pour objectif principal de faciliter, au niveau régional, le développement d'une dynamique mettant en relief les défis et les étapes à prendre en compte dans les processus législatifs en matière de VIH/sida. Elle cherche aussi, par ce biais, à poser les bases d'un réseau régional soutenant le plaidoyer, afin de favoriser l'adoption ou la révision de nouvelles législations plus protectrices dans le domaine du VIH.

Au cours de la première année, l'accent a été mis sur le plaidoyer avec la tenue de consultations nationales au Sénégal, au Mali, au Ghana et au Liberia suivie de la mise en place d'une plateforme nationale dans ces pays pour un suivi des recommandations formulées. En 2012, l'accent a été mis sur la recherche, afin de permettre, d'une part, un meilleur aperçu global de la situation juridique de la région dans son ensemble et, d'autre part, une meilleure compréhension des obstacles et lacunes à l'adoption, la révision et la mise en œuvre d'un cadre juridique plus protecteur des droits des personnes, en particulier des groupes « vulnérables ».

Au Sénégal et au Liberia, les Consultations nationales ont permis l'identification de problématiques clés et posé les bases de partenariat entre les différents acteurs clés.

Au Mali, des amendements élaborés en concertation avec les différents secteurs ont pu être proposés directement au réseau des parlementaires, pour la révision de la loi sur le VIH.

Au Ghana, la rencontre a permis aux acteurs de poser les bases d'une future loi sur le VIH.

De plus, dans ces quatre pays, la mise en place de la plateforme regroupant les différents participants va permettre le suivi et l'accompagnement de la mise en œuvre de ces diverses recommandations sur une période minimum d'un an. Ce projet a contribué à créer une synergie d'action entre les différents secteurs, pour une réponse concertée. Il est important à présent de renforcer l'effort de lutte pour une prise de conscience du caractère essentiel du rôle de la communauté dans la bataille contre le VIH/sida.

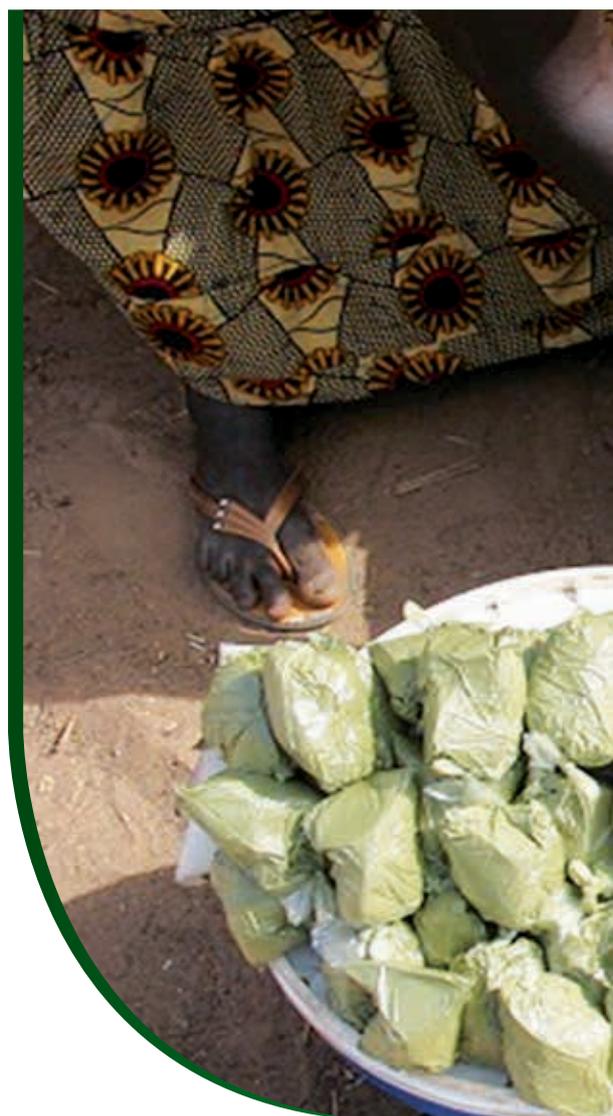


## Convergence vers les plantes médicinales et le maraîchage organique

Le projet Convergence vers les plantes médicinales et le maraîchage organique (CPM) a été initié par ENDA SANTE, grâce à un financement de l'ONG autrichienne HORIZONT-3000, pour un exercice triennal (2010-2012). Il s'est fixé comme objectif général de contribuer à un meilleur accès aux soins de santé, par la promotion du maraîchage organique et le renforcement de la disponibilité de plantes médicinales au Sénégal. Le projet CPM, en tant que projet intégré, tente d'harmoniser les questions de santé avec une gestion rationnelle de l'environnement, en liaison avec la nutrition et l'alimentation. En 2012, la mise en œuvre des activités a connu plusieurs temps forts, au nombre desquels :

1. les formations sur la nutrition accompagnées de démonstrations culinaires : des séances qui ont permis de réhabiliter l'art culinaire local, avec un rappel sur la manière par laquelle nos aïeules faisaient la cuisine. Elles ont aussi permis de rappeler l'incidence d'une alimentation riche, variée et équilibrée. Dans tous les sites, les relais présents ont pris l'engagement de poursuivre ces séances de démonstrations culinaires et de les faire systématiquement pendant les séances de pesées des enfants, en partenariat avec les ICP (infirmiers chefs de postes) les femmes des groupements et les Bajjenu gox (marraines de quartier) ;
2. la rencontre des productrices de Nioro, qui a suscité auprès des nouveaux sites une motivation supplémentaire dans la production de légumes organiques et de plantes médicinales. Aujourd'hui, toute la production est centralisée au auprès de la fédération, qui s'assure d'abord de la qualité avant la commercialisation ;
3. l'élaboration et la confection de fiches techniques sur les pesticides organiques, de fiches conseils en nutrition (l'allaitement maternel, exclusif, l'introduction des premiers aliments, le sevrage, conseils d'hygiène sur les diarrhées et les vomissements) et des fiches consacrées aux recettes locales (recettes proposées en complément au lait maternel surtout au moment du sevrage et repas complémentaires pour un enfant en plus des repas principaux après le sevrage) ont été saluées comme une stratégie de référence dans les sites. De l'avis de nombreux partenaires, ces fiches marquent une rupture dans l'approche utilisée en général par les programmes.

De manière globale, le projet CPM a suscité ou permis de consolider des progrès significatifs, parmi lesquels, le fait que les populations aient maintenant une vision plus claire de la relation qui existe entre une bonne alimentation et une bonne santé, et de l'importance d'un engagement communautaire soutenu pour les questions de développement. Malgré les difficultés éprouvées (accès à l'eau, sécurisation des périmètres) dans tous les sites, les populations qui cultivent les plantes médicinales contribuent largement à l'amélioration de la santé des populations et à l'accroissement de leurs revenus de manière substantielle.







## Le programme ÉcoSanté d'ENDA LEAD

Lancé en septembre 2010, sous l'initiative d'ENDA LEAD Afrique francophone, basé à Dakar (Sénégal), avec le soutien financier du CRDI, le Programme ÉcoSanté s'est fixé pour objectif d'institutionnaliser l'approche écosystémique de la santé humaine dans trois pays africains : le Bénin, la Côte-d'Ivoire et le Sénégal.

En septembre-octobre 2010, une session panafricaine s'est tenue à Dakar sur le thème « *l'ÉcoSanté, une approche écosystémique « aider la recherche à trouver la santé* », et avait aidé à définir, à travers un appel à l'action, les axes stratégiques permettant de traduire l'approche écosystémique de la santé dans les politiques publiques. L'ambition affirmée s'énonçait alors en termes d'intégration des politiques sanitaires et environnementales, en vue de la préservation du cadre de vie et de la santé des populations. Dans cette perspective, l'année 2012 a été déterminante dans le processus d'institutionnalisation de l'approche ÉcoSanté, malgré les retards causés par la tenue des élections présidentielles et législatives. Dès l'installation du nouveau parlement et des nouvelles équipes ministérielles (ministère de la Santé et ministère de l'Environnement) chargées du portage conjoint de la Loi d'Orientation ÉcoSanté (LOE), des rencontres de mise à niveau sur les activités réalisées ont été menées.

A la suite de ces rencontres, le Comité de rédaction, composé par ailleurs des agents du MSAS, du MEPN, des assistants parlementaires, des représentants de la DREAT et d'ENDA SANTE, a tenu une série d'ateliers qui ont permis, d'une part, la validation des TdR relatifs à l'élaboration du décret d'application de la LOE, et d'autre part, la rédaction du décret portant sur la mise en place du Comité national de la promotion de l'approche ÉcoSanté (CNPAES). A la date de clôture du projet (février 2013), les textes de lois ont été transmis au ministère de la Santé et de l'Action sociale en charge du co-portage, qui les transmettra au Secrétariat général du gouvernement.

## Participation communautaire dans la prise en charge de la santé maternelle et infantile

ENDA ECOPOLE, basé à Dakar (Sénégal), s'est fixé comme objectif de promouvoir la participation communautaire à la prise en charge intégrée de la santé maternelle et infantile. Dans l'exécution du Programme de renforcement de la nutrition (PRN) mis en œuvre par l'Etat du Sénégal et les organisations de la société civile, ENDA ECOPOLE a conduit des missions de haute portée sociale, non seulement dans les actions de prise en charge, de mobilisation communautaire et de renforcement de capacités, mais aussi dans le développement de partenariats destinés à renforcer la lutte contre les maladies infantiles et les différents fléaux sociaux qui menacent le devenir des communautés défavorisées.

Au cours de l'année 2012, les activités ont permis d'obtenir des résultats significatifs :

### 1. SPC et dépistage

- pourcentage de sites ayant pesé au moins 90 % des enfants : 90 % ;
- pourcentage de sites ayant dépisté au moins 90 % des enfants : 94 % ;
- pourcentage de sites où au moins 95 % des enfants âgés de 0 à 24 mois ont gagné du poids : 70 % ;
- nombre d'enfants âgés de 0 à 5 ans suivis au niveau des sites de prise en charge nutritionnelle : 69 877 ;

### 2. IEC (Education et communication sur la santé communautaire et nutritionnelle)

- nombre de femmes touchées lors des séances de causeries éducatives : 53 559.

Ces activités de mise en œuvre sont ainsi menées par le moyen d'une communication sociale pour un changement de comportement qui s'appuie fondamentalement sur l'action des relais communautaires et des « mères gardiennes des enfants ». Cette stratégie de promotion pour l'acquisition de comportements nouveaux s'accompagne de la délivrance de services de « suivi-promotion » et « croissance de l'enfant », de dépistage massif de la malnutrition, et de stratégies de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant.



## Soulèvement des voix du Sud pour l'intégration des droits humains dans la santé maternelle

Le projet « Soulèvement des voix du Sud pour l'intégration de l'approche droits humains (ADH) dans la santé maternelle » est une initiative internationale mise en œuvre simultanément au Bangladesh, en Ouganda et au Sénégal. ENDA SANTE est chargé de la mise en œuvre du projet au Sénégal en partenariat avec l'Ecole nationale de développement sanitaire et social (ENDSS), avec pour objectif de :

- promouvoir un processus multipartite et participatif pour l'intégration de l'ADH dans la santé maternelle, en relation avec les engagements pris à travers la ratification des traités internationaux et la signature de protocoles d'accord ;
- mener des actions de plaidoyer pour une augmentation des ressources en faveur de la santé maternelle aux niveaux national et international.

Pour ce faire, trois axes stratégiques ont été identifiés : a) la recherche ; b) le plaidoyer ; c) la médiatisation. En ce qui concerne le plaidoyer, quelques activités ont été menées : 1) deux rencontres sectorielles avec les professionnels de santé et avec les professionnels du droit et autres ONG de droits humains ; 2) une rencontre intersectorielle qui a permis de poser les bases d'un comité technique national ; 3) le Forum national : il a consisté en la tenue d'un marché communautaire destiné à faire connaître le travail et les difficultés des organisations travaillant sur la thématique de la santé maternelle.

Les deux premières rencontres ont servi de cadre de concertation, de réflexion et de proposition sur les problématiques de la santé maternelle au Sénégal et sur la manière de les pallier de façon pérenne par l'intégration d'une ADH. Au cours de ces rencontres, des propositions très pertinentes ont été faites sur les stratégies à adopter pour permettre l'amélioration de la santé maternelle par l'intégration des droits humains dans les politiques. Lors de la rencontre intersectorielle, un groupe technique national a été mis en place, avec pour but de retranscrire dans un projet concret les recommandations élaborées au cours des différentes rencontres.

Le Forum national a, quant à lui, eu pour but de partager les réalisations du projet et, ainsi, de continuer le plaidoyer auprès des différents acteurs sur l'importance d'intégrer la dimension droits humains dans leurs programmes portant sur la santé maternelle. Globalement, ce projet a permis une mise en réseau des différents acteurs pour une action concertée vers une amélioration de la santé maternelle au Sénégal.



# Jeunesse et éducation



Les interventions qu'ENDA mène à travers le monde en faveur d'une éducation alternative, cherchent à faire jouir les populations défavorisées de leur droit fondamental à l'éducation et aux nombreuses possibilités de progrès économique et social qu'elle offre. Intégrée à son action, tantôt comme forme d'accès aux services sociaux de base, tantôt comme outil d'intervention dans l'affinement de sa stratégie d'élévation de la conscience citoyenne des populations, l'éducation joue pour ENDA à la fois un rôle de socle et de levier.

Car autant il est difficile d'améliorer durablement les conditions d'existence des populations, en l'absence de système éducatif fiable, autant il est hasardeux de s'évertuer à faire participer le plus grand nombre à la formulation et au suivi des politiques publiques lorsque la conscience citoyenne est au plus bas.

Les activités mises en œuvre dans plusieurs pays en 2012, dans la mise en réseau des différents acteurs, le développement d'activités de formations pratiques, l'apprentissage à la citoyenneté et à la démocratie participative, la solidarité scolaire et l'interaction avec les autres partenaires de l'éducation, etc., procèdent toutes d'une volonté de développer l'éducation alternative sous deux aspects fondamentaux.

D'une part, le renforcement du système éducatif officiel, grâce à des inputs originaux et de qualité, et d'autre part, la promotion de modèles alternatifs qui, seuls, peuvent permettre de réaliser, dans les pays pauvres, les objectifs d'éducation pour tous d'ici à 2015 énoncés dans la cible 3 des OMD.

## Reconnaissance continentale du Mouvement africain des enfants et jeunes travailleurs

ENDA JEUNESSE-ACTION, basé à Dakar (Sénégal), a poursuivi au niveau national (Sénégal) et international (dans 24 pays d'Afrique) ses efforts de promotion des droits de l'enfant et du « droit à apprendre à lire et à écrire », tel que défini par le Mouvement africain des enfants et jeunes travailleurs (MAEJT) dont il continue à assurer l'appui institutionnel, technique et scientifique.

Le Mouvement s'est constitué depuis 1994 et est actuellement composé de 196 associations membres et de plusieurs autres en observation.

Il est en relation avec les coordinations nationales, présentes dans 24 villes d'autant de pays africains, d'environ 1 749 groupes de base, regroupant environ 260 824 membres actifs et 95 787

sympathisants qui sont, pour la plupart, des filles domestiques, apprentis, petites vendeuses, enfants et jeunes travailleurs indépendants des rues et des marchés, etc. Parmi les membres du MAEJT, 70 % sont des enfants, 30 % des jeunes ; 53 % des EJT sont des filles et 47% des garçons. Les résultats clés de l'année 2012 sont les suivants :

**1. la croissance du Mouvement :** le MAEJT a augmenté ses effectifs de 14 % cette année, et de 24 %

ses « amis ». Avec 554 353 membres et amis (dont 172 254 membres effectifs), organisés en 3028 groupes de base, dans 311 villes ou villages, il a gardé une bonne proportion de 71 % d'enfants et de 54 % de filles ;

**2. Le bon niveau de satisfaction des EJT par rapports à leurs droits et leurs vies :**

D'après notre enquête MICRI, le niveau de satisfaction est le suivant :	
INTITULÉ	ENFANTS CONCERNÉS
Depuis que tu es dans l'AEJT...	
- est-ce que tu as étudié ou tu t'es alphabétisé ?	272 141
- est-ce que ta santé s'est améliorée (tu es moins malade) ?	253 204
- est-ce que tu arrives à t'amuser mieux qu'avant ?	364 545
- est-ce que tu te sens mieux protégé contre les mauvais traitements ?	404 395
- est-ce que tu travailles moins et moins dur qu'avant ?	293 978
- est-ce que tu te sens mieux respecté et écouté :	
• par ton patron ?	316 878
• par ta famille ?	368 448
• par les autorités ?	353 348
• par la population ?	351 307
- participes-tu aux décisions avec tes amis (groupe, association) ?	316 815
- est-ce que tu arrives à mieux satisfaire tes besoins ?	339 848
- est-ce que tu prépares mieux ton avenir ?	337 876

**3. la bonne compréhension et l'appui des parents :** une grande majorité des parents d'EJT sont favorables au Mouvement, car ils estiment que leurs enfants sont rendus plus conscients des difficultés de la vie (97,9 %) et qu'ils se préparent mieux à l'affronter (94,1 %). De plus, ils considèrent que les enfants leur témoignent plus de respect qu'avant (98,3 %), maintenant qu'ils ont rejoint le MAEJT ;

**4. Le bon niveau de mobilisation des fonds atteint par les coordinations nationales :** les coordinations nationales des AEJT ont atteint un haut niveau de ressources mobilisées localement : 1 090 868 740 FCFA (soit 1 663 018 euros), sur un total de 1 348 288 120 FCFA (soit 2 055 452 euros) c'est-à-dire 81 % d'autofinancement de leurs activités, ce qui représente une augmentation de 35 % par rapport à l'année précédente. Ce niveau d'autofinancement a dépassé les financements extérieurs apportés par PLAN et SAVE Finlande et Suède, qui ont atteint 541 936 514 FCFA (soit 826 177 euros).

**5. le statut d'observateur auprès du CAEDBE** (Comité d'experts des droits et du bien-être de

l'enfant de l'Union africaine : dans sa dernière réunion de novembre 2012, le CAEDBE de l'Union africaine a accordé le statut d'observateur au MAEJT, qui est la première organisation d'enfants et jeunes ayant obtenu ce genre de statut auprès d'une organisation régionale dans le monde.

### Impacter positivement sur les stratégies nationales de protection de l'enfance

ENDA JEUNESSE ACTION/SENEGAL est reconnu comme une structure de référence dans l'expérimentation de la proposition de la stratégie nationale de protection des enfants.

Pour faire le bilan de ses projets et programmes mis en œuvre durant l'année 2012, il faut noter que les différents objectifs ont porté sur :

1. l'amélioration des services offerts pour la prévention et la prise en charge des enfants victimes de violence, de maltraitance et d'exploitation ;



2. l'accès des enfants vulnérables à une éducation de qualité ;
3. l'insertion des jeunes adolescents dans le tissu économique.

Suite aux différentes réalisations, les résultats d'ores et déjà identifiés peuvent être présentés comme suit :

- sous l'impulsion des groupes de base d'enfants et jeunes travailleurs, 98 comités de protection des enfants sont actifs dans les quartiers et villages de la zone d'intervention, en assurant des actions de prévention et de prise en charge des enfants victimes de violence, de maltraitance, d'abus et d'exploitation ;
- plus de 20 000 enfants sont protégés contre les maltraitances et les abus ;
- 16 323 talibés des écoles Coraniques de 6 à 12 ans (dont 4 897 filles) inscrits au cours des 4 dernières années poursuivent leur formation dans l'initiation au français dans 296 écoles coraniques et 65 % d'entre eux font preuve des compétences requises ;
- 546 leaders communautaires ont été formés dans le domaine de la protection des enfants ;
- 1500 enfants vulnérables ont été identifiés et écoutés dans les zones d'intervention ;
- 686 enfants ont bénéficié d'accueil d'urgence, d'un référencement ou d'un retour en famille ;
- 1 436 enfants sont inscrits à l'état civil ;
- 362 enfants dont les familles sont relogées dans des écoles suite aux inondations ont bénéficié d'activités socio-éducatives et d'un accompagnement psychologique ;
- 13 525 enfants issus de familles démunies participent à des activités d'éducation et de formation, avec 4 700 élèves des communautés rurales (dont 50 % de filles) accompagnés dans leur scolarisation, afin de pouvoir au moins terminer le cycle primaire ;
- plus de 1 000 jeunes épargnent et formulent leur projet d'avenir, se donnant ainsi une orientation et un sens à leur vie ;
- l'équipe est choisie dans le département de Kolda pour assurer l'animation du Service d'accueil et d'orientation du comité départemental de protection des enfants, grâce à ses actions pour rendre opérationnel le filet de protection ;
- un dialogue politique est engagé avec la communauté éducative, en vue d'adopter le modèle de daara (école coranique) performant, comme passerelle entre le formel et le non formel.

ENDA MALI, basé à Bamako (Mali), a poursuivi ses interventions en 2012, dans un contexte politique, économique, alimentaire et sécuritaire difficile, consécutif à la situation sécuritaire au nord du Mali et à la crise sociopolitique due au coup d'Etat de mars 2012.

Cette situation a engendré une instabilité des institutions et exacerbé la crise sécuritaire, puisque presque tous les partenaires au développement du gouvernement malien ont suspendu leurs appuis financiers. Néanmoins, les équipes d'ENDA MALI n'ont pas baissé les bras, loin s'en faut, et ont accompagné plusieurs actions de développement dans les secteurs de l'éducation et de la protection des enfants et adolescents.

*Le projet Actions d'éducation/formation des enfants et jeunes en situation difficile dans les milieux urbains du Mali (DENKO) est une initiative triennale (2011-2014) qui permet à ENDA d'intervenir dans les communes de Kayes, Mopti, Tombouctou, Gao et le district de Bamako pour trois ans.*

Sa mise en œuvre s'est poursuivie en 2012 et porte sur les quatre sous-projets que sont : **1) le Projet talibés, 2) ERF/EP, 3) EJT, 4) EPI/CEC.**

L'objectif (global/impact) est de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation/formation des enfants et jeunes en situation difficile des communes de Kayes, Bamako, Mopti, Gao et Tombouctou, en prenant en compte les droits de l'enfant à l'horizon 2013 (OMD 2-3).

Le projet DENKO a fortement accompagné le processus de rattachement des écoles coraniques au ministère de l'Éducation. Malheureusement, avec la crise que le Mali connaît actuellement, ce processus a pris du retard.

Ainsi, suivant ses activités de mise en œuvre du projet, ENDA MALI a contribué à :

- la scolarisation de 1532 enfants talibés et 848 enfants de parents indigents ;
- l'alphabétisation de 704 talibés et 163 adolescents vulnérables ;
- la formation par apprentissage de 222 adolescents vulnérables ;
- la formation de 85 maîtres coraniques sur les droits de l'enfant et la pédagogie d'enseignement.

### **Des initiatives pour contrer la violence perpétrée à l'encontre des enfants**

ENDA MAGHREB a mené au Maroc une étude sur la violence perpétrée à l'encontre des enfants, en partenariat avec l'ONG African Child Policy Forum et Envarts-International. L'initiative s'inscrit dans le contexte d'un projet d'envergure continentale, qui vise à renforcer le champ de la connaissance relative aux violences exercées sur les enfants en Afrique.

Le principal objectif de ce projet est de contribuer à l'amélioration de la protection de l'enfance dans le but ultime de mettre fin à la violence à l'égard des enfants, en obtenant des données et des informations

fiables susceptibles d'aider à mieux comprendre la nature, l'ampleur et les facteurs à l'origine de cette violence dans tous les environnements.

Les résultats de ce projet sont destinés à contribuer à la formulation de politiques et de programmes visant à résoudre ce problème.

Dans le contexte marocain, cette étude a permis d'identifier de nombreux problèmes et de révéler, dans une certaine mesure, l'extension et l'intensité des phénomènes de violence exercés à l'encontre des enfants, qu'ils aient un caractère physique, psychologique ou sexuel. Par ailleurs, elle a mis en exergue les principales tendances de cette violence, et les manques légaux et institutionnels qui empêchent de prévenir et de résoudre activement la question de la violence perpétrée à l'encontre des enfants.

Les recommandations issues de cette étude vont dans le sens de :

- l'adoption d'articles de lois contraignants et améliorés, comme cadre requis pour assurer une meilleure protection aux mineurs, ainsi que la mise en place de procédures claires et de véritables mécanismes de suivi et d'évaluation des violences envers les enfants ;
- le développement de formations adaptées, la mise en place de centres d'écoute destinés aux enfants et l'assurance d'une complémentarité entre des structures aptes à recevoir les mineurs au sein des institutions judiciaires, par le biais d'un partenariat avec les instances sociales et associatives impliquées dans la protection des enfants ;
- la sensibilisation et l'accompagnement des familles aux thématiques liées notamment à l'exploitation sexuelle des mineurs, à la violence sexuelle de manière générale, mais aussi aux différentes formes de violence ;
- la mise en place d'un meilleur suivi des élèves et l'intégration, dans les programmes scolaires, d'activités et cours spéciaux sur les droits des enfants et les thématiques liées à la violence, ses différentes formes et les moyens pour y faire face ;
- la mise en place de centres d'écoute et le renforcement de la collaboration entre les institutions légales pour mettre en place différents types d'initiatives de lutte contre ce problème ;
- le renforcement, par les politiques nationales, d'actions développées dans un cadre micro-social, à travers la mise en place d'un débat national de nature à favoriser la participation de toutes les entités concernées par ce sujet dans la société.

# Agriculture durable



C'est au début des années 80 qu'ENDA a eu cette intuition selon laquelle la participation des paysans du Sud à la définition et à la mise en œuvre des politiques agricoles était la seule manière de réconcilier la préservation de l'environnement, l'accès à la sécurité alimentaire et l'amélioration des conditions de vie des populations. Pour ce faire, notre organisation n'a eu de cesse de sensibiliser et d'informer sur certaines pratiques agricoles ayant des impacts négatifs sur le milieu et sur la santé humaine et animale.

En Afrique et dans d'autres régions tropicales du monde, la déforestation et la désertification s'expliquaient souvent par la pression anthropique considérable qu'exerçait le recours quasi exclusif à la biomasse pour des besoins énergétiques, occultant dangereusement la question de la destruction des sols. Celle-ci s'expliquant par la monoculture commerciale (arachide, coton, café, cacao, huile de palme, etc.) caractérisée non seulement par le recours massif à des engrais de synthèse, mais aussi par l'usage inconsidéré de pesticides (herbicides, fongicides, etc.), il est devenu évident que le développement du monde rural devait passer par un changement dans les pratiques.

De là sont nées de nombreuses initiatives destinées à sensibiliser les paysans sur les dangers liés à la

diffusion des pesticides (organisation d'ateliers nationaux et sous-régionaux), articulées à de la recherche participative, avec les paysans, pour trouver des alternatives aux mauvaises pratiques, en faisant la promotion d'une agriculture saine et durable au Sénégal et en Afrique de l'Ouest.

Dans cette optique, la vulnérabilité des femmes, souvent confrontées aux difficultés d'accès au foncier et aux moyens de production (eau, matériel agricole, fertilisants organiques, biopesticides, etc.), a justifié qu'ENDA oriente son intervention vers une approche intégrée, où la priorité n'est pas donnée aux techniques de production, mais plutôt à l'analyse collective des situations sociales qui ont engendré l'appauvrissement écologique et économique.

D'où l'accent particulier, mis durant l'année 2012, sur le renforcement des organisations de femmes paysannes, qui vise à réduire les inégalités sociales croissantes en milieu rural, marquées par la concentration des terres et des moyens de production entre les mains d'une minorité, et à assurer la pérennité de l'occupation des espaces par un aménagement judicieux des terroirs. Car pour arriver à un équilibre social fondé sur le droit des personnes à se nourrir de leurs propres productions, il faut générer des activités rémunératrices pour l'excédent de main-d'œuvre, en



diversifiant les productions et en motivant cette population, majoritairement féminine, pour son maintien en milieu rural.

### **Promouvoir l'accès des femmes à la terre et assurer la sécurisation du foncier**

ENDA PRONAT, basé à Dakar (Sénégal), s'est fixé comme principal objectif, ces dernières années, de dénoncer les cas d'accaparement des terres paysannes qui sévissent un peu partout en Afrique de l'Ouest et particulièrement au Sénégal.

En 2011 et 2012, plusieurs cas d'accaparement des terres ont ainsi été révélés au grand public et la résistance des organisations paysannes qui s'ensuit doit beaucoup à la détermination et à la mobilisation d'ENDA PRONAT. Ainsi, plusieurs cas ont été signalés et dénoncés, comme :

- le champ de Mame Talla Wade avec 2950 ha à Ndiokhoul (région de Louga), à propos duquel 12 producteurs ont séjourné durant 3 mois en prison pour avoir détruit une clôture qui avait été édiflée autour de leurs champs ;
- la communauté rurale de Ndogo Babacar et de Nétéboulou (région de Tambacounda), où 50 000 ha avaient été réservés à une entreprise italienne pour la production de l'huile de tournesol ;
- la délocalisation du projet de Fanaye, dans la communauté rurale de Ngnith (région de Saint-Louis), où plus de 26 000 ha avaient été réservés pour le compte de SENETHANOL. Il s'agit ainsi de faire déguerpir 37 villages d'éleveurs qui sont déjà suffisamment entourés par des zones de productions agricoles ;
- le scandale de Wassadou (région de Tambacounda), où 14 villages ont été sommés de quitter leur terroir et ont été empêchés, pendant la saison des pluies 2012, de cultiver plus de 3000 ha de terres qu'ils occupent depuis toujours, pour défendre les intérêts d'un promoteur libanais qui détiendrait un titre foncier datant d'il y a 80 ans, c'est-à-dire

de l'époque coloniale. Les différentes situations évoquées ont poussé ENDA PRONAT à s'engager d'avantage dans les actions de plaidoyer et de recherche sur l'accès des femmes au foncier et sur les menaces qui pèsent sur les exploitations familiales. Suite aux actions déjà menées, depuis 2010 (marche et atelier du FSM, soutien aux victimes de Fanaye, etc.), ENDA PRONAT s'est lancé dans une médiatisation encore plus forte, en collaboration avec un groupe de jeunes rappers « Bideew Bou Bess ».

La chanson créée, avec la participation des paysans et paysannes, a été présentée officiellement au public pendant le forum du 29 mai 2012, pour dire au nouveau gouvernement du Sénégal : « Halte à l'accaparement des terres ! » En conclusion du forum, l'exigence d'un audit national sur le foncier a été réitérée, afin de restituer les terres aux habitants des terroirs. ENDA PRONAT a porté ce message au Sommet mondial de la Terre à Rio de Janeiro (Rio+20), en organisant un forum et des interviews diffusés dans la presse.

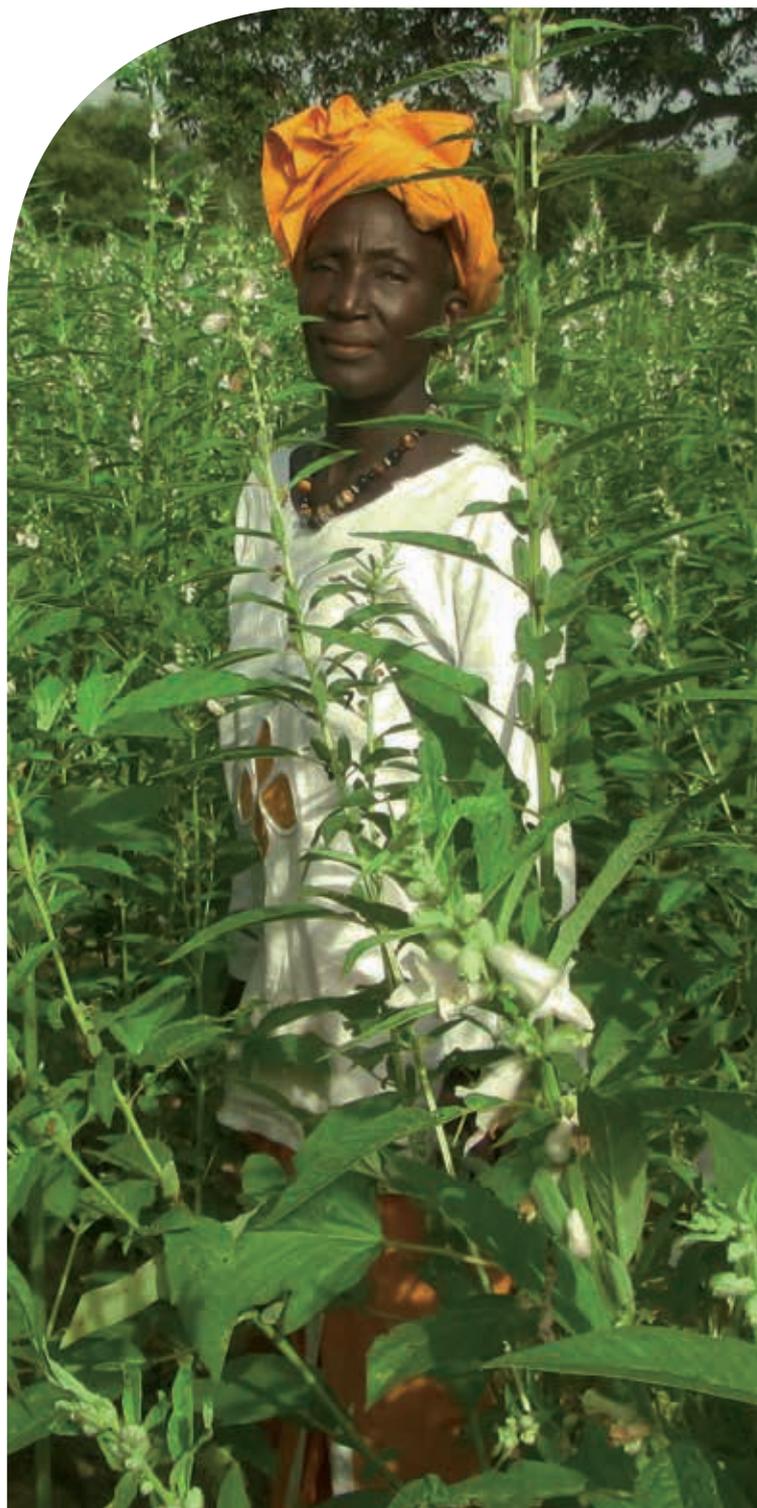
En juillet 2012, malgré toutes ces pressions et la mobilisation, au niveau national et international, le nouveau gouvernement a retourné sa veste. Inféodé au monde de la haute finance, il continue les démarches de l'ancien régime et ce, malgré la présence aux affaires d'une coalition gouvernementale dont d'importants partis politiques membres se sont pourtant opposés à l'accaparement des terres par les agroindustriels avant les élections présidentielles (de mars 2012) et législatives (de juillet 2012). Plus concrètement, ENDA PRONAT a été contacté par les habitants de la zone de Ndiayel, un village d'éleveurs dans la communauté rurale de Ngnith (département de Dagana, région de Saint-Louis), où le gouvernement cherche à délocaliser le projet de SENETHANOL de Fanaye, en augmentant la superficie à 26 000 ha. Les populations ont commencé à dénoncer le processus entamé par l'Etat. Dans un premier temps, les plus hautes autorités du pays avaient ouvert des négociations avec les représentants de la zone. ENDA PRONAT avait alors organisé une conférence de presse (avec les 4 principales chaînes de télévision du pays et plusieurs ondes radio) avec la présence de certains



chefs de village qui n'ont pas approuvé l'accord conclu entre l'Etat et 37 autres chefs de village favorables au projet. Mais malgré toutes ces résistances, en août 2012, le président Macky SALL a concrétisé les tractations avec un décret autorisant l'affectation de 10 000 ha à SENETHANOL sur la réserve forestière de Ndiayel, montrant ainsi que les autorités gouvernementales sont bien décidées à continuer le bras de fer avec les populations au profit de l'agro-business et du biocarburant.

### Faciliter l'accès des femmes au foncier pour l'équité et la justice sociale

A Guédé, avec l'appui technique et financier d'ENDA PRONAT, les producteurs et productrices ont développé la permaculture avec la production de riz, d'arachide, de maïs et de légumes, tout au long de l'année, alors qu'ils ne cultivaient que deux campagnes de riz par an. Après négociation avec les chefs de village et propriétaire terrien, ENDA PRONAT a financé le prolongement des aménagements hydroagricoles pour les femmes de Guédé-village (soit plus de 5,5 ha sur 12,5 ha déjà aménagés). Les surfaces ont été réparties de manière équitable entre les hommes et les femmes. Le nombre de productrices engagées dans l'agriculture saine et durable sur cette superficie est passé de 65 à 91, en 2012, grâce aux aménagements hydroagricoles réalisés.



## Pour la protection du patrimoine génétique et la reconstitution du capital semencier

ENDA PRONAT est le point focal au Sénégal de la Coalition pour la protection du patrimoine génétique (COPAGEN), un réseau sous-régional présent dans plusieurs pays ouest-africains. C'est ainsi que dans le déroulement de ses activités, quatre chargés de projet sénégalais ont été formés à Cotonou, du 3 au 15 décembre 2012, sur les fondements holistiques des OGM.

Cette formation devait permettre à ces derniers d'expliquer aux populations les risques engendrés par l'introduction des OGM en Afrique. La COPAGEN a également participé à deux ateliers sur « la gestion des risques liés à l'utilisation de OGM », organisés conjointement par le Comité national de biosécurité

a tenté de démultiplier des semences locales de riz en vue de maintenir la biodiversité et de protéger le patrimoine génétique pour faire face aux changements climatiques. Ainsi, une dizaine de femmes des 5 zones a reproduit 3 des 6 variétés traditionnelles durant l'hivernage.

La combinaison de toutes ces espèces a permis de sécuriser la production, car quelle que soit la quantité des précipitations, en semant les différentes variétés, on est presque sûr d'obtenir de bons résultats dans la production. En 2013, il est prévu d'augmenter le nombre de multiplicateurs de semences en vue de créer des greniers de conservation.

## Renforcement des capacités des producteurs sur les techniques agroécologiques



du Sénégal et l'UMEOA, à Dakar. Avec l'ampleur croissante du phénomène d'accaparement des terres, la COPAGEN s'est fortement engagée, en 2012, dans le plaidoyer, à travers une série d'ateliers d'échange, de partage d'information et de mobilisation aux côtés des victimes.

En outre, en ce qui concerne les activités menées par ENDA PRONAT dans le domaine de l'expérimentation sur les semences, l'UCT a expérimenté sur 12 hectares, à Diouroup, des semences à cycles courts d'arachide, de niébé et de mil, fournies par l'ISRA (Institut sénégalais de recherche agricole). ENDA PRONAT a organisé deux formations avec un agent de la Division régionale du développement rural sur les différents itinéraires techniques. En parallèle de ces essais avec les semences de l'ISRA, l'UCT

Le renforcement des capacités des producteurs sur les techniques agroécologiques, mené par ENDA PRONAT dans les zones de Koussanar, Keur Moussa, Diouroup et Guédé, a permis l'organisation de formations et de 17 champs-écoles paysans, avec près de 250 producteurs, sur le compost liquide à base de *Niim* (*Acacia Raddiana*) qui sert à la fois de fertilisant organique et de biopesticides.

Et dans l'ensemble des zones d'intervention de l'initiative, les producteurs ont apprécié les effets du compost liquide.

A Keur Mo ussa, les participants ont su reconnaître les arbres dont les feuilles sont riches en azote comme l'*Acacia Albida* (Kadd), le *Casuarina Equisetifolia* (Filao), l'*Accacia Nilotica* (Nep-nep), le *Ngi-gis*,

le *Moringa Oleifera* (Saap-saap), le *Prosopis Africana* (Nep-nebu toubaab) et ceux ayant des vertus biopesticides, comme les feuilles de Niim.

En plus, les étapes de la préparation, les quantités d'éléments, le temps de fermentation, les mesures et les modes d'utilisation ont été capitalisés par les participants.

ENDA BOMBAY, basé à Bombay (Inde), s'est beaucoup investi en 2012 dans l'encadrement des producteurs ruraux des districts de Ratnagiri et Sindhudurg. Parce qu'en Inde également, ce sont les mêmes principes évoqués plus haut qui ont amené ENDA à faire la promotion des pratiques agroécologiques, à travers le renforcement des associations paysannes de l'Etat de Maharashtra, engagées dans la production biologique. Cet appui institutionnel et technique a notamment visé les groupements de femmes productrices, durement frappées par les contrecoups de la

mental considérable et crée une grande dépendance économique chez les paysans. C'est pourquoi ENDA et ses organisations partenaires, qui comptent plus de 12 000 producteurs-trices de fruits (mangues, noix de coco, etc.), d'épices (poivre) et de céréales (riz), et plus de 500 producteurs-trices de semences, de pépinières, de fertilisants et autres pesticides organiques, ont constitué un véritable réseau regroupant 6 équipes de recherche-action, 10 centres de recherche agronomique, 2 agences de certification biologique, 3 laboratoires d'analyse et de contrôle, des services de développement agricole du district de Ratnagiri et six banques spécialisées dans le financement des activités agricoles. Les efforts conjugués de tous ces partenaires d'ENDA, orientés vers des systèmes de production agricole sains et durables, contribuent ainsi à faire de la gouvernance environnementale au niveau local, une réalité sans cesse revisitée à l'aune des avancées réelles notées sur le plan social et économique (accès à l'eau, au foncier, au crédit, etc.).



mondialisation et des politiques fédérales. Il faut dire que dans le contexte de l'Asie du Sud, l'intégration forcée des producteurs indépendants dans les marchés émergents, se traduit souvent par leur transformation en simples ouvriers agricoles au service des multinationales, sans réelles perspectives de développement économique et social pour leurs communautés. Une situation particulièrement préoccupante à laquelle ENDA BOMBAY et des regroupements d'associations de producteurs ont choisi de s'attaquer, à travers deux entrées fondamentales : 1) la création de filières d'agriculture biologique allant de la lombriculture et la fabrication d'engrais organiques, à la production de riz et de fruits tropicaux ; 2) la gestion forestière orientée vers la plantation et la valorisation du bois de chauffe et des essences médicinales. L'agriculture biologique promue par ENDA BOMBAY en Inde, dans le district de Ratnagiri, comme dans le contexte africain, se justifie par les situations d'extrême pauvreté qui prévalent dans les campagnes et qui font que le recours aux pesticides de synthèse présente un risque environne-

### Abdoulaye Coly, de Diourouf :

« je pensais avoir perdu mes aubergines à cause des attaques d'insectes pendant l'hivernage. J'étais prêt à abandonner les plants, quand le technicien d'ENDA PRONAT m'a proposé d'essayer le compost liquide à base de Niim (*Acacia Raddiana*). Je me suis dit que je n'avais rien à perdre, alors je l'ai appliqué 2 ou 3 fois, et par miracle, j'ai pu sauver une bonne partie des mes aubergines. Depuis, j'en applique régulièrement sur mes tomates et mes autres cultures maraîchères. Ça réduit les frais d'achat des intrants, puisque qu'on fabrique soi-même son propre mélange à partir de fumier et de Niim, ce qui permet de fertiliser les sols et en plus, de lutter contre les insectes nuisibles. J'ai baptisé le compost liquide « moss xam », qui signifie (en wolof) : « goutte et tu sauras ».

Dans l'Etat de Maharashtra, la gestion forestière n'a pas été en reste, car la protection des sols exige de la part des acteurs, des efforts constants et soutenus de reforestation. Et c'est à ce niveau que la jonction est faite avec l'agriculture biologique, les essences sont sélectionnées en fonction de leur utilité sociale; étant d'une part, dans les pratiques médicinales traditionnelles (l'Ayurvedic) et d'autre part, dans l'utilisation de la biomasse à des fins énergétiques (le bois de chauffe). Le modus operandi reste le même que pour l'agriculture et cherche à créer de véritables filières, allant de la spécialisation de certains producteurs dans la création de pépinières, à la valorisation des ressources forestières, en passant par les campagnes de plantation d'arbres qui mobilisent des centaines de jeunes sur le mode du volontariat. Mais, ce qui est particulièrement innovant dans l'approche d'ENDA

BOMBAY, c'est que les paysans partenaires sont de petits exploitants de terres peu fertiles, rendues impropres à l'agriculture par de mauvaises pratiques environnementales, et que ces initiatives cherchent à transformer en nouvelles forêts. Marginalisés au sein de leurs communautés et privés des ressources nécessaires à la fertilisation de leurs terres par le biais des méthodes agrochimiques conventionnelles, 763 petits exploitants ont ainsi trouvé en ENDA un partenaire attentif, qui leur a offert de réelles perspectives économiques à travers l'agroforesterie biologique. D'ailleurs, en 2012, un groupe de vingt-huit exploitants a inauguré le concept d'« Eco-agro-tourisme » et cette nouvelle activité génératrice de revenus a été particulièrement attractive pour les touristes étrangers et les étudiants des centres urbains effectuant des sorties pédagogiques.



# Gestion des ressources naturelles



La Gestion des ressources naturelles (GRN) qui englobe la protection et l'exploitation durable des ressources du milieu, qu'elles soient animales, végétales ou minérales, et forestières, marines ou minières, soulève dans tous les pays du Sud des problèmes de développement ardues aux déterminants sociaux et économiques complexes. En effet, la pauvreté conduit souvent à des modes d'exploitation non viables et à la dégradation de l'environnement, mettant ainsi en péril des écosystèmes fragiles dont la détérioration est souvent irréversible. Dépourvues d'une représentation politique ou économique suffisante, les communautés pauvres s'installent durablement dans un cercle vicieux où elles subissent de façon disproportionnée les contrecoups de la surexploitation et de la dégradation des ressources naturelles.

C'est pourquoi l'action d'ENDA en matière de Gestion des ressources naturelles (GRN) ne s'inscrit pas uniquement dans une perspective de protection de la nature, mais entre plutôt dans une stratégie globale de lutte contre la pauvreté, où les communautés sont placées au cœur de la stratégie de protection d'écosystèmes dont elles doivent savoir tirer leurs moyens de subsistance sans les détruire. Qui plus est, dans une démarche générale où recherche-action,

formation des acteurs, animation des réseaux et interventions ponctuelles sur le terrain se complètent et se renforcent mutuellement.

## Un changement d'échelle pour une GRN concertée au niveau régional

ENDA DOMINICANA, basé à Santo Domingo (République dominicaine), a poursuivi, en 2012, à Haïti et en République dominicaine, la mise en œuvre de son programme agroforestier qui consiste en un accompagnement de plusieurs organisations paysannes destiné à leur fournir les moyens techniques, financiers, méthodologiques et organisationnels nécessaires à l'atteinte d'un développement agroforestier durable, c'est-à-dire adapté à l'environnement et autogéré. D'ailleurs, les années 2012 et 2013 ont permis à ENDA de connaître un progrès majeur dans la mise en œuvre du projet Gestion et conservation des ressources naturelles, pour réaliser une partie du « Corridor biologique dans les Caraïbes ». Une initiative réalisée à Cuba, en Haïti, en République dominicaine, en Jamaïque et à Porto-Rico. Un corridor qui doit s'étendre sur une partie de la région des Basses collines, pour couvrir quelques 9 000 km<sup>2</sup>,

en relation avec quatre projets pilotes d'ENDA DOMINICANA menés dans cette région. Ce travail est décrit comme étant l'Approche territoriale ou Gestion des territoires, qui induit une participation responsable et concrète de multiples acteurs, avec comme principal bailleur financier l'entreprise minière Pueblo Viejo Dominicana Corporation.

Les activités d'ENDA DOMINICANA relatives à la Forêt modèle des Basses collines ont débuté en 2008, et se basent sur les expériences mondiales du Réseau Forêt modèle. Elles consistent en une gestion intégrale du paysage, avec une attention toute particulière accordée à la gouvernance, aux principes démocratiques et à la gestion des territoires et des ressources naturelles, avec la participation active de tous les acteurs de la région, notamment les gouvernements, les ONG, les organisations de base et les organismes internationaux. Dans l'approche, le dialogue politique, le leadership local, l'échange, la négociation et l'action ont été privilégiés, en partenariat avec le Réseau Ibéro-américain des Forêts modèles, dont le siège est à CATIE (Costa Rica) et sous la supervision du Réseau international des Forêts modèles (RIFM), dont le siège est à Ottawa (Canada). C'est ainsi qu'en 2012, des avancées significatives ont été observées, avec notamment :

- l'encadrement et l'accompagnement de plus de 1250 petits producteurs agroforestiers, dans les activités de reboisement de plus de 900 hectares et de gestion de quelque 4 000 hectares de forêts ;
- le travail efficace abattu par le directoire général, composé de neuf personnes représentant cinq secteurs (éducation, tourisme, agroforesterie, entrepreneuriat et environnement) et qui a enregistré de réels succès ;
- l'organisation de 30 ateliers de formation et de sensibilisation qui ont enregistré la participation de quelque 550 personnes ;

- les progrès notés dans la mise en œuvre du Plan stratégique pour les cinq prochaines années, notamment dans la composante Ecotourisme et foresterie ;
- la participation des acteurs du secteur forestier dans la formulation des lois et règlements, comme dans les négociations avec les autorités gouvernementales, qui a été large et effective.

Durant l'année 2012, les activités menées autour du *Projet de sauvegarde de la biodiversité avec les Forêts analogues*, ont également été poursuivies. Cette initiative consiste à vulgariser et à étendre le concept de Forêts analogues, dans le contexte d'une recherche-action qui a donné ses premiers résultats il y a plusieurs années déjà.

La méthode se base sur l'étude et la protection de la biodiversité, la capacité productive des sols, la rétention du carbone, en relation harmonieuse avec des préoccupations fondamentales liées aux revenus et à l'économie des ménages. C'est ainsi qu'un certain nombre d'acquis ont été notés, comme :

- l'organisation de 20 ateliers de formation et de vulgarisation qui ont enregistré plus de 250 participants, représentatifs de toute la région des Basses collines ;
- l'impression et la diffusion de documents techniques et de capitalisation des expériences ;
- la production de vidéos et de supports électroniques d'enseignement maîtrisés par les participants aux formations ;
- le changement d'échelle de l'initiative, avec l'extension des activités dans la région voisine des sites de recherche, qui se compose de 10 provinces avec 44 municipalités, abritant une population de 1,4 million d'habitants.



*Atelier sur la gestion des forêts modèles en République dominicaine*

## Programme ICT4D sur les SIG-P dans la gestion des ressources naturelles



Le programme ICT4D coordonné par ENDA LEAD porte sur « les systèmes d'information géographique-participatifs (SIG-P) pour une gestion durable des ressources naturelles et la sécurité alimentaire en Afrique : études de cas Bénin, Kenya, Malawi, Rwanda, Sénégal et Tunisie ». Il est financé par le CRDI pour une période de 3 ans (2010-2013).

L'objectif général de ce programme panafricain de recherche est de contribuer à rendre disponibles des systèmes d'information de qualité, fiables et conçus selon des formats accessibles, grâce à l'application de l'approche SIG-P, en vue d'améliorer la gestion des ressources naturelles (eau, terres et forêt notamment). Le programme se propose également d'appuyer les dynamiques de changement social dans les pays concernés (Bénin, Kenya, Malawi, Rwanda, Sénégal, Tunisie) en valorisant les SIG-P comme outils méthodologiques de participation et d'aide à la décision.

En quoi les SIG-P peuvent-ils être utiles à la résolution des problèmes rencontrés dans la gestion des ressources naturelles ? Telle est la question centrale qui structure et sous-tend ce programme de recherche qui envisage la problématique sous-jacente à travers cinq entrées fortement liées :

- l'adaptation aux changements climatiques (étude de cas au Malawi) ;
- la sécurisation des droits fonciers (étude de cas au Sénégal) ;
- la gestion des ressources forestières (études de cas au Kenya et au Rwanda) ;
- la gestion des ressources en eau (étude de cas au Bénin) ;
- la valorisation des savoirs ancestraux en matière d'irrigation (étude de cas en Tunisie).

Au demeurant, le programme devrait être bouclé en 2013 dans des conditions satisfaisantes, eu égard aux résultats auxquels les différentes équipes sont parvenues. En effet, de bons rapports sont produits avec des connaissances à jour sur les enjeux et les modalités d'utilisation du Système d'information géographique participatif (SIG-P) dans la gestion des ressources naturelles dans différents contextes.

Ces productions pourront être valorisées à divers formats proposés par l'équipe de coordination d'ENDA LEAD aux équipes de recherche dans les pays : articles scientifiques ; Policy Brief ; et un ouvrage collectif (les éditions l'Harmattan ont manifesté un intérêt pour ce livre et sont dans l'attente du manuscrit). La réunion finale prévue au Kenya en juillet 2013 sera certainement un moment fort qui permettra de dresser un bilan global du programme et de définir des perspectives qui s'annoncent fort prometteuses.



### Reboisement et aménagements antiérosifs avec les organisations paysannes

ENDA PRONAT, en relation avec les actions de développement des terroirs qu'il effectue depuis plus de vingt-cinq ans dans les campagnes ouest-africaines, a mené des activités de reboisement et d'aménagements antiérosifs, à Diouroup (région de Fatick) et à Keur Moussa (région de Thiès) au Sénégal. A Diouroup, deux jours de formation sur les pépinières forestières ont été organisés, en mars 2012, avec la participation de trois représentants de chacune des cinq zones de l'Union des collectivités locales de Tattaguine (UCT).

La formation avait pour but de renforcer les capacités techniques des producteurs en matière de reboisement, afin qu'ils soient plus autonomes et plus aptes à régénérer les ressources naturelles de leur terroir, notamment la fertilité des sols, lutter contre la salinisation et générer des revenus à partir du bois et

des fruits. Ainsi, 5 pépinières forestières villageoises ont été mises en place par l'organisation paysanne, avec 6 000 pieds d'espèces fertilisantes, 300 manguiers et environ 10 000 niaouli plantés dans le cadre de la convention locale de la vallée de Kalé (fournis par le service régional des Eaux et Forêts de Fatick) sur près de 50 hectares, avec la participation de plus de 1 000 producteurs et productrices. *Les Diagnostics écologiques villageois* réalisés à Diouroup en 2011 avaient été l'occasion de faire un certain nombre de recommandations, comme l'élaboration de conventions locales, pour lutter contre la dégradation de l'environnement. Par la suite, il a été constaté l'existence de plusieurs conventions de GRN dans la zone de Diouroup et pour partager leur contenu et leurs résultats respectifs, ENDA PRONAT a organisé une journée de partage avec toutes les parties prenantes: les Eaux et Forêts, le programme PAPIL, les élus locaux et les comités de veille. Une convention intitulée « Gestion et mise en valeur de la vallée de Kalé »

en est ressortie et concerne 1200 hectares qui s'étendent de la route nationale à l'Atlantique. Cette rencontre a aussi permis de comprendre le processus d'élaboration de la convention, d'apprécier les premiers résultats et d'identifier également des freins dans la mise en œuvre de la convention.

Parmi ces freins, les populations ont souligné l'insuffisance des moyens de communication, ce qui a poussé ENDA PRONAT à appuyer l'application de la convention en facilitant la communication avec :

- a)** l'organisation d'émissions radio avec l'UCT, pour informer les populations sur l'existence de la convention ;
- b)** la confection de 15 panneaux d'information sur le site du reboisement ;
- c)** la mobilisation des six villages concernés par la convention pour des journées de reboisement.

A partir de cet atelier d'échange, des liens entre l'UCT, ENDA PRONAT et les autres acteurs de la communauté (l'agent des Eaux et Forêts, le PAPIL, l'ANCAR et les responsables de la convention locale) ont été créés. Les panneaux implantés sur le site de reboisement de la convention ont permis de dissuader les éleveurs de traverser la zone mise en défens. Ainsi, pour la première fois depuis des années, les arbres n'ont pas été broutés par les bovins, ovins et

caprins, les champs de riz n'ont pas été piétinés par les troupeaux et les récoltes ont été exceptionnelles.

A Keur Moussa, la Fédération Woobin a poursuivi les actions de récupération et de protection des terres dégradées par l'érosion hydrique dans cinq villages, avec notamment le reboisement de 6 000 plants fertilisants et d'une cinquantaine d'arbres fruitiers. Dans de chaque zone, les observatoires sur la végétation ont constaté l'apparition d'une végétation pérenne composée d'indigotiers, de combretacés et d'épineux.

D'ailleurs, un processus d'élaboration de convention locale de GRN est depuis lors en cours avec 3 villages. Grâce aux formations offertes aux acteurs, des diagnostics approfondis ont pu être organisés dans 3 villages et ont permis d'améliorer la connaissance des populations relative aux ressources naturelles, aux pratiques agricoles, aux règles traditionnelles de gestion, aux principaux utilisateurs, aux facteurs de dégradation et aux pistes dégagées par les populations pour trouver des solutions aux problèmes. Ainsi, plusieurs propositions ont été faites par les populations, pour une bonne gestion et la pérennisation des acquis de la lutte antiérosive, et feront l'objet d'une convention.



## Sensibiliser les jeunes pour la préservation du patrimoine écologique

ENDA MAGHREB s'investit depuis plus de vingt ans dans la gestion des ressources naturelles, avec notamment une tendance à la mobilisation des communautés pour une gestion concertée au niveau local. C'est ainsi qu'en 2012, il a poursuivi la mise en œuvre du *Projet d'appui à l'impulsion d'une dynamique de développement local à travers la sensibilisation et la mobilisation des communautés locales autour des objectifs de préservation du patrimoine écologique de la région de Souss Massa*.

Ce projet vise à contribuer à une gestion durable des ressources naturelles et à l'amélioration du cadre de vie de la population, en faisant du citoyen, notamment les enfants et jeunes qui fréquentent les établissements d'enseignement élémentaire et secondaire, des personnes responsables de l'intégrité et de la viabilité de leur environnement, en encourageant l'adoption de nouvelles attitudes en faveur de la préservation du patrimoine écologique local. Le projet a adopté une démarche en trois temps :

**1. La conduite d'un travail d'éducation**, de sensibilisation et de communication, axé sur le patrimoine écologique à protéger ; cette activité s'est traduite par : **a)** la conduite d'une enquête environnementale ayant pour but de dresser un diagnostic de terrain permettant de s'enquérir du niveau de sensibilisation des populations locales sur les enjeux de l'environnement local, ainsi que leurs interdépendances avec les activités humaines ; **b)** les résultats obtenus démontrent l'intérêt d'une plus grande ouverture des acteurs locaux, et donne à voir les attentes des populations locales ; **c)** les clubs d'environnement créés au sein des écoles de la région, dès le démarrage du projet, ont permis de réaliser un ensemble d'activités éducatives et de sensibilisation.

**2. L'opérationnalisation des orientations** de la Stratégie nationale d'éducation et de sensibilisation à l'environnement élaborée par ENDA MAGHREB

au niveau national, en tenant compte des spécificités régionales. Au cours de l'année 2012, le développement d'une démarche pédagogique pilote en matière d'éducation et d'action à l'environnement a consisté en : **a)** l'organisation de sorties éco-pédagogiques au profit des écoles, avec pour objectif d'accroître la connaissance des participants sur le riche patrimoine écologique du milieu périscolaire, de stimuler, par le biais de l'Education relative à l'Environnement (ErE), leur conscience environnementale, et de favoriser leur implication dans sa valorisation et sa préservation ; **b)** l'organisation d'un atelier de peinture à l'issue duquel les meilleures illustrations ont été imprimées sur des cartes postales et diffusées auprès des partenaires de l'école, des autorités et des acteurs concernés par le projet.

**3. La conduite d'un travail de renforcement des capacités** des acteurs locaux qui a consisté en :

**a)** l'organisation de formations spécifiques au profit des membres des clubs (ces bénéficiaires ont servi de relais auprès de leurs collègues, afin de les sensibiliser, à leur tour, sur l'importance de la protection des ressources naturelles, favorisant ainsi une transmission et un partage des acquis du projet et stimulant une réelle dynamique au sein des écoles) ; **b)** l'élaboration d'un guide de l'animateur/instituteur sur l'éducation à l'environnement : ce guide aborde divers aspects de l'éducation à l'environnement, et offre des exercices pratiques susceptibles de guider les bénéficiaires dans la conduite d'ateliers autour de plusieurs thèmes relevant de l'éducation à l'environnement ; **c)** l'organisation d'ateliers de formation et d'animation au profit des associations locales, des autorités locales et des guides de la nature (les bénéficiaires ont pu, au terme de ces formations, identifier les potentialités écologiques et économiques locales, échanger autour des mécanismes de concertation et d'intervention au niveau local et enfin, être en mesure de développer et de gérer des projets écologiques et économiques viables) ; **d)** l'organisation, par les élèves, de formations au profit des autres écoles.



## Initiatives pilotes de micro-irrigation et de Gestion durable des terres



ENDA LEAD met en œuvre le projet Initiatives pilotes de micro-irrigation et de Gestion durable des terres à Bakel au Sénégal (IGDT-Bakel) qui a été conçu pour résoudre le problème de la GRN qui se pose avec acuité à l'échelle mondiale, mais surtout dans les zones arides et semi-arides. L'un des objectifs principaux du projet est d'apporter une réponse efficace en termes de stratégies et de méthodes pour aider les communautés des zones arides à améliorer la gestion de leurs rares ressources en eau. Ce projet est structuré autour de trois composantes : **(i)** le renforcement des capacités, notamment par la mise en place d'une base de données sur la micro-irrigation, la dissémination des meilleures pratiques autour de la micro-irrigation et de la Gestion durable des terres (GDT) et la formation des leaders locaux ; **(ii)** l'investissement dans la micro-irrigation en vue de la GDT, dans 10 communautés rurales de Bakel ; **(iii)** l'apprentissage, l'évaluation et la gestion adaptative. Conformément aux objectifs que s'était fixé le projet dans le Plan de travail annuel, des activités diverses et variées ont été menées en fonction des différents volets du projet au cours de l'année 2012. Ces activités se sont étendues sur toute l'année, selon différents sites :

- la mise en place d'une base de données informatisée sur les bonnes pratiques en GDT et l'irrigation à petite échelle : ce portail reste accessible à l'adresse [www.portailpetite-irrigation.org](http://www.portailpetite-irrigation.org) ;
- la caractérisation de la situation de référence des sites et le renforcement des capacités des producteurs relais d'ENDA LEAD : une tournée de caractérisation de la situation de référence pédologique s'est déroulée du 22 janvier au 1er février 2012 ;
- l'appui à la communauté rurale de Moudéri pour des activités de reboisement, en avril 2012 ;
- l'organisation d'une session de formation sur les techniques d'irrigation et les cultures maraîchères : une session de formation en partenariat avec l'ambassade d'Israël au Sénégal, à l'intention des formateurs, s'est déroulée du 16 au 27 juillet 2012 ;
- l'organisation d'un atelier de formation sur la gestion des bases de données appliquée à la Gestion durable des terres (GDT) ;
- l'organisation à Bakel d'un atelier de formation des acteurs locaux, sur les réseaux sociaux, communément appelés Web 2.0 ;
- la tenue d'une série d'ateliers d'information, de réflexion participative et de capitalisation dans les communautés rurales de Moudéri, Gabou, Sinthiou Fissa, Bélé et Ballou ;
- la conduite d'une étude sur décentralisation et gouvernance des ressources naturelles ;
- la réalisation d'une étude du cadre politique, institutionnel et juridique du secteur de l'irrigation à petite échelle au Sénégal ;
- la réalisation d'une étude sur le potentiel de séquestration du sol en CO<sub>2</sub>, surtout au niveau de la réserve de Gandé, qui permettra éventuellement de positionner la communauté rurale de Moudéri dans le marché du carbone ;
- l'appui matériel en équipements : au cours de 2012, le projet a eu à doter de groupes motopompes quatre groupements de producteurs basés à Ségankané, Tuabou, Gassambilakhé et Djimbé ; des producteurs dans les localités de Saré, de Kadiel et de Gabou ont été aussi équipés, par le projet, en système d'exhaure solaire ; en plus, 27 producteurs, 15 groupements de promotion féminine, quatre écoles primaires et la maison d'arrêt de Bakel ont bénéficié de 55 kits d'irrigation au goutte-à-goutte à basse pression.

# Autonomisation des femmes



La lutte contre la pauvreté intègre de plus en plus la dimension genre dans les différentes stratégies d'intervention, notamment dans les processus d'autonomisation des femmes. A tel point que d'aucuns estiment aujourd'hui que pour garantir l'efficacité des actions, il faut lutter contre la «féminisation de la pauvreté», car dans les pays du Sud, quelle que soit la localisation de la communauté considérée, la précarité socioéconomique concerne en premier lieu les femmes. ENDA, sans renoncer à ses autres portes d'entrée, privilégie depuis plus de deux décennies les activités ciblées visant à renforcer les capacités techniques et managériales des femmes, préalable fondamental et déterminant au renforcement de leurs capacités économiques et financières.

L'aide à la création de microentreprises ou de coopératives féminines en milieux urbain et rural, fournie par plusieurs entités d'ENDA à travers le monde, part ainsi du constat selon lequel l'importance des femmes étant majeure, voire prépondérante dans l'économie des ménages en milieu rural et urbain, l'augmentation de leurs revenus a toujours un impact direct dans l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la communauté.

## Améliorer l'accès des femmes aux ressources et services de santé de qualité

ENDA SANTE a mis en œuvre deux initiatives destinées à améliorer l'accès des femmes aux ressources et services de santé de qualité. Il s'agit du projet Genre et Equité en Casamance au Sénégal (2008-juin 2012) et du projet AGR pour les groupes vulnérables suivis par ENDA Santé au Sénégal et en Guinée-Bissau: implémentation des conclusions de la phase 1. Les réalisations de ces deux initiatives sont relatives aux activités génératrices de revenus (AGR) des groupements de promotion féminine qui leur ont permis de mener des activités rémunératrices, mais aussi d'alléger le calendrier de travail très chargé des femmes rurales vivant dans les villages bénéficiaires. Les bénéficiaires directs de cette dotation tournent autour de 421 femmes membres des groupements de femmes. Les réalisations d'ENDA SANTE ont consisté en la construction, à Niaguis (région de Ziguinchor), de deux châteaux d'eau (supports métalliques avec deux cuves en polyester) et l'installation d'une pompe immergée dotée d'un groupe électrogène.



La clôture du périmètre maraîcher et arboricole du village d'Ediougou (région de Ziguinchor) a aussi été réhabilitée. Dix femmes membres des groupements de promotion féminine, qui mènent des activités de maraîchage, ont bénéficié d'un atelier de formation sur les techniques de conservation des fruits et légumes. Un atelier sur les techniques de conservation des céréales, au profit de dix femmes membres de trois groupements, a également été organisé.

Dix autres membres de deux groupements de femmes développant la teinture et le batik ont bénéficié d'un atelier de formation. Quarante-vingts autres femmes ont été formées au cours de deux ateliers de recyclage sur les techniques agricoles, destinés à les appuyer dans l'exploitation des périmètres maraîchers. Il a fallu par la suite assurer une formation continue, avec notamment un suivi régulier sur le terrain effectué durant six mois par un technicien spécialisé en maraîchage.

Dans le domaine de la santé communautaire, les structures sanitaires des zones d'intervention du Projet Genre ont été approvisionnées en médicaments pour les soins de première nécessité. La clinique mobile, mise en circulation depuis 2010, continue à donner des prestations de santé dans les zones éloignées du district, afin de rapprocher davantage les services des villages enclavés.

Elle a permis de prendre en charge de janvier à juin 2012, 2038 femmes dans 15 villages. Les prestations de services ont généralement consisté dans le renforcement des capacités des prestataires des agents communautaires sur la nutrition et l'hygiène ; et la tenue de deux formations sur la nutrition en direction des prestataires de santé et des pairs éducateurs.

Ces formations ont été animées par un technicien nutritionniste, et ont vu la participation de 13 prestataires (2 infirmiers chefs de poste, 4 agents de santé communautaire et 7 matrones) et de 22 pairs éducateurs.

Deux autres formations, menées en partenariat avec le service régional de l'Hygiène, ont permis de renforcer les capacités des participants sur le rôle de l'hygiène dans le processus global de lutte contre les maladies transmissibles. En outre, 79 séances de sensibilisation de proximité (causeries, entretiens, visites à domicile)

ont permis de sensibiliser 1204 femmes.

La formation à la confection et à la vulgarisation des canaris à robinet, offerte aux femmes potières dans le cadre de la promotion de l'hygiène de l'eau, a été l'un des temps forts du projet.

En effet, ces femmes potières ont été formées par le service régional d'hygiène sur les techniques de fabrication des canaris à robinet et pour leur vulgarisation au sein de ces communautés, une commande de 140 canaris a été effectuée pour les placer dans les lieux publics des villages d'intervention du projet, les maisons communautaires, les églises, les foyers des jeunes, les écoles élémentaires, les structures sanitaires, les centres polyvalents, etc., pour lutter contre les maladies hydriques et valoriser les savoir-faire locaux (artisanat, poterie, etc.).

Dans le domaine de l'alphabétisation, 267 femmes ont bénéficié de formations durant cinq (5) mois, en collaboration avec la Coordination nationale des opérateurs en alphabétisation du Sénégal.

En ce qui concerne la promotion du genre en général et l'empowerment des femmes, 09 formations sur le thème de l'« Introduction aux concepts de genre » ont été organisées. Ces formations ont permis :

- une prise de conscience des femmes de leur situation et de leurs conditions de vie, et notamment de l'intérêt qu'il y a à envoyer et maintenir les filles à l'école ;
- de faire une étude comparative du tableau d'accès et contrôle des ressources ;
- l'amélioration des connaissances et de la compréhension de la notion de genre et des concepts clés.

Après leur formation, les pairs éducateurs ont planifié des séances de sensibilisation de proximité dans chaque zone d'intervention du projet. Au total, 88 séances de sensibilisation de proximité ont été organisées au profit des femmes. A la fin du Projet Genre et Equité, une évaluation d'impact a été faite par la coordonnatrice de Paix et Développement en Afrique. Les résultats globaux ont montré un niveau de connaissances très satisfaisant des bénéficiaires des formations en santé de la reproduction, en genre, en leadership et en nutrition et hygiène.

## Participation citoyenne des femmes issues de l'immigration

ENDA EUROPE met en œuvre le projet d'« Appui à la participation citoyenne des femmes issues de l'immigration ». Soutenu par la Région Ile-de-France et la Ville de Paris, s'est poursuivi et a été marqué par plusieurs temps forts :

- une projection-débat, le 27 mai 2012, avec l'ONG Tostan au cours d'un festival de quartier à Montreuil, autour du thème de l'excision incluant les interventions d'associations de femmes migrantes engagées dans la lutte contre l'excision, dans leurs pays d'origine et en France ;
- la tenue d'un atelier avec la fédération IFAFE (Initiatives des Femmes Africaines en France et en Europe) intitulé « Femmes migrantes et féministes : Sisterhood is powerful ! » ;
- les rencontres d'été des féministes en mouvement, qui se sont tenues en Essonne (Evry), du 7 au 9 juillet 2012. Cet événement a été coorganisé avec la fédération IFAFE, sur le thème : « femmes migrantes et féministes : Sisterhood is powerful ! » ; il vise au rapprochement des différentes actrices en faveur de l'égalité hommes-femmes.

Une synthèse des enseignements de ce projet et des principales recommandations émanant des organisations de femmes est disponible sur le site : [migrations.enda-europe.org](http://migrations.enda-europe.org) (rubrique « genre »)



### Favoriser l'autonomisation et le leadership des femmes en milieu rural et urbain

ENDA ECOPOLE s'est fixé comme objectif, dans ses actions de développement communautaire, de favoriser l'autonomisation et le leadership des femmes rurales de Fissel (département de Mbour, au Sénégal). Le but de l'intervention est de mutualiser les ressources en vue d'élargir les champs de compétences propices à la valorisation des initiatives. L'action bénéficie à treize (13) groupements, soit un nombre total de 420 femmes. A travers les moyens mobilisés, des périmètres maraîchers collectifs ont été mis en place pour la production de légumes de qualité dont

une partie est destinée à la consommation et une autre au commerce dans les marchés de Mbour et de Dakar.

L'embouche bovine a aussi été identifiée comme un secteur à haut potentiel. A cet égard, neuf groupements de femmes totalisant 401 membres, se sont engagés dans ce domaine et mènent depuis lors leurs activités avec un certain succès.

Du fait du dynamisme noté dans les activités, chacun des 09 groupements concernés a versé un apport important et a appuyé 10 femmes productrices. Avec ENDA ECOPOLE, l'Union des groupements de promotion féminine (UGPF) a mis en place un système de bergerie communautaire qui bénéficie à 23 femmes membres de l'union. Aujourd'hui, 60 femmes, sur les 124 que compte l'union, disposent déjà chacune de

moutons de race et le processus ne fait que commencer. ENDA ECOPOLE s'est aussi proposé de renforcer le dispositif d'accès aux financements des femmes rurales de Fissel. Dans le domaine de la transformation des produits locaux, il a fortement appuyé l'UGPF à l'acquisition de connaissances et de techniques sur la transformation des fruits et légumes. Durant cette période, 641 femmes de douze groupements ont transformé 12,8 tonnes de mil, 52 bassines d'oseille rouge (bissap), des quantités importantes de marmelade et de confiture de mangue.

Dans le domaine du Crédit revolving, par le biais de l'initiative participative, l'UGPF de Fissel a pu mettre en place un fonds de crédit, à partir des ressources propres, d'une valeur de cinq millions de francs CFA (5 000 000 FCFA). Ce montant a pu être obtenu grâce aux cotisations (1000 FCFA/femme/mois) des groupements. Cette économie circulaire contribue beaucoup au financement des activités diverses que développent ces femmes (1 586 bénéficiaires) avec comme effet induit leur autonomisation croissante sur le plan social et économique.

Par ailleurs, ENDA ECOPOLE a poursuivi la mise en œuvre du Programme d'appui à l'intégration socio-

économique des femmes de Rufisque-Est (Sénégal), qui est le résultat d'un partenariat avec la Fondation CIDEAL et la Mairie de Rufisque-Est. Durant quatre années, ENDA ECOPOLE a construit un nouveau type de rapports, qui engage les promoteurs dans le développement de l'entrepreneuriat féminin. Une vingtaine de microentreprises a ainsi été créée, à l'issue d'un travail d'analyse allant de la filière agroalimentaire, au multiservice, en passant par la couture. Les nombreuses opportunités qui s'offrent aux femmes dans ce milieu d'implantation appellent ces dernières à développer leur sens de l'initiative et de l'innovation.

C'est en cela que la tâche s'est révélée ardue pour l'équipe d'accompagnement d'ENDA qui s'est déployée dans la commune tout au long de 2012, année de clôture du financement de la Fondation CIDEAL. Pour assurer la durabilité de l'initiative, ENDA ECOPOLE, de concert avec les parties prenantes, a ouvert des chantiers de réflexion pour accompagner les femmes et les aider à vaincre tous les obstacles qui pourraient contrarier la bonne marche de leurs activités. Dans ce sens, un travail de capitalisation a été réalisé, les résultats et les conclusions laissant entrevoir de futurs chantiers prometteurs.



# Leadership et gouvernance



ENDA est parvenu, durant ces vingt dernières années, à être l'une des organisations qui a le mieux mobilisé les mouvements sociaux du Sud dans des stratégies d'alliance et de lobbying destinées à défendre leurs intérêts dans les plus hautes sphères de gouvernance mondiale. Les crises actuelles, considérées à tort comme de simples péripéties dans l'évolution nécessaire des sociétés humaines vers la globalisation, ont eu des impacts désastreux sur les sociétés du Sud, comme la multiplication des conflits, l'accaparement des terres arables et autres ressources naturelles, la marchandisation et la privatisation dans tous les secteurs de production, etc., qui ont considérablement accéléré la paupérisation de larges franges des sociétés du Sud.

Une telle situation a amené ENDA et ses partenaires au sein du Forum social mondial (FSM) à soutenir avec force qu'« un autre monde est possible », qu'une autre forme de mondialisation est réalisable, et surtout indispensable pour que les communautés démunies

exclues de la croissance puissent prendre la part qui est la leur, dans un développement qui ne sera durable que parce qu'inclusif et équitable.

Une telle conviction renforce aujourd'hui ENDA dans sa détermination à défendre systématiquement les intérêts des plus démunis, dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques. Cependant, il a fallu que l'Organisation cherche à combiner la question de la participation à celle de la faiblesse du leadership, qui s'est toujours posée comme une contrainte majeure du développement durable au Sud.

C'est le cas en Afrique, où les formations dispensées par ENDA à de futurs leaders cherchent à apporter une réponse à la « crise de leadership », qui pose aujourd'hui avec acuité la nécessité pour le continent d'avoir des leaders écoutés et crédibles sur la scène internationale, ayant les capacités de défendre ses intérêts et de créer les conditions d'un développement durable.

## Le Programme LEAD Africa Fellowship en constante expansion

Depuis sa création, ENDA LEAD AFRIQUE, basé à Dakar (Sénégal), s'est donné pour but de faire émerger dans les pays francophones du continent, un leadership de type nouveau, sensible et ouvert aux exigences du développement durable. Autrement dit, il s'agit là pour ENDA de développer, par le biais du réseau Lead International, la formation d'une masse critique de leaders avertis et imprégnés des préoccupations favorables au développement durable et à la politique de bonne gouvernance dans les pays africains francophones.

la ligne de la stratégie d'expansion du Programme LEAD Africa Fellowship, la Gambie, initialement membre de LEAD Anglophone West Africa, a été choisie en 2012, du fait de sa proximité géographique et culturelle avec le Sénégal.

Cela traduit en acte l'engagement pris par LEAD Africa, depuis 2007. Ainsi, tout comme le Tchad en 2011, la Gambie a connu la sélection d'une douzaine de candidats à la Cohorte 17, appelée Cohorte sénégalienne, et l'enregistrement de LEAD The Gambia, en tant qu'Association nationale LEAD.

Tout comme en 2011, le Tchad a aussi procédé au recrutement de 31 Associés, tandis que le Sénégal a sélectionné 40 Associés, soit un total de 71 Associés, de nationalités diverses (Cameroun, Côte-d'Ivoire, Nigéria, Ghana, Guinée, Mali, Togo, Tchad, Sénégal, Gambie, etc.) pour le Programme LEAD Afrique Francophone, qui auront bénéficié du Programme LEAD Africa Fellowship Programme, qui confirme ainsi son statut de programme majeur de formation visant à favoriser l'émergence en Afrique d'une nouvelle génération de leaders plus ouverts aux exigences du développement durable. La Cohorte 17 présente une diversité de profils et d'horizons professionnels. On y retrouve, entre autres, des sociologues, ingénieurs agronomes,

juristes, ingénieurs polytechniciens, spécialistes de la communication, spécialistes du développement communautaire, financiers, dentistes et médecins. La première session nationale a été précédée d'une Journée d'immersion dans le Leadership.

Il s'agit d'un moment de partage d'expériences et de parcours dans une ambiance conviviale visant à permettre aux Associés de se familiariser avec le concept de Leadership et d'affiner leur vision du mentorship qui reste la méthode d'apprentissage privilégiée de LEAD.

Les sessions nationales tenues au Sénégal ont présenté la particularité d'avoir été délivrées aussi bien en anglais qu'en français, pour prendre en compte les besoins des Associés gambiens. La similitude des contraintes environnementales, économiques et sociales a aussi permis aux Associés d'envisager la mise en œuvre de projets de développement sénégalais. Dans cette perspective, sept projets de recherche-action ont été définis et réalisés par les Associés de la Cohorte sénégalienne.

Ces projets portent sur : i) la réduction des risques environnementaux et sanitaires associés à l'usage des pesticides ; ii) l'amélioration de la connaissance de l'albinisme ; iii) la réduction de l'érosion côtière par la plantation de cocotiers ; iv) la construction de fosses septiques durables pour le daara de Koki ; v) l'utilisation du biogaz dans la pasteurisation du lait ; vi) la contribution à l'efficacité de l'aide au développement en Afrique ; et vii) la contribution à l'éducation environnementale dans les programmes de formation des élèves-maîtres.

La cohorte 17 a eu comme parrain M. Lamine DIACK, actuel président de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF), qui est d'ailleurs lui-même un Sénégalais. Lors de la journée de lancement de la cohorte 17, le parrain de la promotion a partagé avec la jeune génération de leaders, son parcours, sa trajectoire et sa qualité de modèle achevé pour les jeunes générations.



## Lancement du Centre africain pour le commerce, l'intégration et le développement (CACID)

Le Centre africain pour le commerce, l'intégration et le développement (CACID) a été porté sur les fonts baptismaux en 2012, comme prolongement naturel du Programme Commerce d'ENDA TM qui, depuis plus de quinze ans, œuvre pour le renforcement du dialogue politique, le décloisonnement et l'approfondissement des savoirs et des connaissances, l'accès à l'information, la participation des acteurs et le renforcement des capacités dans les domaines du commerce, de l'intégration régionale et du développement durable en Afrique et dans les pays du Sud. Bénéficiant d'un ancrage institutionnel fort au sein du réseau ENDA TM, ainsi que d'un vaste réseau de partenaires aussi bien dans les organisations de la société civile, au sens large, que dans les espaces gouvernementaux nationaux, régionaux et internationaux, ENDA CACID a pour vocation de soutenir les efforts des Etats et des institutions régionales africaines dans le commerce et l'intégration pour mettre le commerce et l'intégration au service du développement des peuples. En se fondant sur l'expérience capitalisée ces dernières années en tant que porte-voix de la société civile ouest-africaine et sur l'expertise de l'équipe qui l'anime, ENDA CACID ambitionne non seulement de devenir un Think Tank, mais aussi un centre de ressources et de plaider pour la société civile sur le commerce, l'intégration et le

développement durable en Afrique, avec un ancrage régional en Afrique de l'Ouest. Ses activités sont dirigées aussi bien vers la société civile que le secteur privé, les parlements, les gouvernements et institutions régionales, les médias, etc. Le Centre assume ainsi une mission « d'ouvreuse de voie » et joue un rôle leader au sein de la société civile pour renforcer la qualité de participation de celle-ci dans la gouvernance et l'élaboration des règles et des politiques économiques au niveau national, régional et international. Les Programmes d'ENDA CACID portent globalement sur :

- les négociations commerciales multilatérales (OMC) ;
- les négociations commerciales bilatérales (Accords de partenariats Economiques) ;
- l'intégration et commerce intra-régional en Afrique de l'Ouest ;
- la mondialisation, nouveaux acteurs émergents et échanges Sud-Sud ;
- le commerce, l'environnement et le développement durable en Afrique.
- le commerce et genre en Afrique de l'Ouest ;
- le Secrétariat de la Plateforme de la société civile ouest-africaine sur l'Accord de Cotonou (POSCAO-AC) ;
- le Secrétariat de l'Observatoire ouest-africain sur la cohérence des politiques de développement en Afrique de l'Ouest.





C'est ainsi qu'en partenariat avec la plateforme des organisations de la société civile de l'Afrique de l'Ouest sur l'Accord de Cotonou (POSCAO), ENDA CACID a organisé les 25 et 26 juillet 2012, à Dakar (Sénégal), un dialogue régional multiacteurs sur « le Commerce et l'intégration en Afrique ». Le but de ce dialogue était de fournir à des acteurs africains clés ayant un rôle dynamique dans le champ du développement un espace d'analyse, d'échange de savoirs et de partage d'expériences positives pour dessiner ensemble des stratégies aptes à lever les obstacles qui empêchent encore le développement du commerce intra ; africain et entravent la marche de l'Afrique vers l'intégration et le développement.

Près de soixante-dix acteurs représentant des organisations de la société civile, du secteur privé, des gouvernements, des communautés économiques régionales, des universités, des institutions et centres de recherche, des médias et des organisations internationales se sont penchés, pendant deux jours, sur la question structurante suivante : « Comment faire du commerce un instrument pour le renforcement de l'intégration et du développement en Afrique ? » Ce dialogue n'est pas le premier à aborder la problématique du commerce et de l'intégration en Afrique.

Mais son originalité et son intérêt résident dans le fait qu'il articule et met en cohérence des visions, des projets et des démarches portés par une pluralité d'acteurs œuvrant pour le même but. L'intégration africaine, c'est connu, est restée pendant très longtemps une affaire des décideurs politiques, des institutions régionales et des administrations au sein des Etats.

Même si certaines des décisions prises par les gouvernements recoupent parfois les aspirations des peuples africains, ceux-ci ne sont pas souvent impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et des politiques. Le déficit de dialogue entre les acteurs à l'intérieur des pays comme dans les espaces régionaux et continentaux a donc été l'une des faiblesses de la construction de l'intégration économique africaine.

Le dialogue organisé par ENDA CACID rentre dans le cadre de ces initiatives portées par les acteurs sociaux, en appui aux efforts des Etats et des institutions régionales et continentales. Les idées développées lors du dialogue, les visions tracées et les stratégies proposées pour renforcer le commerce, l'intégration et le développement sont le fruit d'éclairages féconds issus de débats ouverts, objectifs et pluriels.

## Le budget participatif comme outil de gouvernance démocratique participative

La démocratisation des sociétés africaines est marquée par un éveil citoyen et une volonté des populations de mieux s'impliquer dans la gestion de leurs cités. C'est dans ce contexte singulier qu'est apparu en Afrique le budget participatif, vers le tournant de l'année 2000. Depuis lors, l'approche s'impose comme l'une des formes de gouvernance les plus achevées de la démocratie participative.

Le budget participatif (BP) est un outil de la gouvernance démocratique participative, qui se définit comme un processus au cours duquel la population et l'ensemble des acteurs peuvent discuter et décider du budget et des politiques publiques de leur collectivité et en assurer le suivi et le contrôle.

Depuis son émergence à Porto Alegre au Brésil en 1989, elle couvre un nombre de plus en plus croissant de villes.

On estime de nos jours à environ 1 500 le nombre d'expériences recensées à travers le monde et en Afrique, les processus de BP (budget participatif) contribuent à des mutations et acquis majeurs comme :

- l'instauration de mécanismes de redistribution des richesses au niveau local, et une meilleure allocation des ressources budgétaires locales vers les besoins essentiels des populations, surtout celles qui sont les plus défavorisées et une meilleure prise en charge des OMD dans le domaine de l'éducation, de la santé, de l'environnement, etc. ;
- le BP permet une plus grande égalité et une meilleure inclusion sociale des groupes vulnérables ou marginalisés que sont les jeunes et les femmes, dans la formulation et la prise en charge des besoins ;
- l'amélioration de la gestion financière locale par une meilleure citoyenneté fiscale.

Au plan politique, l'approche du Budget participatif contribue à :

- décentraliser les espaces de décision et de dialogue social entre différentes catégories de populations à la gestion locale et au processus décisionnel relatif à la définition et la mise en œuvre de leur agenda de développement, de même qu'un dialogue effectif entre citoyens sur une base bien informée.
- asseoir une gouvernance locale plus crédible par la transparence dans la gestion locale à travers la redevabilité des autorités locales envers les citoyens.

C'est dans ce contexte qu'ENDA ECOPOP, en partenariat avec ONU-HABITAT, Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLU Afrique) et



l'Observatoire international de la démocratie participative (OIDP), a organisé, à Dakar (Sénégal), du 17 au 27 avril 2012, la Session internationale de formation des facilitateurs et conseillers au budget participatif.

Cette rencontre internationale de formation a enregistré la participation de 22 personnalités en provenance du Burundi, du Cameroun, du Cap-Vert, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, de la RD Congo, de la République centrafricaine et du Sénégal. Les moments forts de la formation des facilitateurs et conseillers au budget participatif ont été :

- l'analyse du panorama de la décentralisation dans les pays africains ;
- la formation aux concepts, dimensions et principes du budget participatif ;



- le partage d'expériences : « Budget participatif de la commune de Rufisque Est » au Sénégal, « Restitution du compte administratif de la commune de Tienfala » au Mali, « Budget participatif au Sud Kivu » en RD Congo et « Budget participatif jeune » en Argentine ;
- l'initiation aux outils et méthodes d'élaboration et mise en œuvre du Budget participatif ;
- l'animation d'atelier pilote d'application avec les élus et leaders de la société civile de la commune d'arrondissement de Médina (Ville de Dakar).

En Afrique, les premières expériences sont apparues en 2003 et à ce jour, plus de 153 communes africaines appliquent le budget participatif, ce qui dénote une

évolution fulgurante. Pour rappel, les dépenses des collectivités locales africaines ne représentent pas plus de 3,5 % des budgets publics. En outre, ces faibles ressources du budget des collectivités territoriales sont consacrées à 80, voire 90 % aux dépenses de fonctionnement (salaires des agents municipaux, carburant, fonctionnement du service, etc.) ne laissant qu'une très faible portion à l'investissement censée prendre en charge des services sociaux de base (éducation, santé, eau, assainissement, etc.) et à la satisfaction de la demande sociale (sécurité, insertion socioéconomique, entre autres).

En outre, le processus de décentralisation, en cours en Afrique, consacre le transfert de compétences jusqu'alors assumées par les Etats, à des collectivités locales le plus souvent dépourvues de ressources (humaines, financières et techniques) conséquentes.

# RIO+20 : avant, pendant et après.

**E**n 1992, le Sommet de la Terre s'est tenu à Rio de Janeiro (Brésil) pour consacrer l'avènement du « développement durable » et mobiliser les pays et leurs peuples autour de l'Agenda 21, qui a mis au cœur de la problématique du développement, la lutte contre la pauvreté et la marginalisation des groupes vulnérables. Ce Sommet « Rio 92 » a été pour ENDA un tournant dans la construction de son label d'organisation militante.

A l'époque, son engagement auprès des plus pauvres, exprimé à travers des positions d'interpellation et de réflexion, ainsi que des moyens de communication innovants, avait marqué les esprits. Aujourd'hui, devant la panne des paradigmes économiques et des modèles de développement, la violence de la crise économique actuelle qui compromet les acquis sociaux, au Nord comme au Sud, et l'impasse dans les tentatives de stopper le réchauffement climatique, ENDA est plus que jamais à l'avant-garde de l'anticipation et de la recherche d'alternatives.

Le Sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio de Janeiro, du 20 au 22 juin 2012 (Rio+20), a été pour ENDA un moment essentiel qui lui a permis de faire valoir les innovations et les expériences des peuples du Sud. Rio+20 a été le lieu d'une forte mobilisation, en droite ligne des alliances nouées depuis de longues années entre ENDA et les autres mouvements sociaux du Sud, leur permettant ainsi de faire du Sommet des Peuples à la fois une instance d'interpellation et une force de proposition destinée à peser de façon décisive dans les résolutions finales. Trois objectifs principaux étaient visés par cette conférence mondiale, qui a été centrée sur les deux principaux thèmes que sont l'économie verte et le cadre institutionnel pour le développement durable : 1) susciter un engagement politique renouvelé en faveur du développement durable ; 2) évaluer les progrès réalisés à ce jour et les lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre des textes issus des grands sommets ; 3) traiter des défis nouveaux et émergents (crises financière, alimentaire, hydrique ou énergétique, perte de biodiversité et des écosystèmes, désertification, OMD, etc.).

Vingt ans après « Rio 92 », le Sommet Rio+20 aurait dû être celui d'un bilan. Mais l'a-t-il été ? Ou s'est-il simplement agi d'une volonté camouflée de changer de paradigme ? Un changement de paradigme qui est une autre façon d'esquiver un bilan qui s'impose d'autant plus que l'on sait ce qui est advenu de l'Agenda 21 adopté en 1992, largement inspiré par les généreux principes de la Commission Brundtland, comme certaines considérations liées aux modes de financement du développement durable. Il y a assurément eu, à ce niveau-là, une interpellation à laquelle ENDA, connu comme « bâtisseur d'alternatives », a voulu apporter une réponse, en faisant Rio+20 autrement. C'est-à-dire en décloisonnant cette conférence jusqu'aux plages de Copacabana, afin de rendre les débats le plus amples possible et les faire porter par les populations elles-mêmes. C'est ce qui a permis d'amener les communautés de base à mieux cerner les enjeux réels, partout où il fut possible de porter les débats, et de faire vivre l'événement de toutes les manières possibles, même en restant... à Dakar.

Le Sommet Rio+20 a certes mobilisé la communauté mondiale autour de l'objectif de bâtir en commun un avenir meilleur pour la planète. Mais face à ce défi considérable, les 191 pays représentés n'ont pas réussi à obtenir plus qu'un accord très minimaliste, sans engagements contraignants ni cibles numériques ou dates butoirs. Le leadership brésilien, fermement affirmé à la veille de l'ouverture du Sommet pour éviter un échec, n'a pas suffi à convaincre des Etats, profondément cramponnés à leurs intérêts économiques et politiques à court terme, de l'impérieuse nécessité d'agir. C'est donc sans surprise que les chefs d'Etat ont adopté le texte bâti autour d'un consensus creux sur le développement durable, l'économie verte et le renforcement du PNUE, ainsi que sur des fragments de compromis relatifs à la création d'un forum politique de haut niveau destiné à piloter le développement durable, et à la gestion des océans, entre autres. D'où il ressort qu'aujourd'hui, ENDA est plus que jamais convaincu que le vague consensus minimaliste dont a accouché Rio+20 présage d'un avenir plus qu'incertain pour le développement durable.



## 1 CHAPITRE 1

# La préparation de Rio

Depuis sa création, les missions et les démarches d'ENDA sont justiciables d'une forte présence dans les grandes rencontres internationales. Les sommets des Nations-Unies sur le développement social, sur l'habitat, et sur le développement durable, de même que les forums sociaux mondiaux, ont été des moments forts de son histoire et l'ont marqué dans ses positions, ses thématiques de travail et son fonctionnement. ENDA a apporté des contributions majeures sur les idées débattues lors de ces agendas internationaux, comme sur l'expérimentation de stratégies de lutte contre la pauvreté et de protection de l'environnement, à des échelles de proximité.

Le Sommet Rio+20 a été organisé dans un contexte marqué par l'impasse actuelle dans les tentatives de stopper le réchauffement climatique. Dans sa façon de vouloir mettre en selle l'économie verte, il questionne ainsi le développement durable dans ses orientations traditionnelles.

Cet événement majeur a été l'occasion pour ENDA, après le FSM de Dakar en 2011, de tester encore une fois ses capacités de projection collective à partir de la diversité de ses ancrages thématiques et géographiques.

### Echanges, idées fortes et recherche d'alliances

La volonté affichée d'avoir une participation de qualité à la conférence mondiale a nécessité, de la part d'ENDA, une phase de préparation de six mois qui a permis d'assurer une participation réussie à tous points de vue. L'animation de ce processus de préparation a été confiée à un comité de coordination qui a travaillé autour de quatre volets : 1) les échanges et la mise en cohérence ; 2) la communication et la mobilisation ; 3) les partenariats et les alliances ; 4) le voyage et la logistique.

**Les échanges et la mise en cohérence** : étant donné la multiplicité des entrées (thématiques, géographiques et méthodologiques) des différentes composantes d'ENDA qui ont participé à Rio+20, il a été nécessaire d'organiser des échanges d'informations et d'analyses, afin que leur mise en cohérence aboutisse à la consolidation d'une voix collective ; une idée force d'ENDA vers le Sommet a été définie, à travers une demande d'informations sur les initiatives des entités-membres, et plusieurs consultations virtuelles et autres séances de réflexion de haut niveau sur les thèmes de la conférence.

**La communication et la mobilisation** avaient fait le succès et l'originalité de la participation d'ENDA à Rio 92 qui avait été l'occasion de la création de la version grandes conférences de la revue « Vivre autrement », de l'élaboration du répertoire des ONG pour l'environnement et le développement dans les pays membres de l'OCDE, et de la traduction de l'esprit d'ENDA TM par une grande montgolfière symbolisant « la goutte de l'espoir ». En vue de Rio+20, une stratégie de communication adaptée à l'évolution du monde devait être mise en place pour véhiculer et promouvoir les idées fortes, socialiser les opinions défendues par ENDA et les autres mouvements sociaux en Afrique et partout ailleurs, à travers des outils pertinents. La plateforme virtuelle d'échanges, le site internet d'ENDA et la relance de la revue Vivre autrement ont été à la fois les outils et les espaces de communication interne et externe destinée à renforcer notre présence durant l'événement. Une journée de lancement de la préparation d'ENDA avec des journalistes a été organisée en mars 2012 et une autre en mai 2012, avant le départ pour Rio de Janeiro.

**Les partenariats et les alliances** : notre participation à Rio+20 ne s'est pas faite en vase clos, dans la mesure où la plupart des activités ont été définies dans une logique de partenariat et d'alliances multiples.

Déjà trois ans auparavant, en relation avec Stakeholder Forum et PRIA (Participatory Research In Asia), ENDA s'était installé dans un processus international destiné à convaincre les Nations-Unies d'endosser l'organisation du Sommet et de préparer l'événement (réflexion, lobbying, etc.) sur les contenus et la mobilisation. Une autre initiative intitulée « Occupy Nature : Environmental Justice Under a Changing Sky ; Proposal for a Global Environmental Justice Forum at Rio », a été développée par ENDA, en partenariat avec le CODESRIA, l'IUCN, et

l'université de l'Illinois à Urbana-Champaign (UIUC). **Le voyage et la logistique** : le Secrétariat exécutif a rationalisé la participation d'ENDA, en s'appuyant notamment sur les entités membres de l'organisation présentes dans plusieurs pays d'Amérique latine. Cela a permis aux collègues latino-américains, plus proches géographiquement, d'aller en prospection à Rio de Janeiro, de préparer l'installation de la délégation et la mise en place d'un point focal brésilien qui a facilité l'hébergement, le transport et le montage du stand d'ENDA.



### Des rencontres préparatoires pour renforcer alliances et partenariats

Tous les Etats, toutes les organisations multilatérales, les organisations de la société civile, les mouvements populaires se sont préparés à participer à Rio+20 pour peser sur les décisions et les engagements qui sont déterminants pour l'avenir de notre planète. Des discussions ont été menées durant plusieurs mois précédant le Sommet, dans certains cadres (UNCSD, UA, CEA, PNUE, OIF, FSM, Stakeholder Forum, etc.), pour produire des déclarations, des contributions, des idées structurantes rendant compte de la diversité des approches et des intérêts à conjuguer dans le sens d'un développement durable et juste. ENDA n'a pas été en reste, avec plusieurs contributions et activités de lobbying menées par les entités, ainsi que des membres du comité préparatoire. Plusieurs voyages des membres d'ENDA à Lyon (France), Nairobi (Kenya), Douala (Cameroun), Tunis (Tunisie), Marseille (France), etc., sont à inscrire dans ce contexte. En effet, les rencontres organisées à Nairobi et à Douala par la Fondation Friedrich Ebert, à Lyon, sous l'égide de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), et à Marseille, lors du Sommet mondial sur l'Eau, etc., sont autant de moments forts qui ont marqué la préparation d'ENDA pour une participation de qualité au Sommet Rio+20. La Fondation Friedrich Ebert a organisé plusieurs rencontres internationales, en Afrique, en Amérique latine, en Asie et en Europe,

dans le but de soutenir les représentants des parlements, des administrations, des partis politiques, des ONG, des syndicats, du secteur privé et des médias, afin de leur permettre de socialiser leurs idées fortes et définir une vision partagée sur les enjeux de Rio+20. La Conférence de Douala, tenue du 16 au 18 avril 2012, est la seconde rencontre organisée en Afrique sur le thème « Comment le changement climatique peut-il servir pour transformer les économies africaines pour un développement durable et juste ? ».

ENDA a signé la déclaration finale de cette rencontre internationale, qui constate que « la crise actuelle, autant climatique, environnementale, économique, financière qu'alimentaire résulte d'une pratique et d'une vision de l'économie et du « progrès humain » (...) se traduisant, entre autres, par la surexploitation du capital naturel, l'accaparement des terres et la dégradation des écosystèmes, le réchauffement global et le renforcement structurel des mécanismes de création de la pauvreté et d'iniquité dans la distribution des richesses ».

D'où il ressort, pour la communauté internationale, une « nécessité de trouver les voies de dépassement d'un modèle économique de marchandisation des biens publics, qui dégrade les milieux naturels, discrimine structurellement les femmes et les pauvres, élargit le fossé entre différentes régions du monde, constitue le défi fondamental à relever pour construire des sociétés plus justes et durables ».

## ENDA signataire de la déclaration de Douala

« Nous, participants, représentants des parlements, administrations, partis politiques, ONG, syndicats, secteur privé et médias de l'Afrique centrale, de l'Ouest, du Nord et australe, à la Conférence internationale tenue à Douala, du 16 au 18 avril 2012, sur le thème « Comment le changement climatique peut-il servir pour transformer les économies africaines pour un développement durable et juste ? » (...) Considérant :

- le doublement de la population de l'Afrique dans les 30 prochaines années, l'urbanisation accélérée et les besoins croissants induits en termes de terre, d'infrastructures, d'énergie et d'eau ;
- la mise en œuvre effective de la décentralisation, pilier pour assurer la convergence et la synergie dans les politiques ;
- que l'accès à la terre est une source de conflit et une contrainte forte pour l'investissement ;
- la bonne gouvernance comme un pilier indispensable du développement durable ;
- l'urgence d'agir de manière holistique pour stopper les facteurs principaux de la dégradation de l'environnement et des mécanismes de fabrication de la pauvreté ;
- la nécessité, pour l'Afrique, de sortir de la dépendance conceptuelle et d'engager librement sa renaissance dans la maîtrise de ses ressources et la mise en priorité du bien-être de ses populations actuelles et futures ;

### Déclarons que RIO+20 doit :

- créer un cadre permettant de sortir des promesses inconsistantes et sans lendemain, pour s'engager dans la voie des solutions appropriées, inclusives, durables et équitables ;
- opérationnaliser, de manière plus précise et concrète, la notion de développement durable et l'économie verte comme un outil avec une feuille de route et des indicateurs précis de suivi des transformations économiques, sociales, environnementales et institutionnelles.

A cet effet, ENDA, la fondation Friedrich Ebert et les participants à la conférence s'engagent à Rio+20 pour la reconnaissance de modèles de développement durables orientés vers la construction d'un monde solidaire et en paix, respectueux des droits économiques et sociaux, de la dignité humaine et de la diversité culturelle, où les ressources sont réparties équitablement entre les peuples, dans le cadre d'une gouvernance mondiale ouverte et inclusive, respectueuse des dynamiques sociales et populaires et œuvrant dans l'intérêt des générations actuelles et futures. »

*Fait à Douala, le 18 avril 2012*



# Les activités menées à Rio par ENDA

Dans le contexte de la participation à l'évènement Rio+20, plusieurs activités ont été menées pour conformer l'envergure politique et stratégique d'ENDA à l'importance historique du Sommet qui s'est déroulé en deux temps :

- la conférence officielle, sous l'égide de la Commission sur le développement durable des Nations Unies (UNCSD), qui s'est

déroulée du 20 au 23 juin au Rio Center, avec comme objectif de relancer un nouvel agenda international sur le développement durable et l'avenir de la planète ;

- le sommet des peuples, qui s'est tenu du 14 au 23 juin 2012, à Aterro de Flamengo (le même espace qui avait accueilli le premier sommet en 1992) et qui constitue le lieu



d'articulation des luttes et résistances des mouvements populaires du monde entier, placé sous la responsabilité d'un comité brésilien de facilitation.

La dénonciation des causes structurelles de la crise, des fausses solutions et des nouvelles formes d'accumulation du capital globalisé ; la mise en exergue de solutions et de nouveaux paradigmes, d'agendas et de campagnes de mobilisation articulant le processus de mobilisation anticapitaliste, en ont été les principaux axes de réflexion. ENDA a choisi de s'orienter en priorité vers le Sommet des peuples. Après des semaines de mûrissement, le comité préparatoire mis en place autour du Secrétariat exécutif et composé de responsables d'entités directement impliqués dans les thèmes prioritaires de l'organisation, a décidé de s'orienter en priorité vers le sommet des peuples et de travailler à la mise en œuvre des activités menées à Rio+20.

**1. Occupy Nature : Environmental Justice on a Changing Sky** a été une activité phare, initiée par

ENDA, l'université de Champagne en Illinois, le CODESRIA et l'UICN et dont le Concept Note a été produit par Jesse RIBOT, selon la même philosophie que le mouvement des indignés et « Occupy Wall Street ». Ce forum a été organisé le 20 juin dans l'espace du sommet des peuples et a comporté plusieurs sessions de témoignage de personnalités de tous les continents, pour dénoncer l'emprise du système ultralibéral sur les ressources de la planète.

Le Forum Occupy Nature a ainsi réuni des organisations de la société civile, des organismes de développement et de simples citoyens pour déterminer des garde-fous dans la construction d'une économie verte. Il a tenu à dénoncer la forte augmentation de la marchandisation de la nature, en vertu de l'idéologie selon laquelle le marché est le meilleur mécanisme pour la gestion du patrimoine naturel de la planète, avec une poussée de privatisation qui consacre l'expropriation des moyens de subsistance de beaucoup de ruraux pauvres d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine.



2. **Accaparement des terres et avenir de l'agriculture paysanne** est une activité organisée le 19 juin, sous le leadership de l'entité ENDA PRONAT, en partenariat avec d'autres organisations comme VECO, COPAGEN, ROPPA, et qui a été marquée par des débats de haute facture, avec des intervenants en provenance de plusieurs pays, des témoignages, des projections de films, etc.

Les débats ont été l'occasion pour ENDA et d'autres organisations militantes de souligner que les accaparements massifs de terres (que ce soit pour des raisons alimentaires, énergétiques, minières, environnementales, touristiques, spéculatives ou géopolitiques), doivent être partout combattus, car ils portent atteinte aux droits humains en privant les communautés locales, indigènes, paysannes, pastorales, forestières et de pêcheurie artisanale de leurs moyens de production. Ils restreignent leur accès aux ressources naturelles ou les privent de la liberté de produire comme ils le souhaitent.

Les investisseurs et les gouvernements complices menacent le droit à l'alimentation des populations rurales, les condamnent au chômage endémique et à l'exode rural, exacerbent la pauvreté et les conflits et contribuent à la perte des connaissances, savoir-faire agricoles et identités culturelles.

3. **Droit à la ville : les habitants du Sud se mobilisent** est un événement organisé par ENDA RUP, en partenariat avec HIC et d'autres partenaires actifs depuis de nombreuses années dans le combat pour le droit des habitants à une ville inclusive ; d'autres partenaires se sont associés à l'événement, comme l'ACIDAK (Association comité interbidonvilles de Dakar), le CERPAC, NOVOX, Amandla

Centre of Zimbabwe, le DAL (Droit au logement - France), Omunga (Angola), RNHC (Cameroun) et WISEEP (Ghana). Cette manifestation a été l'occasion de souligner l'importance de la Charte mondiale du droit à la ville, qui est un instrument visant à contribuer aux luttes urbaines et au processus de reconnaissance du droit à la ville, dans le système international des droits humains. Le droit à la ville, défini comme l'usufruit équitable des villes, selon les principes de viabilité et de justice sociale, se définit comme un droit collectif des habitants des villes (spécialement des groupes appauvris, vulnérables et défavorisés) qui se fonde sur leurs valeurs et coutumes et leur confère la légitimité d'action et d'organisation, dans le but de jouir du plein exercice du droit à un modèle de vie adéquat. Individus, organisations de la société civile, gouvernements locaux et nationaux et organismes internationaux, doivent donc être partie prenante de ce processus à l'échelle locale, nationale, régionale et mondiale, en contribuant à l'élaboration, la diffusion et la mise en pratique de la charte mondiale du droit à la ville, laquelle représente une des finalités du sommet des peuples : qu'un monde meilleur est possible.

4. **Commerce, environnement et développement durable en Afrique** (quelle place pour une économie verte ?) est une initiative d'ENDA SYSPRO, organisée le 21 juin dans le format d'un Side Event de la conférence officielle, au Rio Center, qui a été un forum multiacteur ouvert, pour réfléchir sur les implications, opportunités et risques de l'économie verte en Afrique, avec comme principaux partenaires Africa Trade Network, Twin Africa, l'ICTSD, le PNUE et la plateforme POSCAO-AC. A l'heure où la communauté mondiale dresse un bilan de la gestion de l'environnement au cours de ces vingt dernières années,



il était important de mettre cette problématique en débat pour permettre aux acteurs africains d'apporter une contribution positive tirée des expériences pertinentes du continent en la matière.

Ce Side Event a été l'occasion de souligner que les raisons avancées pour justifier la transition vers l'économie verte tiennent en partie au fait que l'économie conventionnelle « brune » n'a pas réussi à mettre fin à la pauvreté, la marginalisation sociale et l'épuisement des ressources. Mais un simple « verdissement » conceptuel de l'économie ne sera pas suffisant pour changer radicalement la trajectoire. C'est pourquoi, contrairement à l'idée de plus en plus répandue sur l'importance de l'économie verte, les débats ont permis de préciser que l'enjeu essentiel n'est pas la couleur de l'économie, mais plutôt sa finalité et son résultat. « Une économie qui nourrit bien le présent sera jugée efficace. Mais lorsqu'elle détruit en même temps les moyens de ses hommes pour nourrir leurs enfants et leurs futurs enfants, elle devient inefficace. »

C'est pourquoi la croissance économique ne doit pas avoir de couleur, elle doit seulement être durable et équitablement répartie entre les catégories sociales au sein des pays, entre les pays et les générations.

**5. Transition énergétique : accès à l'énergie propre pour tous** est une activité initiée par ENDA ENERGIE, dans le cadre d'un partenariat avec l'OIF et d'autres organisations. L'objectif de l'événement était de créer un espace de dialogue pluriel et multiacteur, afin d'échanger sur les stratégies énergétiques durables susceptibles de soutenir la transformation des économies des pays en développement. Les débats se sont inscrits dans l'optique de la lutte contre le changement climatique, de l'éradication

de la pauvreté et de la lutte contre les processus et mécanismes de création de la pauvreté. Plus spécifiquement, les échanges auront permis de sensibiliser les parties prenantes sur les partenariats gagnant-gagnant et les constituants d'une nouvelle trajectoire énergétique; d'identifier les opportunités de transformation des économies africaines vers un développement durable, à travers la transition énergétique en termes de création d'emplois verts et décents, de soutien à l'économie locale, de développement de l'entrepreneuriat, notamment pour les jeunes et les femmes ; d'analyser les liens entre le développement de la bioénergie et la problématique de la sécurité alimentaire ; d'apprécier les nouveaux modèles de gouvernance de l'énergie et de promouvoir les approches multisectorielles des services énergétiques pour rompre avec celles purement sectorielles et aider à mieux appréhender l'impact de la prise en compte des services énergétiques dans toutes les stratégies de développement durable et de lutte contre la pauvreté.

**6. Vivre autrement :** la revue VA qui a connu une phase de relance en début 2012, avec un premier numéro en février et deux autres en mai et juin (dont un Spécial Rio+20), a été le véhicule principal de la stratégie de communication d'ENDA avant et durant le Sommet. Comme pour Rio 92, trois numéros ont été produits entre le 14 et le 23 juin, imprimés sur place et distribués en nombre à un public francophone très demandeur.

**7. les stands d'Enda :** pour plus de visibilité, deux stands ont été mis sur pied, un au Rio Center et un autre au sommet des peuples, pour être un trait d'union avec les mouvements populaires du monde entier. Les entités d'ENDA ont, à cet effet, mobilisé de nombreux supports de communication pertinents dans ce sens.



# L'autre manière de vivre Rio+20 tout en restant... à Dakar



Au moment où se tenait le Sommet Rio+20 au Brésil, ENDA a expérimenté le concept « Vivre Rio+20 à partir de Dakar », dans la période comprise entre le 19 et le 23 juin.

Cette initiative a permis d'offrir aux acteurs de la société civile et aux journalistes la possibilité de vivre l'événement planétaire, avec notamment l'organisation de plusieurs manifestations, comme les échanges entre le Secrétariat exécutif d'ENDA et les journalistes, l'exposition Ingénieuse Afrique, la conférence sur « la place de l'art dans le développement durable », les projections de programmes « en direct de Rio », l'organisation d'écolympiades, et la tenue d'une conférence sur le thème « L'Environnement de la presqu'île du Cap-Vert, des années 50 à nos jours ».

### 1er jour :

Les échanges entre le Secrétariat exécutif d'ENDA et la presse ont été l'occasion pour M. Jean-Philippe THOMAS de se prêter au jeu des journalistes, à travers leur questionnement, pour camper le décor de Rio+20 en termes d'enjeux et de perspectives pour l'avenir de la planète et de l'humanité. Ce qui est attendu de Rio+20, dira-t-il, c'est que les Etats réaffirment leurs engagements en matière de développement : les pays du Nord priés de respecter leurs promesses de financement, comme dans le domaine du climat, et les pays du Sud invités à compter sur leurs propres forces.

L'exposition Ingénieuse Afrique : c'est la contribution au développement durable de l'ingéniosité et de la créativité des artisans et artistes africains encadrés et appuyés par ENDA depuis de nombreuses années. A travers cette exposition, ENDA a voulu souligner, par le truchement de l'artisanat d'art, l'implication des artistes de l'économie populaire urbaine à la préservation de l'environnement, avec des déchets récupérés et recyclés par des artistes. Ce fut un fort moment de dialogue et de communion avec le public, qui est venu en nombre s'imprégner des œuvres créées par les artistes.

### 2e jour :

La conférence sur « La place de l'art dans le développement durable » a été animée par un éminent intellectuel et artiste sénégalais, M. Kalidou KASSÉ, en présence d'un public de connaisseurs et autres passionnés d'art africain. Tout au long de cette conférence les échanges entre le conférencier et l'assistance ont soulevé les défis auxquels le continent africain est aujourd'hui confronté, et l'art, de par sa transversalité, peut devenir l'un des moteurs du développement durable au Sud comme au Nord.

Les projections en direct de Rio, organisées en partenariat avec la SONATEL, ont permis à ENDA d'offrir aux visiteurs la retransmission en direct de quelques temps forts du Sommet. Les représentants d'ENDA à Rio de Janeiro ont ainsi pu échanger avec des visiteurs présents à Dakar, sur le déroulement des activités et le processus des négociations, du début à la fin du Sommet.

### 3e jour :

Les écolympiades : c'est une formule qui a consisté à inviter les élèves de certains établissements d'enseignement secondaire de Dakar à l'exposition des artistes. Cette initiative d'ENDA a permis de préparer les élèves à la compréhension de la problématique du développement durable et de les mettre en contact avec les artistes pour échanger sur le concept de recyclage, dans ce qui a ressemblé à une belle leçon de vie et de sensibilisation environnementale inculquée à de futurs décideurs.

### 4e jour :

« L'Environnement de la presqu'île du Cap-Vert, des années 50 à nos jours » est une conférence qui a mis l'accent sur l'origine du peuplement de la région de Dakar, en relation avec les nombreuses leçons à tirer de la modification fulgurante de l'architecture urbaine et environnementale de la zone la plus densément peuplée du Sénégal, en l'espace d'une soixantaine d'années seulement.



# L'après Rio+20 : «sale temps» sur le climat et le développement durable



Le sommet Rio+20 devait marquer un grand tournant dans la trajectoire du développement économique et social, la lutte contre la pauvreté et la préservation de la nature. Le processus devant mener à la conférence a été lancé deux ans plus tôt, suite à l'adoption par l'Assemblée générale des Nations-Unies de la résolution 64/236 du 24 décembre 2009. Mais à mesure qu'avançaient les négociations préparatoires, il devenait de plus en plus apparent qu'un accord ambitieux serait difficile à obtenir à Rio+20.

En effet, le texte de compromis des coprésidents, publié en mai 2012, ressemblait à s'y méprendre au Draft zéro publié en janvier 2012, tant les deux étaient remplis de crochets reflétant les nombreux points de désaccord.

Nombre d'acteurs ont quand même tenu à faire le déplacement, dans l'espoir que la gravité de la situation de la planète susciterait un certain sursaut chez les dirigeants politiques du monde. Les dix jours de la conférence de Rio+20, du 13 au 22 juin, ont réuni près de 10 000 représentants d'ONG et 12 250 représentants d'Etats et d'organisations intergouvernementales. Pour ces derniers, il y a eu 191 représentants d'Etats membres, dont 57 chefs d'Etat, 8 vice-présidents et 31 premiers ministres, 9 vice-premiers ministres et 487 ministres. Mais Rio+20 a fini comme finissent depuis maintenant quelques années toutes les grandes conférences internationales. De beaux discours et des déclarations d'intention « fermes » qui, à la fin, débouchent sur un texte bâti autour de

formules creuses qui « reconnaissent », « réaffirment » ou « prennent conscience », sans jamais engager les Etats.

## Le sort réservé à l'économie verte

La notion d'économie verte a fait l'objet d'une grande attention durant toute la phase pré-Rio. Promue en 2008 par le PNUE, elle est devenue par la suite une référence majeure pour les négociations de Rio+20. La notion a suscité pour certains l'espoir de voir l'économie mondiale transiter vers des modes de production et de consommation faiblement producteurs de carbone. D'autres y ont vu un ensemble de nouvelles contraintes, y compris commerciales, qui pourraient faire obstacle à leur développement, en faisant la part belle aux pays développés possédant déjà les moyens et les technologies qu'il faut pour jouer les premiers rôles dans une économie verte globalisée. Le manque de définition claire et consensuelle de la notion n'a pas arrangé les choses. Un flou qui a dressé une sorte de ligne de partage entre trois catégories de pays : 1) ceux qui ont adhéré au concept ; 2) ceux qui sont encore dubitatifs quant à ses bienfaits ; 3) ceux qui s'y opposent.

La première catégorie, qui n'est pas homogène, est dirigée par un groupe de pays dont le Brésil, les Etats-Unis, l'Union européenne, la Corée du Sud, le Japon et l'Ethiopie entre autres, sans que leurs propres positions ne soient totalement uniformes. Alors qu'un pays comme la Corée du Sud met en avant la logique de la croissance verte, l'Union européenne par exemple, suivant la démarche du PNUE, opte pour une économie verte fortement articulée au développement durable et faisant la promotion de l'équité et de la justice sociale.

Dans le second groupe se retrouvent la Chine, l'Argentine, l'Egypte, ainsi que de nombreux pays du G77. Ces pays, qui sont pour le principe de la responsabilité commune, mais différenciée, ont formulé des craintes de voir les prescriptions environ-

nementales servir de prétextes aux pays développés pour ériger des obstacles à l'accès au marché à travers des mesures protectionnistes arbitraires et unilatérales. Ceci pourrait, selon ces pays, réduire les possibilités de lutte contre la pauvreté et, en conséquence, les chances d'atteindre les objectifs du développement durable.

Quant à ceux qui sont opposés à l'économie verte, ils sont dirigés par de nombreux pays latino-américains, avec à leur tête le Venezuela, la Bolivie et Cuba entre autres. Leurs positions sont partagées par de nombreuses organisations non gouvernementales et de la société civile, comme ENDA du reste. Ils rejettent en particulier le retour de l'économisme effréné sous le manteau de l'économie verte, qui s'exprime par la privatisation des biens communs universels et la marchandisation sous le contrôle du secteur privé.

De telles positions étaient difficilement conciliables. C'est pourquoi le compromis ne pouvait résider que sur un adoucissement du langage qui enlève toute forme de contrainte et de principe prescriptif. Dans le document final, les pays déclarent que les initiatives dans le domaine de l'économie verte devraient « respecter la souveraineté de chaque pays sur ses ressources naturelles, en tenant compte de ses circonstances, objectifs, responsabilités et priorités nationales ainsi que de la marge de manœuvre décisionnelle dont il dispose en ce qui concerne les trois dimensions du développement durable ».

Sur le plan commercial, les pays ont aussi déclaré que les politiques de promotion de l'économie verte ne devraient pas « constituer un moyen de discrimination arbitraire ou injustifiable, ni une restriction déguisée aux échanges internationaux, éviter les actions unilatérales visant à résoudre les grands problèmes écologiques, au-delà de la juridiction du pays importateur, et veiller à ce que les mesures de lutte contre les problèmes environnementaux transfrontières ou mondiaux soient, autant que possible, fondées sur un consensus international ».



## Les Objectifs du développement durable

Vingt ans après Rio 92 qui avait remis la notion de développement durable au devant de la scène internationale, la place réservée à cette notion, et l'engagement politique qui l'entoure peuvent être tenus comme l'un des rares motifs de satisfaction de la conférence de Rio+20. Le document contient des évocations sur le développement durable, qui mettent l'accent sur la réalisation de projets concrets et spécifiques, ainsi que des actions ciblées et cohérentes conformes aux cadres antérieurs de l'Action 21 (Rio 92) et du plan de mise en œuvre de Johannesburg (2002). A trois années de la date butoir pour la réalisation des OMD, l'adoption des Objectifs du développement durable (ODD) est apparue comme une ouverture rafraîchissante qui, à terme, permettra de remplacer les OMD, même si, bien entendu, le texte final affirme que les ODD ne devraient pas faire oublier les OMD, comme l'ont explicitement demandé la Colombie, le Pérou et le Guatemala.

Les ODD devraient être « concrets, concis et faciles à comprendre, en nombre limité, ambitieux, d'envergure mondiale et susceptibles d'être appliqués dans tous les pays, compte tenu des réalités, des ressources et du niveau de développement respectifs de ceux-ci, ainsi que des politiques et des priorités nationales ». Ces objectifs seront portés par un mécanisme intergouvernemental transparent, participatif et ouvert aux parties prenantes, y compris la société civile, qui devrait être opérationnel après 2015. Les progrès et avancées obtenus dans la réalisation des objectifs du développement durable seront évalués sur la base d'indicateurs et d'objectifs ciblés établis a priori par le même mécanisme.

### La gouvernance du développement durable réduite à sa plus simple expression

De nombreux acteurs espéraient que Rio+20 donnerait l'occasion de lancer une réforme profonde du système de gouvernance environnementale mondiale, pour harmoniser et mettre en cohérence de nombreuses institutions qui se chevauchent et qui, finalement, sont peu efficaces et faiblement centrées sur les vrais besoins des peuples. Il existait pourtant un consensus relatif sur la nécessité de réformer la gouvernance mondiale de l'environnement. Deux options avaient été envisagées lors des négociations sur la route de Rio+20 : 1) renforcer le PNUE, c'est-à-dire le transformer en une Organisation des Nations Unies pour l'environnement (ONUE) ; 2) mettre en place une Organisation mondiale pour l'environnement (OME) dotée de larges pouvoirs et de plus d'indépendance et d'autonomie, à l'image de l'OMC.

A la place de l'une ou de l'autre option, il a été convenu de renforcer le rôle du PNUE en l'érigant au rang d'autorité mondiale en charge de l'environnement. Dans cette perspective, huit recommandations ont été adressées à l'Assemblée générale des Nations-Unies en vue de leur adoption lors de la 67<sup>e</sup> session.

### Un consensus sur la protection des océans et des mers

Le langage adopté dans la section sur les océans et les mers est l'une des rares parties du texte où les membres ont pris des engagements clairs avec des échéances dans certains cas. Conscients de l'importance des ressources maritimes dans la poursuite des ODD, les membres se sont engagés à réduire la pollution des mers et des océans occasionnée par les déchets plastiques, les polluants organiques, les métaux lourds et les composés azotés. A cet effet, ils sont convenus d'agir pour atteindre ces objectifs de réduction des pollutions marines à l'horizon 2025.

Par ailleurs, le texte final réaffirme l'engagement des membres à lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, engendrée en partie par la surcapacité de pêche, liée elle-même aux subventions sur les pêcheries. Ainsi, dans le but d'appliquer le plan de mise en œuvre de Johannesburg, les membres se sont accordés à lutter contre ces subventions et à établir des disciplines multilatérales, en lien avec les négociations en cours à l'OMC dans le contexte du programme de Doha pour le développement.

### Le Sommet des peuples a fait renaître l'espoir

Pendant que les gouvernements et les leaders du monde peinaient à trouver un consensus autour des questions fondamentales qui devaient donner corps au document final au Rio Centro, lieu officiel de la Conférence, les ONG, syndicats, mouvements de jeunes et de femmes, représentants des communautés autochtones des forêts d'Amazonie et autres mouvements sociaux, ont offert au monde l'image rafraîchissante de peuples debout, déterminés et regorgeant d'énergie et de créativité à Aterro de Flamengo, lieu informel du « Forum des peuples ». C'est d'ailleurs dans cet espace que les critiques les plus acerbes ont été formulées, devant le peu de résultats concrets du Sommet. « Dans l'avenir que nous voulons, il y a de l'engagement et de l'action, pas seulement des promesses », ont réaffirmé les membres de nombreuses ONG. La société civile avait émis de profondes réserves sur nombre de questions du document de la conférence, en particulier l'économie verte, mais aussi sur le manque d'ambition quant à la nécessaire réforme de la gouvernance mondiale.





# LISTE DES ENTITÉS D'ENDA ET DE LEURS DOMAINES D'INTERVENTION RESPECTIFS

## Ethiopie

### M. Haimainot DESALEGNE

Addis Abeba – Ethiopie

- Développement de l'agriculture urbaine
- Gestion des déchets urbains et assainissement
- Lutte contre le VIH/Sida et création d'AGR

P.O. Box 25718 Code 1000 Addis Abeba - Ethiopie

Tel.: (251-1) 1416 88 95

Fax: (251-1) 51 45 80

E-mail: enda-eth@ethionet.et

## Inter-Arabe

### Mme Essma BEN HAMIDA & M. Michael CRACKNELL

Tunis – Tunisie

- Microfinance et microcrédit
- Appui à la création de microentreprises
- Animation et mise en réseau

route de Bizerte, km 3, immeuble Cherifa

bloc Acité - Ettahrir 2042 - Tunisie,

Bloc Acité Ettahrir 2042 –Tunisie

Tél. : (216) 71 51 33 40 / 71 51 33 27

Fax : (216) 71 51 33 32

email: info@endarabe.org.tn/ mpctn@yahoo.fr

Web : www.endarabe.org.tn

## océan Indien

### Mme Diainaba SEYDI

Antananarivo - Madagascar

- Restructuration de l'habitat en milieux défavorisés
- Appui aux enfants et jeunes en difficulté
- Gestion des déchets urbains et assainissement

B.P.1467 Antananarivo - Madagascar

Tél.: (261 32) 40 457 48

Fax: (261 20) 22 61 74

E-mail: dr@enda.mg / endaoi@simicro.mg

## Mali

### M. Soumana COULIBALY

Bamako – Mali

- Appui aux enfants et jeunes en difficulté
- Promotion des initiatives de santé communautaire
- Promotion socioéconomique des femmes

Oulofobougou, rue 424, porte N° 200

B.P. 3123 Bamako - Mali

Tél.: (223) 20 22 55 64

Fax : (223) 20 23 25 93

E-mail: enda-mali@cefib.com

## Colombie

### Mme Maria Victoria BOJACA

Bogotá – Colombie

- Gestion environnementale urbaine
- Appui au développement local
- Gestion et recyclage des déchets urbains
- Renforcement des capacités

Calle 33 No. 16-22 Teusaquillo - Bogotá - Colombia

Tel. (571) 283 9575

Fax: (571) 285 66 28

E-mail: endacol@etb.net.co

## Bolivie

### Mme Romanette MARUYA

La Paz – Bolivie

- Appui aux enfants et jeunes en difficulté
- Initiatives de santé préventive
- Education alternative.
- Accompagnement psychosocial

Av. Antofagasta No. 308 Villa Dolores El Alto

La Paz - Bolivia

Tél.: (591-3) 855 48 50 / Fax:(591-2) 811446

E-mail: endabolivia@endabolivia.org / romanette02@hotmail.com

## Dominicana

### M. Mamerto VALERIO

Santo Domingo – République dominicaine

- Gestion des ressources naturelles et agroforesterie
- Promotion des initiatives de santé communautaire
- Développement urbain et services de base

B.P. 3370, Santo Domingo-República Dominicana

Tél.: (1 - 809) 385-0421

Fax: (1 - 809) 385-2359

E-mail: direccion@endadom.org.do

Web: <http://www.Funredes.org/endacaribe/>

## Bombay

### M. Virup PANWALKER

New Bombay – Inde

- Agriculture et développement rural
- Appui à la création de microentreprises rurales
- Appui aux mouvements et associations de femmes
- Recyclage des déchets et fabrication d'engrais bio

5, Vashi Saphalya CHS, Sector 9A, Vashi Vashi Navi Mumbai 400703, New Bombay - Inde

Tel.: (91 -22) 27 66 19 02

Fax: (91 -22) 27 65 88 97

E-mail: paragp@vsnl.com

## Vietnam

### Mme DO Thi Thanh Huyen

Ho Chi Minh City – Vietnam

- Restructuration de l’habitat dans les bidonvilles
- Gestion environnementale urbaine
- Accès aux services de base
- Aide à la création de microentreprises

C2 Buu long St, Cu Xa Bac Hai, district 10,

Ho Chi Minh City - Vietnam

Tel.: (84-8) 39700243

Fax: (84-8) 9703273

E-mail : endavietnam@viettel.vn

## Europe

### Mme Annelaure WITTMANN

Paris – France

- Appui technique aux entités d’Enda
- Montage de projets et recherche de financements
- Animation de réseaux sur le développement durable

5, rue des immeubles industriels

75011 Paris - France

Tél.: (331) 44 93 87 40 / Fax: (331) 44 93 87 50

E-mail: contact@enda-europe.org

Web : www.enda-europe.org

## Maghreb

### M. Hamid CHRIFI

Rabat – Maroc

- Lutte contre la pauvreté en milieu urbain
- Développement rural intégré et gestion durable des ressources naturelles
- Education et sensibilisation à la préservation de l’environnement
- Communication et plaidoyer
- Renforcement des capacités
- Gestion alternative et valorisation des déchets
- Economie populaire et insertion sociale

18, Rue Aguelmane Sidi Ali, Appt 4, Agdal, Rabat

Tél.: (212) 537 680 673 / Fax: (212) 537 683 469

E-mail: endamaghreb@enda.org.ma / Web : www.enda.org.ma

B.P. 3370 Dakar - Sénégal

Tel. : (221) 33 859 64 11

Fax : (221) 33 864 68 32

E-mail : ecopop@endatiersmonde.org

Web : www.endaecopop.org

# ENTITES D'ENDA AU SENEGAL

## Diapol (Prospectives dialogues politiques)

**M. Moussa MBAYE**

Dakar – Sénégal

- Plaidoyer et dialogue politique
- Migrations et développement
- Intégration africaine et coopération transfrontalière
- Education alternative

Sacré-Coeur Transition 4, Villa n° 8773

Dakar Sénégal

Tél. : (221) 33 825 36 20 / Fax : (221) 33 825 36 32

E-mail : [contact@endadiapol.org](mailto:contact@endadiapol.org)

Web: <http://www.endadiapol.org>

## Eau populaire

**Dr. Malal TOURÉ**

Dakar – Sénégal

- Réalisation d'infrastructures hydrauliques
- Interventions dans le domaine de l'assainissement
- Lutte contre les maladies liées à l'eau

Mermoz Pyrotechnie, Cité des Administrateurs civils

Immeuble N° 13, 2ème étage, droite / BP 17072,

Dakar - Sénégal

Tél. : +221 33 860 41 43 / Fax : +221 33 860 41 39

Email : [malal@endatiersmonde.org](mailto:malal@endatiersmonde.org)

Web : [www.enda-eau.org](http://www.enda-eau.org)

## Ecopole

**M. Oumar TANDIA**

Dakar – Sénégal

- Education alternative à la citoyenneté
- Appui au développement local participatif
- Plaidoyer et dialogue politique
- Développement de la santé communautaire

Complexe Sicap Point E Immeuble. B - 2ème étage

B.P. 21394 Dakar - Ponty

Tél. : (221) 33 825 97 39

Fax : (221) 33 860 51 33

E-mail: [ecopole@endatiersmonde.org](mailto:ecopole@endatiersmonde.org)

Web: <http://www.endatiersmonde.org/ecopole>

## Ecopop (économie populaire urbaine)

**M. Mamadou Bachir KANOUTÉ**

Dakar – Sénégal

- Gouvernance urbaine
- Renforcement des capacités des acteurs locaux
- Appui au développement local participatif
- Accès aux services sociaux de base

Complexe Sicap Point E Immeuble. B - 2ème étage

B.P. 3370 Dakar - Sénégal

Tel. : (221) 33 859 64 11

Fax : (221) 33 864 68 32

E-mail : [ecopop@endatiersmonde.org](mailto:ecopop@endatiersmonde.org)

Web : [www.endaecopop.org](http://www.endaecopop.org)

## Energie - environnement - développement

**M. Sécou SARR**

Dakar – Sénégal

- Elargissement de l'accès aux services énergétiques
- Elaboration et mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement
- Analyse et recherche de synergies entre énergie, environnement & développement

54 rue Carnot, B.P. 3370 Dakar - Sénégal

Tél. : (221) 33 822 24 96 / 33 822 59 83 / 33 889 34 28

Fax : (221) 33 821 75 95

E-mail: [enda.energy@orange.sn](mailto:enda.energy@orange.sn)

Web: <http://www.endaenergie.org>

## Graf - Sahel et Afrique de l'Ouest

**M. Emmanuel Seyni NDIONE**

Dakar – Sénégal

- Gouvernance locale concertée
- Promotion et renforcement du dialogue politique
- Accès aux biens et services de base
- Agriculture et développement rural
- Appui aux femmes, AGR et microfinance
- Education alternative

B.P. 13069 Grand Yoff, Dakar - Sénégal

Tél.: (221) 33 827 20 25 Fax: (221) 33 827 32 15

E-mail: [endagrafsahel@endagrafsahel.org](mailto:endagrafsahel@endagrafsahel.org)

Web: <http://www.grafsahel.org>

## Jeunesse Action

**M. Fabrizio TERENCE & M. Pierre Marie COULIBALY**

Dakar – Sénégal

- Appui aux enfants et jeunes travailleurs
- Soutien aux enfants en difficulté
- Lobbying et plaidoyer international

54, rue Carnot, B.P. 3370 Dakar - Sénégal

Tél.: (221) 33 889 34 20 / 33 889 34 21 / 33 889 34 24

Fax: (221) 33 823 51 57

E-mail: [jeuda@endatiersmonde.org](mailto:jeuda@endatiersmonde.org)

Web: <http://www.endatiersmonde.org/eja>

## Lead Afrique francophone

**M. Ibrahima SYLLA**

Dakar – Sénégal

- Renforcement des capacités
- Appui aux organisations de la société civile africaine
- Animation de réseaux et plaidoyer international

54, rue Carnot, B.P. 3370 Dakar - Sénégal

Tél.: (221) 33 889 34 30 / 33 889 34 31 / 33 889 34 32

Fax: (221) 33 821 75 95 / 33 823 51 57

E-mail: [lead-af@endatiersmonde.org](mailto:lead-af@endatiersmonde.org)

Web: [www.leadfrancophoneafrica.org](http://www.leadfrancophoneafrica.org)

## Madesahel

### M. Mame Thierno Aby SY

Dakar – Sénégal

- Confection et conditionnement de phytomédicaments
- Formations en santé publique
- Conservation des espèces végétales menacées
- Expérimentations et diffusion de nouvelles essences

B.P. 6259 Dakar-Etoile, B.P. 414 Mbour - Sénégal

Tél.: (221) 33 823 76 76 / 33 842 29 63 (Dakar)

Tél.: (221) 33 957 15 33 / Fax:(221) 33 823 76 76

E-mail: madesahel@arc.sn

## Pronat (Protection Naturelle)

### M. Abdou FALL

Dakar – Sénégal

- Création d'espaces de concertation en zone rurale
- Réduction de l'utilisation des pesticides dans l'agriculture
- Formation aux techniques de l'agriculture saine et durable
- Lobbying et plaidoyer contre l'introduction des OGM en Afrique

54, rue Carnot / B.P. 3370 Dakar - Sénégal

Tél.: (221) 33 889 34 19 / 33 889 34 37 Fax: (221) 33 823

51 57

E-mail: pronat@endatiersmonde.org

Web: <http://www.endapronat.org>

## Rup (relais pour le développement urbain participé)

### M. Malick GAYE

Dakar – Sénégal

- Animation et mise en réseau sur l'urbain
- Gouvernance urbaine
- Lobbying et plaidoyer international
- Réalisation de systèmes d'assainissement
- Développement de l'agriculture urbaine

Complexe Sicap Point E Immeuble. B - 2ème étage

B.P. 27 083 Malick SY, Dakar - Sénégal

Tél.: (221) 33 869 99 48 / Fax: (221) 33 860 51 33

E-mail: rup@endatiersmonde.org

Web : <http://www.endatiersmonde.org/rup>

## Santé

### M. Daouda DIOUF

Dakar – Sénégal

- Actions de sensibilisation contre le sida
- Assistance médico-sociale des personnes infectées
- Prévention des risques liés à la prostitution clandestine
- Lobbying et plaidoyer international sur le Sida

56, COMICO VDN Liberté VI Extension

B.P. 3370 Dakar – Sénégal

Tél. : (221) 33 867 02 62

Fax : (221) 33 823 51 57

E-mail: dioufda@endatiersmonde.org

Web : <http://www.enda-sante.org>

## Syspro (Systèmes et Prospectives)

### M. Taoufik BEN ABDALLAH

Dakar – Sénégal

- Renforcement des capacités de la Société civile africaine
- Organisation des Forums Sociaux internationaux
- Renforcement du dialogue politique

73, Rue Carnot

B.P. 3370 Dakar - Sénégal

Tél.: (221) 33 821 70 37 / 33 823 57 54

Fax: (221) 33 823 51 57

E-mail : syspro2@endatiersmonde.org

## Cacid (Centre africain pour le commerce, l'intégration et le développement)

### M. Cheikh Tidiane DIEYE

Dakar – Sénégal

- Renforcement des capacités de la Société civile africaine
- Lobbying et plaidoyer sur le commerce international
- Renforcement du dialogue politique

73, Rue Carnot

B.P. 6879 Dakar - Sénégal

Tél.: (221) 33 821 70 37

Fax: (221) 33 823 57 54

Web : [www.endacacid.org](http://www.endacacid.org)

E-mail : [cdieye@endatiersmonde.org](mailto:cdieye@endatiersmonde.org)







**enda**

**rapport annuel 2012  
développement durable :  
où en sommes-nous ?**

© 2013 - réseau enda tiers monde - secrétariat exécutif

[www.endatiersmonde.org](http://www.endatiersmonde.org)

[se@endatiersmonde.org](mailto:se@endatiersmonde.org)

BP : 3370 - DAKAR-Sénégal